

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN LETTRES (COMMUNICATION SOCIALE)

PAR
GWENDOLINE LE BOMIN

LE CADRAGE MÉDIATIQUE DE L'ARRIVÉE DES RÉFUGIÉS
SYRIENS AU CANADA DANS TROIS QUOTIDIENS QUÉBÉCOIS : *LE
DEVOIR, LA PRESSE, LE JOURNAL DE MONTRÉAL* (NOVEMBRE 2015-
FÉVRIER 2016)

JANVIER 2019

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

Durant ces années de recherche, j'aimerais remercier plusieurs personnes qui m'ont accompagnée et soutenue.

Je tiens tout d'abord à exprimer toute ma reconnaissance à ma directrice de recherche, France Aubin, pour son encadrement, ses judicieux conseils tout au long de ma recherche et sa grande rigueur.

J'aimerais souligner l'importance de Jesús, pour son appui indicible, sa patience et ses conseils de chercheur.

Par le fait même, je tiens également à remercier ma famille qui a toujours cru en moi et qui m'a encouragée à poursuivre mes études. Un grand merci à la personne qui a été à l'initiative de ce sujet de recherche, elle se reconnaîtra.

Enfin, je tiens à remercier mes collègues et mes amis pour leurs encouragements à persévéérer, leur compréhension et leur patience.

SOMMAIRE

Notre mémoire avait pour but d'analyser le traitement médiatique de l'arrivée des 25 000 réfugiés syriens au Canada. Nous avons analysé les articles de trois quotidiens québécois, *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal*, sur une période de quatre mois, soit du 4 novembre 2015 au 27 février 2016. Ces dates correspondent à l'annonce officielle du premier ministre Trudeau d'accueillir les réfugiés syriens jusqu'à l'arrivée du 25000^e réfugié syrien sur le sol canadien. Pour y arriver, nous avons étudié le discours de presse à l'aide de cadres pour nous permettre de voir de quelle manière les journalistes avaient représenté notre sujet de recherche. Plus concrètement, nous voulions savoir si les quotidiens étaient pro ou anti-migrants. Nous souhaitions savoir également si les trois quotidiens analysés adoptaient tous les mêmes cadres ou si nous observions des différences entre les trois médias.

L'analyse des articles sélectionnés a été réalisée en recourant à la grille d'analyse de Benson (2013) et des 10 cadres qu'il a établis dans son étude *Shaping immigration news : A French-American comparison*. Trois cadres conçoivent les immigrants comme des victimes (de l'économie mondiale, humanitaires, du racisme/de la xénophobie). Trois autres cadres présentent les immigrés comme des héros (de la diversité culturelle, de l'intégration, bons travailleurs). Les quatre derniers cadres présentent les immigrants ou l'immigration comme une menace (au travail, à l'ordre public, fiscale, à la cohésion sociale). Suivant les principes de la recherche qualitative, nous avons cherché à comprendre des articles de presse rattachés à leur contexte de publication. C'est pourquoi trois nouveaux cadres ont été ajoutés : le cadre gestionnaire, celui du partage des compétences et celui des

relations internationales.

De nos analyses, certains cadres bensoniens se détachent. Les réfugiés syriens sont d'abord présentés comme des victimes (68 occurrences). Dans une moindre mesure, les médias reprennent ou créent des représentations des migrants comme une menace (38 occurrences), surtout dans des articles qui traitent de la situation en Europe. À 13 occasions, les migrants syriens sont présentés comme des héros. Le cadre du partage des compétences figure également 13 fois. Enfin, le cadre gestionnaire (42 occurrences) et celui des relations internationales (25 occurrences) sont également très présents dans les articles. On peut donc conclure globalement que la représentation de l'immigration syrienne dans nos quotidiens est pro-migrante. L'importance des cadres gestionnaire et des relations internationales font voir par ailleurs que bien souvent l'attention des médias et des politiciens porte sur d'autres considérations que les migrants eux-mêmes.

Les cadrages des trois quotidiens offrent beaucoup de points communs, comme l'importance du cadre de la victime humanitaire et du cadre gestionnaire. Cependant, chaque journal se distingue par la mise en exergue d'un cadre : *La Presse* cadre davantage l'immigration dans le partage des compétences entre différents paliers politiques (9 occurrences) ; *Le Devoir* insiste sur les relations internationales (17 occurrences) au moyen de nombreuses dépêches d'agences de presse ; et *Le Journal de Montréal* fait la part belle aux cadres de la menace avec 17 occurrences, soit une de plus que les cadres de la victime.

Globalement, nous concluons que le traitement du *Devoir* et celui de *La Presse* représentent plus souvent les migrants de façon favorable (pro-migrants), tandis que *Le Journal de Montréal* souligne davantage les risques liés à la migration syrienne, notamment en matière de valeurs et de langue. Pour autant, il

est difficile de conclure qu'il est anti-migrants en nous basant uniquement sur le nombre d'occurrences puisque les chiffres sont à peu près les mêmes : 18 cadrages favorables (pro-migrants) si on combine les cadres de la victime (16) et ceux des héros (2), contre 17 cadrages associés aux menaces (anti-migrants). Pour aller plus loin, il faudrait approfondir certains éléments, comme les genres journalistiques : *Le Journal de Montréal* étant celui qui offre le plus de chroniques d'opinion.

Mots-Clés

Cadrage médiatique, cadre, médias, opinion publique, presse québécoise, réfugiés syriens, traitement de l'immigration, Benson, espace public, réfugié

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE.....	iii
TABLE DES MATIÈRES.....	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	ix
LISTE DES TABLEAUX.....	x
INTRODUCTION.....	11
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE	13
1.1 Pertinence sociale	15
1.1.1 Le conflit en Syrie	15
1.1.2 La réponse canadienne à la crise des réfugiés syriens.....	16
1.1.3 Ailleurs dans le monde	19
1.2 Pertinence scientifique	22
1.2.1 L'information comme construit médiatique.....	23
1.2.2. Le contexte de l'hyperconcurrence.....	23
CHAPITRE 2 RECENSION DES ÉCRITS.....	26
2.1 L'espace public.....	27
2.1.1 L'opinion publique	30
2.1.2 L'influence des médias sur l'opinion publique.....	34
2.2 Le cadrage de l'immigration.....	43
CHAPITRE 3 CADRE CONCEPTUEL	53
3.1 Le rôle de l'information sur l'immigration	54

3.2 Les dimensions épistémologiques de la recherche menée par Benson	57
3.3 Les cadres médiatiques de Benson	58
CHAPITRE 4 MÉTHODOLOGIE	61
4.1 Objet et objectif de la recherche	62
4.2 Question et sous-questions de recherche	63
4.3 Choix épistémologiques	63
4.4 Stratégie de recherche	64
4.4.1 Terrain	66
4.4.2 Échantillon et corpus.....	68
4.4.3 Critères de sélection	74
4.5 Grille d'analyse.....	75
CHAPITRE 5 RÉSULTATS	78
5.1 Par cadre	79
5.1.1 Les réfugiés comme des victimes.....	81
5.1.2 Les réfugiés comme des héros	86
5.1.3 Les réfugiés comme une menace.....	88
5.1.4 Ajout de trois cadres	95
5.2 Par média	107
5.2.1 Le Devoir	109
5.2.2 La Presse.....	118
5.2.3 Le Journal de Montréal	125
CHAPITRE 6 DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	134
6.1 Points communs et différences.....	135
6.2 L'apport de notre recherche	136
6.2.1 Des résultats cohérents avec les recherches antérieures	137

6.2.2 Trois nouveaux cadres adaptés pour faire ressortir les singularités	141
6.3 Les limites de notre recherche.....	142
6.3.1 Question de vocabulaire	142
6.3.2 Les genres journalistiques.....	144
CONCLUSION.....	146
Synthèse.....	147
Pistes de recherche	151
RÉFÉRENCES	154
ANNEXE.....	166
Annexe 1 Chronologie des événements.....	167
Annexe 2 Liste des articles analysés	169
Annexe 3 Exemple de codage (article et grille).....	176

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AFP	Agence France-Presse
ECRI	Council of Europe-European Commission Against Racism and Intolerance
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OHCHR	Office of the High Commissioner for Human Rights
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
OSDH	Observatoire syrien des droits de l'homme
PEGIDA	Patriotische Europäer gegen die Islamisierung des Abendlandes
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Résultats des tests	72
Tableau 2 : Grille de codage	77
Tableau 3 : Résultats par cadre	80
Tableau 4 : Résultats par média	108

INTRODUCTION

Notre mémoire s'inscrit dans le cadre de la maîtrise en communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il comprend sept chapitres en comptant la conclusion. Le premier présente les principaux éléments de la problématique, à savoir les pertinences sociale et scientifique de notre recherche, notre objectif, notre question principale et nos sous-questions de recherche. Le deuxième chapitre recense les principaux écrits ayant fait le lien entre l'espace public, l'opinion publique et l'influence des médias sur l'opinion publique. Le troisième chapitre présente les éléments que nous avons retenus pour notre cadre conceptuel, soit l'approche du cadrage utilisée par Benson pour étudier le traitement médiatique de l'immigration en France et aux États-Unis sur quatre décennies. Le quatrième chapitre expose notre méthodologie, précisant notre objet et notre question de recherche, nos choix épistémologiques ainsi que notre stratégie de recherche. Nous présentons les résultats dans le chapitre suivant en répondant à notre question principale et à nos sous-questions de recherche. Dans le sixième chapitre, nous soulignons les points communs et les différences observées dans le traitement médiatique des trois quotidiens, avant de revenir sur les limites de la grille empruntée à Benson et sur nos propres limites. Nous concluons en présentant la synthèse de nos résultats et en proposant des pistes de recherche. En annexe, le lecteur trouvera une chronologie permettant de mieux situer l'immigration syrienne au Canada, la liste des articles analysés et un exemple de codage.

CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

Afin de démontrer l'importance de notre recherche, nous présenterons, dans les lignes qui suivent, les pertinences sociale et scientifique, selon le modèle de spécification de la problématique proposé par Chevrier (2003). Selon l'auteur, « un thème de recherche trouve sa pertinence lorsqu'il s'inscrit dans les valeurs de la société. [...] Plus précisément, la pertinence sociale d'une recherche s'établit en montrant comment elle apporte une réponse à certains problèmes des praticiens et décideurs sociaux. » (Chevrier, 2003, p. 55). Concrètement, la pertinence sociale peut référer :

[...] à des textes citant des témoignages de praticiens ou à des écrits par des groupes de pression, des associations professionnelles ou des organismes gouvernementaux ou politiques, en montrant comment l'étude de ce sujet a aidé les praticiens ou les décideurs jusqu'à ce jour et comment la présente recherche pourrait leur apporter des informations pertinentes. (Chevrier, 2003, p. 56).

Quant à la pertinence scientifique, elle

[...] s'établit en montrant comment elle s'inscrit dans les préoccupations des chercheurs. Cela peut être fait en soulignant l'intérêt des chercheurs pour le sujet [...] en montrant comment l'étude de ce sujet a contribué à l'avancement des connaissances jusqu'ici et en insistant sur l'apport nouveau de la recherche aux connaissances. (Chevrier, 2003, p. 56).

Finalement, « Il est important que la question spécifique étudiée s'insère dans un contexte plus global. Pour cela, le chercheur doit pouvoir faire référence aux écrits spécifiques à son objet de recherche » (Chevrier, 2003, p. 57).

Nous présenterons d'abord le conflit syrien et la décision prise par le

gouvernement canadien pour répondre à la crise migratoire syrienne qui en résulte. Cette partie nous permettra de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrit notre recherche. Nous verrons également que le sujet de l'immigration ne laisse pas indifférentes nos sociétés occidentales. Nous évoquerons ensuite différentes études qui recoupent notre sujet de recherche, à savoir l'influence des médias de masse sur l'opinion publique, le portrait du migrant dans la presse, ou encore, l'immigration en tant que problème public.

1.1 Pertinence sociale

Dans les pages suivantes, nous commencerons par décrire le conflit syrien, puis nous verrons la réponse canadienne à la crise des réfugiés syriens et nous traiterons la réaction d'autres pays face à l'arrivée des migrants, tels qu'en Europe et aux États-Unis.

1.1.1 Le conflit en Syrie

Pour comprendre la situation que vit la Syrie aujourd'hui (mars 2018), il faut d'abord s'intéresser à l'amont, c'est-à-dire aux mois qui ont précédé le début du conflit et plus particulièrement, au printemps arabe.

À partir de décembre 2010, la population de plusieurs pays du monde arabe manifeste pour dénoncer l'oppression de leur régime et demander des réformes. Ces contestations populaires, plus ou moins intenses selon les pays sont appelées « les révoltes arabes », ou plus communément, « le printemps arabe ». Le mouvement débute en Tunisie, puis gagne rapidement l'Égypte, le Maroc, l'Algérie, le Yémen et la Libye. Tandis que certains régimes essaient de trouver des concessions pour calmer les revendications, d'autres, comme la Syrie, répriment la contestation par la violence (Bureau, 2016).

Au début du printemps arabe, le président syrien Bachar Al-Assad déclare que son pays « est à l'abri des troubles » (Wall Street Journal, 2011). Néanmoins, les premières manifestations pour une démocratisation du pays commencent en février 2011 sous la forme de petits rassemblements pacifiques. Les manifestations sont violemment réprimées et Deraa devient la première ville assiégée par l'armée en mars 2011. C'est le début de la guerre civile. Le régime d'Al-Assad reste sourd aux demandes de l'opposition pour entamer des réformes et aux médiations visant l'apaisement de la part de ses soutiens régionaux et internationaux, comme le Qatar et la France. La situation s'envenime avec la participation de l'État islamique. La population cherche à fuir le conflit, et en 2016, plus de 11 millions de Syriens ont déjà quitté leur foyer. On compte alors 7 millions de réfugiés internes en Syrie et plus de 4 millions à l'étranger, principalement en Turquie, au Liban et en Jordanie (Amnistie internationale Canada¹, 2016). Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), 465 000 personnes ont été tuées ou ont disparu depuis 2011. Les zones civiles et les hôpitaux sont la cible de bombardements et des rapports font état de disparitions forcées et de torture dans les geôles syriennes (Amnesty International, 2015). Malgré les résolutions adoptées à l'ONU, la situation perdure. La guerre syrienne continue donc de produire un grand nombre de réfugiés.

1.1.2 La réponse canadienne à la crise des réfugiés syriens

Au début du conflit syrien en 2011, la réaction du Canada est plutôt tiède.

¹ À noter que la section du Canada francophone se nomme Amnistie internationale, tandis que la section française et le mouvement international répondent à la dénomination *Amnesty International*.

La situation change en septembre 2015 lorsque la photo du petit syrien Aylan Kurdi, retrouvé inerte sur la plage de Bodrum en Turquie, est publiée dans les médias. La photographie provoque une onde de choc au Canada ainsi que dans le reste du monde. Elle illustre de manière tragique la dangerosité du périple que vivent les immigrants pour se rendre en Europe. La réponse du Canada à la crise des réfugiés syriens devient un enjeu électoral. En septembre 2015, le gouvernement conservateur de Stephen Harper annonce que le Canada a accueilli 2406 réfugiés syriens et il s'engage à en accueillir 10 000 de plus au cours des quatre prochaines années (Thibeault, 2015). Le chef du Parti libéral, Justin Trudeau, promet d'accueillir, d'ici la fin de l'année, 25 000 réfugiés syriens s'il est élu à la tête du pays (ce qui s'avérera en novembre 2015). Le parti promet également de rétablir la couverture médicale complète pour tous les réfugiés. Le gouvernement canadien est ainsi le premier pays d'Amérique du Nord à accueillir des réfugiés syriens dans le contexte de la guerre en cours. Les premiers réfugiés syriens arrivent dans la nuit du 10 au 11 décembre 2015 (Pélouas, 2015) et le 25000^e arrive le 27 février 2016. Au début de l'année 2017, le gouvernement canadien a accueilli au total 40 081 réfugiés syriens (Gouvernement du Canada, 2017).

Selon les résultats d'un sondage CROP réalisé pour Radio-Canada (Pouliot et Julien, 2017), il semble cependant que la décision d'accueillir des réfugiés syriens ne fasse pas consensus dans la population canadienne. Ainsi 42 % des répondants québécois jugent que la décision d'accueillir 40 000 réfugiés syriens était une très mauvaise ou une assez mauvaise décision (40 % pour le reste du Canada). Bien que le Canada ait accueilli plus de 320 000 immigrants en 2015-2016 (le pays en accueille en moyenne 250 000 par an), seul un répondant

québécois sur trois estime que la diversité fait du pays « un meilleur endroit pour vivre » (Pouliot et Julien, 2017). Plus de la moitié des Canadiens expriment des craintes quant à l'avenir de la culture et de l'identité en raison de l'arrivée des immigrants (Pouliot et Julien, 2017). Cette crainte augmente lorsqu'il s'agit des immigrants de religions différentes de la majorité des Canadiens et encore plus lorsqu'il s'agit de musulmans : 32 % des répondants au Québec aimeraient que le gouvernement canadien interdise l'immigration musulmane (Pouliot et Julien 2017).

Bien que rares, des gestes haineux ont été commis contre les réfugiés syriens au Canada. En novembre 2015, une mosquée a été incendiée à Peterborough, en Ontario. Au Québec, une banderole sur laquelle était inscrit « Réfugiés, non merci » a été accrochée au-dessus de l'autoroute Henri-IV à Québec (Genois Gagnon, 2015). Différents groupes anti-réfugiés ont approuvé cet acte, dont Pegida créé en Allemagne le 20 octobre 2014, et dont l'acronyme signifie en allemand « Européens patriotes contre l'islamisation du pays ». La Fédération des Québécois de souche a applaudi l'initiative, la qualifiant de « bon travail ! » (Genois Gagnon, 2015). Selon le porte-parole de l'organisation, M. Tremblay, l'arrivée des réfugiés syriens au Québec présenterait « des risques réels pour la sécurité » (Genois Gagnon, 2015). En janvier 2016, un homme en vélo a aspergé de gaz poivré des réfugiés syriens qui venaient d'arriver à Vancouver. Les réfugiés sortaient d'une réception de bienvenue, tenue par l'Association musulmane du Canada (La Presse canadienne, 2016a). En juin 2016, une tête de porc a été déposée à l'entrée d'une mosquée dans la ville de Québec (Lacombe, 2016). L'impensable est survenu le 29 janvier 2017 lorsqu'un attentat terroriste a eu lieu à la grande mosquée de Québec, faisant six victimes manlieux

de culte musulmans ont été recensés, notamment à Montréal (La Presse canadienne, 2017). De plus, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a reçu 14 appels signalant des propos haineux sur les réseaux sociaux en seulement quelques jours (Giguère, 2017). Mais le Canada n'est évidemment pas le seul pays où on peut observer la montée de tensions liées à l'immigration.

1.1.3 Ailleurs dans le monde

Aux États-Unis aussi, le sujet des migrants et des groupes minoritaires est particulièrement sensible. Après les attaques terroristes du 11 septembre 2001, les crimes haineux ont rapidement augmenté, passant de 28 en 2000 à 481 en 2001 (Benson, 2013). Les attentats ont marqué un tournant, faisant émerger la peur de l'autre, et en particulier de l'Islam. Plus récemment, un discours de haine s'est affirmé pendant la course présidentielle de Donald Trump à la Maison-Blanche. Les actes racistes et haineux visant les minorités se sont multipliés. Le Southern Poverty Law Center a catalogué 1094 crimes haineux dans les 34 premiers jours qui ont suivi l'élection de Trump (Vandal, 2017). Amnistie internationale Canada a accusé le président américain de propager des discours haineux (Amnistie internationale Canada, 2017).

En Europe, des manifestations ont éclaté dans plusieurs pays contre l'arrivée des migrants² et les partis populistes anti-migrants ont gagné dans l'opinion (Mével, 2016). En Suède par exemple, le parti des Démocrates suédois, issu de la mouvance fasciste, a augmenté sa part du vote depuis 2010 : il est passé

² Dans le cadre de notre mémoire, le terme « migrant » désigne une personne dont le processus d'immigration est encore en cours contrairement à la personne immigrée dont le processus d'immigration est achevé.

de 2 ou 3 % à près de 13 % lors des dernières législatives en 2014. Ce parti s'attaque à l'immigration, qu'il qualifie de « menace pour l'identité nationale » (AFP, 2015). La popularité croissance du parti serait due à la peur du terrorisme et de l'islamisme.

Depuis 2014, le groupe allemand Pegida cible en particulier les migrants musulmans. Le mouvement populiste de droite anti-islam organise plusieurs manifestations, soutenues par divers mouvements d'extrême-droite ou néonazis. Bien que l'Allemagne constitue la principale destination d'immigration en Europe depuis 2012, tous types de migrants inclus (OCDE, 2014), le mouvement a réuni, le 15 décembre 2014, plus de 15 000 personnes à Dresde (Thibaut, 2014). D'après John Dalhuisen, directeur d'Amnesty International pour l'Europe, les étrangers et les musulmans sont présentés par certains dirigeants européens comme une menace à la sécurité, à l'identité nationale, des voleurs d'emplois et des abuseurs du système de sécurité sociale (Amnesty International, 2017).

Il faut noter que l'Europe connaît une importante crise migratoire qui se traduit par une augmentation significative de l'immigration. Il s'agit de la plus grande vague de réfugiés depuis 30 ans (Les Décodeurs et Vaudano, 2015). En décembre 2015, un million de migrants sont arrivés par voies terrestre et maritime sur le sol européen (UNHCR, 2015).

Les demandeurs d'asile proviennent principalement de la Syrie, du Kosovo et de l'Afghanistan (Les Décodeurs et Vaudano, 2015). Les migrants arrivent par les pays des Balkans ou par la Méditerranée et ils accostent donc principalement en Italie et en Grèce. La traversée en mer est dangereuse : en 2014, 3281 personnes sont mortes ou sont portées disparues en mer Méditerranée (Les Décodeurs et Vaudano, 2015). L'Europe se montre divisée, ce qui se traduit par diverses tensions

diplomatiques. Malgré plusieurs sommets, les États ne parviennent pas à un accord sur une politique migratoire commune. En 2015, pour aider l'Italie et la Grèce à faire face aux arrivées massives de migrants, la Commission européenne décide d'imposer des quotas aux différents pays pour répartir les 160 000³ réfugiés, mais la République tchèque, la Hongrie, la Roumanie et la Slovaquie s'y opposent (*Le Monde* et AFP, 2017). Le premier ministre hongrois déclare que les immigrés musulmans représentent une menace pour l'identité chrétienne en Europe. Le Danemark, l'Autriche et la Suède rétablissent des contrôles ponctuels à leurs frontières afin de réguler l'afflux de réfugiés (*L'Express* et AFP, 2016). Cette mesure remet en question les accords Schengen qui permettent, depuis 1995, la libre circulation entre 22 des 28 pays de l'Union européenne, ainsi qu'entre l'Islande, la Suisse et le Liechtenstein (Vaudano et Pouchard, 2015). L'Allemagne se montre quant à elle plus ouverte. À elle seule, elle accueille 1,1 million de migrants en 2015 (Boutelet, 2016). Le nombre baisse considérablement l'année suivante suite, entre autres, après l'accord conclu entre l'Union européenne et la Turquie le 18 mars 2016. Cet accord permet de renvoyer, vers la Turquie, les migrants économiques arrivés en Grèce, suspendant ainsi le droit d'asile (Quatremér, 2016). En outre, « pour un Syrien renvoyé en Turquie, un autre Syrien, resté dans les camps de réfugiés en Turquie, sera envoyé en Europe grâce à un corridor humanitaire. L'échange sera plafonné à 72 000 personnes » (Ducourtieux, 2016). En retour, la Turquie obtient une accélération du processus d'adhésion à l'Union européenne et reçoit une aide financière de 6 milliards d'euros, ainsi que la promesse d'une levée de restrictions sur les visas attribués aux Turcs pour entrer

³ Ce chiffre sera revu à la baisse l'année suivante, en mars 2016, à 100000 migrants (Lota, 2017).

dans l'espace Schengen (Ducourtieux, 2016). En octobre 2017, la chancelière allemande Angela Merkel accepte de limiter le nombre de réfugiés à 200 000 par an (Le Forestier, 2017). Finalement, selon Amnesty International (2017), les États membres n'auront atteint que 28,7 % de l'objectif fixé au départ. Seules 46 000 personnes ont été relocalisées (Amnesty International, 2017). Malte est le seul pays de l'U.E. à avoir respecté son engagement.

L'immigration est donc devenue un enjeu sensible dans certaines sociétés, comme en témoignent les nombreux incidents et gestes haineux commis à l'encontre des migrants. On estime d'ailleurs que la politique migratoire d'ouverture de la chancelière Merkel est à l'origine de ses derniers déboires électoraux en novembre 2017. Comme les médias sont les principales sources d'information et d'analyse de l'immigration, nous estimons qu'ils contribuent à la formation de l'opinion publique qui la concerne (incluant les réactions négatives) et donc aussi aux décisions prises par les États. Notre recherche a pour but d'analyser la manière dont les médias relayent l'arrivée des réfugiés syriens au Canada et plus particulièrement, à quels cadres ils recourent pour en traiter.

1.2 Pertinence scientifique

Les médias constituent en effet les principales sources d'information pour les citoyens et jouent de ce fait un rôle important dans la compréhension du monde et donc dans la formation de l'opinion publique. Du point de vue communicationnel, nous cherchons à observer la contribution des médias à la formation de l'opinion publique sur l'immigration, opinion susceptible de contribuer aux tensions et aux menaces à la cohésion sociale.

1.2.1 L'information comme construit médiatique

L'influence des médias de masse sur l'opinion publique a largement été étudiée tout au long du XX^e siècle, donnant lieu à de nombreux travaux auxquels nous reviendrons dans le chapitre de la recension des écrits. Au-delà des différentes appréciations, on peut dire globalement que les effets des médias sur l'opinion publique sont perçus comme réels, mais indirects. Comme l'écrit Charaudeau (2003) :

S'il y a action des médias sur l'opinion publique, ce n'est pas tant du fait de la transmission d'un savoir ou de la façon d'analyser un problème, que du fait du surgissement même de ce problème. Aux événements qui surgissent dans l'espace public s'ajoutent les événements créés par les médias. (Charaudeau, 2003, paragr. 2).

L'information est donc un « construit médiatique » et les médias subissent eux-mêmes diverses influences dont celle du pouvoir politique et des directeurs de communication (Charaudeau, 2003). C'est pourquoi certains chercheurs, dont Neveu (1999, 2015), abordent le rôle des médias dans une perspective plus large, à savoir celle des problèmes publics selon laquelle « Les médias peuvent être [...] d'une efficacité saisissante pour visibiliser des problèmes, contraindre les autorités concernées à y réagir. » (Neveu, 2015).

1.2.2. Le contexte de l'hyperconcurrence

Face à une situation de concurrence accrue, voire « d'hyperconcurrence » selon l'expression de Charron et de Bonville (2004), les médias font appel à différentes méthodes pour augmenter leur audience. Comme Brin et ses collègues le soulignent :

Pour tirer leur épingle du jeu face à une concurrence exacerbée par la surabondance des messages, les médias et les professionnels de l'information eux-mêmes doivent à la fois se distinguer des concurrents et se soucier davantage des préférences du public. (Brin *et al.*, 2004, p.3).

Des recherches ont montré par exemple que les médias privilégiaient le sensationnalisme (Akdenizli *et al.*, 2008) et qu'au moment de traiter de l'immigration, ils avaient tendance à accentuer la question des problèmes économiques et sociaux à propos de l'immigration. Ainsi l'immigration est associée à plusieurs thèmes comme ceux de la criminalité, de la crise économique, ou encore celui de la controverse politique violente.

Sur les réfugiés syriens, on trouve encore peu de travaux. Avant de passer plus systématiquement en revue, dans la dernière partie du prochain chapitre, ce qui s'en rapproche, nous soulignons rapidement deux recherches. La première est celle menée par Blondin-Gravel (2014) dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en sociologie sur *Les effets politiques des spectacles médiatiques d'immigration*. La chercheuse avait réalisé une analyse critique des discours de la presse écrite canadienne au sujet de l'arrivée en août 2010 de 492 requérants du statut de réfugié à bord du bateau MV Sun. Elle cherchait à interpréter le discours médiatique et les liens entre celui-ci et la mise en place subséquente de mesures visant à restreindre les possibilités d'accès non autorisés au Canada. C'est donc une recherche qui cherchait à établir un certain lien de causalité entre un discours et des mesures politiques.

La seconde recherche que nous mentionnerons est d'une plus grande envergure puisqu'il s'agit de celle menée par Benson (2013) sur le traitement médiatique de l'immigration en France et aux États-Unis ; elle portait sur quatre

décennies. La recherche comportait plusieurs dimensions, mais s'intéressait en premier lieu au cadrage médiatique⁴ dans une perspective comparative et politique. Nous y reviendrons plus longuement dans notre chapitre conceptuel puisque c'est cette étude qui a servi à le constituer.

Des différentes recherches que nous avons pu consulter pour mener la nôtre, aucune n'a étudié le traitement médiatique de l'arrivée des réfugiés syriens au Canada avec l'approche de Benson. La recherche qui se rapproche le plus en termes d'objet est celle qu'a menée en sciences politiques De Sy (2016). L'auteure se penche principalement sur la comparaison des médias traditionnels et des nouveaux médias et sur l'influence de leur orientation politique sur le traitement médiatique des Syriens au Québec. Nous y reviendrons dans le prochain chapitre (section 2.2).

⁴ Par cadrage médiatique, nous entendons ici l'ensemble des cadres vus comme des éléments de contenu des textes médiatiques qui orientent le sens produit par ces textes.

CHAPITRE 2 RECENSION DES ÉCRITS



Les deux grands ensembles théoriques que nous avons retenus sont les suivants : tout d'abord l'espace public et ses concepts et notions associés, soit l'opinion publique et l'influence des médias sur la formation de l'opinion publique ; puis les recherches portant sur le cadrage de l'immigration.

2.1 L'espace public

Le premier concept sur lequel nous allons nous pencher est celui d'espace public. Nous nous intéressons à ce concept en raison du lien qu'il permet d'établir entre médias et démocratie. Pour le dire en quelques mots, les médias, qui jouent un rôle central dans l'espace public, participent à la formation de l'opinion publique. C'est du moins la lecture qu'en faisait Habermas dans son ouvrage publié en 1962 et paru en France en 1978 sous le titre de *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. L'ouvrage avait permis de faire connaître le concept dans le champ des communications. Il a suscité un vif intérêt chez les chercheurs, mais aussi des critiques. Les définitions des différents auteurs qui suivent en témoignent.

Chartier (1990) rappelle que le concept est apparu au XVIII^e siècle, notamment dans les écrits de Condorcet et Malherbes. Il désignait alors une nouvelle culture politique qui « transfère le siège de l'autorité du seul vouloir du roi, décidant sans appel et en secret, au jugement d'une entité qui ne s'incarne en aucune institution, qui débat publiquement et qui est plus souveraine que le souverain. » (Chartier cité par Rieffel, 2005, p. 40). Au XVIII^e, dans trois pays européens (Allemagne, Angleterre, France), une « sphère publique bourgeoise » se forme avec le développement « des salons, des cafés, des clubs et des périodiques qui servent de relais aux lecteurs, auteurs et auditeurs. » (Rieffel, 2005, p. 41). Face

à un peuple exclu, faute de compétences suffisantes pour débattre des problèmes littéraires, artistiques, ou politiques, un groupe d'individus appartenant à l'élite intellectuelle forme « un espace où les personnes privées font un usage public de leur raison et instaurent une véritable communication, un échange d'idées ou de jugements. » (Rieffel, 2005, p. 41).

Selon Habermas (1978), le XVIII^e siècle a permis le développement d'une opinion dans la sphère bourgeoise. Maigret (2003) résume la pensée habermassienne comme suit : « Cette dynamique fructueuse de l'échange entre les personnes privées est la substance d'une arène, l'espace public, qui s'intercale entre la société et l'État comme une instance de légitimation centrée sur la logique individuelle. » (Maigret, 2003, p. 217). Avec l'émergence de l'espace public, apparaît aussi le principe de publicité. Pour Habermas, il s'agit d'un des fondements du fonctionnement de l'espace public. Selon Maigret, « La publicité, au sens classique du terme, assure que la connaissance des points de vue est généralisée, que le secret de l'arbitraire ne règne plus. » (Maigret, 2003, p. 217). D'après Rieffel (2005), l'espace public « est le résultat d'un mouvement d'émancipation qui a valorisé la liberté individuelle, l'expression des opinions et qui permet à des acteurs politiques, sociaux, religieux, culturels, de dialoguer, de s'opposer, de se répondre aux yeux de tous. » (Rieffel, 2005, p. 41).

En s'appuyant sur les écrits de Miège (1995), Rieffel rapporte que plusieurs supports existent pour permettre le dialogue et l'échange de points de vue : la presse, la radio, la télévision et plus récemment, Internet (Rieffel, 2005, p. 42). Cet espace public est aujourd'hui composé d'un ensemble de « dispositifs communicationnels » gérés par des journalistes, des chefs d'entreprise, des responsables de la communication (Rieffel, 2005, p. 43). Selon Rieffel, qui

synthétise les propos de Miège, les médias « accentuent l'inégalité d'accès au débat public : il y aurait d'un côté, une minorité de dirigeants et de médiateurs en position favorable et de l'autre côté, une majorité d'individus éprouvant plus ou moins de difficultés à se faire entendre. » (Rieffel, 2005, p. 43).

Selon Fraser (2005), d'autres acteurs existent dans la sphère publique dont les *contre-publics subalternes*, c'est-à-dire, « les membres des groupes sociaux subordonnés — femmes, ouvriers, gens de couleur et homosexuel(le)s. » (Fraser, 2005, p. 138). Les contre-publics subalternes « constituent des arènes discursives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent et diffusent des contre-discours, afin de formuler leur propre interprétation de leurs identités, leurs intérêts et leurs besoins. » (Fraser, 2005, p. 138). Elle donne l'exemple du *contre-public subalterne* féministe nord-américain de la fin du XX^e siècle. Elle souligne que ces groupes concurrents ont toujours existé et non pas uniquement à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, comme le sous-entend Habermas (Fraser, 2005, p. 133). Fraser ajoute que les relations entre la sphère bourgeoise et les publics concurrents ont toujours été conflictuelles.

Selon Neveu (2015) :

L'espace public lui-même ne se limite pas aux médias, il vit partout où des individus font un usage public ou semi-public de leur réflexivité sur des enjeux sociaux. Il se nourrit des échanges dans des sociabilités familiales, festives, des conversations sur les lieux de travail. (Neveu, 2015, p. 155).

Comme nous pouvons le voir, les liens entre l'espace public et la démocratie sont complexes : celui-ci n'étant pas exempt d'inégalités. Il n'en

demeure pas moins que l'émergence d'une sphère publique bourgeoise a donné lieu à la formation et à l'expression publique d'une opinion d'abord limitée à une petite classe d'individus, puis accessible à un plus grand nombre. En outre, cette opinion publique a pu se former chez différents groupes sociaux. L'espace public est donc un espace pluriel, au sein duquel les acteurs médiatiques continuent de jouer un rôle important puisque, dans des conditions idéales, il permet l'expression et la diffusion (la publicité) d'opinions émanant de différents acteurs. Nous allons nous intéresser, dans ce mémoire, à la manière dont les médias, plus précisément la presse québécoise, rapportent les points de vue de différents acteurs participant à la discussion publique sur l'immigration syrienne.

2.1.1 L'opinion publique

L'industrie des médias est en profonde mutation. L'information a dépassé les frontières et depuis les années 2000, les médias traditionnels et sociaux ne cessent de se développer et de se transformer : les premiers traversant une crise financière importante, souvent imputée aux seconds. Depuis l'apparition des médias de masse (les médias traditionnels), de nombreux chercheurs ont discuté de leur influence sur l'opinion publique. Nous allons d'abord définir ce concept.

Rieffel rappelle :

L'idée d'opinion publique renvoie d'abord à celle d'opinion tout court, c'est-à-dire de la croyance douteuse, de « doxa » chez Platon (à mi-chemin entre l'erreur et la vérité) : elle est alors une expression d'une certaine subjectivité, d'une forme de sentiment relativement instable, opposée à la raison. (Rieffel, 2005, p. 32).

Selon Rieffel, il faut ajouter au moins trois caractéristiques

supplémentaires pour qualifier l'opinion de « publique » :

Elle est d'abord le produit d'un auditoire particulier (un public tel que l'électorat) ; elle est ensuite une opinion partagée par un grand nombre d'individus, une opinion commune ; elle est enfin une opinion portée à la connaissance de tous et soumise au jugement de tous ; elle est rendue publique. (Rieffel, 2005, p. 32).

Pour nommer ces trois attributs (un public, une opinion commune, une opinion partagée), Rieffel s'inspire de Burdeau : « C'est une force sociale résultant de la similitude de jugements portés sur certains sujets par une pluralité d'individus et qui s'extériorise dans la mesure où elle prend conscience d'elle-même. » (Burdeau, 1990). Pour Rieffel, « Pour qu'il y ait opinion publique, il faut donc une convergence de vues sur un même sujet, une expression manifeste des jugements et une participation d'un grand nombre d'individus. » (Rieffel, 2005, p. 32).

Bourdieu (1973) s'intéresse à l'opinion publique dans les enquêtes d'opinion. Il remet en question trois postulats les concernant :

Toute enquête d'opinion suppose que tout le monde peut avoir une opinion ; ou, autrement dit, que la production d'une opinion est à la portée de tous. Quitte à heurter un sentiment naïvement démocratique, je contesterai ce premier postulat. Deuxième postulat : on suppose que toutes les opinions se valent. Je pense que l'on peut démontrer qu'il n'en est rien et que le fait de cumuler des opinions qui n'ont pas du tout la même force réelle conduit à produire des artefacts dépourvus de sens. Troisième postulat implicite : dans le simple fait de poser la même question à tout le monde se trouve impliquée l'hypothèse qu'il y a un consensus sur les problèmes, autrement dit qu'il y a un accord sur les questions qui méritent d'être posées. (Bourdieu, 1973, p. 1292).

Selon le sociologue français, les sondages font apparaître une opinion publique qui n'est en réalité qu'un *artefact* « dont la fonction est de dissimuler que l'état de l'opinion à un moment donné du temps est un système de forces, de tensions et qu'il n'est rien de plus inadéquat pour représenter l'état de l'opinion qu'un pourcentage. » (Bourdieu, 1973). Bourdieu différencie l'opinion publique dans les sondages de celle que l'on retrouve, dans « les situations réelles », dans l'espace public :

[...] l'enquête d'opinion traite l'opinion publique comme une simple somme d'opinions individuelles, recueillies dans une situation qui est au fond celle de l'isoloir, où l'individu va furtivement exprimer dans l'isolement une opinion isolée. Dans les situations réelles, les opinions sont des forces et les rapports d'opinions sont des conflits de force entre des groupes. (Bourdieu, 1973, p. 1308).

Rieffel aborde, comme Bourdieu, le thème des sondages (enquêtes) d'opinion : ils « ne peuvent, à eux seuls, refléter l'opinion publique : ils ne sont qu'un élément, parmi d'autres, d'observations des attentes et des réactions des individus appartenant à un même pays ou à une même catégorie sociale. » (Rieffel, 2005, p. 34). Selon Rieffel, aucune technique ne peut réellement refléter « l'opinion publique vraie ». Cette remarque l'amène à ajouter d'autres caractéristiques à l'opinion publique :

Nous savons désormais que celle-ci n'est ni l'agrégation d'opinions privées, ni la manifestation de simples croyances, mais qu'elle résulte d'une élaboration concertée de points de vue, d'une confrontation négociée et sans cesse renouvelée [...] Elle renvoie, en final, à la façon

dont se fonde la cohésion sociale, aux conditions qui rendent possible une entente par la communication. (Rieffel, 2005, p. 34).

Bourdieu estime que certaines classes sociales ne sont pas capables de donner une opinion sur des sujets politiques : « la problématique qui intéresse essentiellement les gens qui détiennent le pouvoir et qui entendent être informés sur les moyens d'organiser leur action politique, est très inégalement maîtrisée par les différentes classes sociales. ». (Bourdieu, 1973, p. 1302). Il critique également leur caractère artificiel : « Si les enquêtes d'opinion saisissent très mal les états virtuels de l'opinion et plus exactement les mouvements d'opinion, c'est, entre autres raisons, que la situation dans laquelle elles appréhendent les opinions est tout à fait artificielle. » (Bourdieu, 1973, p. 1306). Selon Maigret, qui critique la sociologie de la domination dont Bourdieu était l'auteur phare, Bourdieu « surestime l'homogénéité et le poids des définitions dominantes et sous-estime les capacités populaires de réflexion et d'action. » (Maigret, 2003, p. 207).

Pour aborder le concept d'opinion publique, Neveu fait référence à la *vox populi* (Neveu, 2015, p. 149). Le sociologue relève quatre formes d'opinion publique. Les trois premières — le suffrage, le sondage d'opinion et l'opinion mobilisée — sont objectivables, c'est-à-dire, qu'elles sont empiriquement observables. La dernière est « l'opinion publique bricolée » :

Ce terme désigne le fait qu'il soit possible, sur la base d'indices et d'indicateurs parfois un peu chétifs ou peu probants (conversations, propos de dîner, opinions sollicitées d'un chauffeur de taxi ou entendues dans un lieu public), de se forger une vision de l'opinion. (Neveu, 2015, p. 151).

Somme toute, l'opinion publique demeure difficile à saisir, ce qui n'empêche pas les autorités politiques de s'y référer au moment de justifier leurs décisions, d'où l'importance de s'intéresser à l'influence des médias sur sa formation.

2.1.2 L'influence des médias sur l'opinion publique

Les médias jouent également un rôle clé dans la théorie de l'espace public, entre autres parce qu'ils constituent un support pour l'échange des points de vue. Comme nous l'avons déjà brièvement évoqué, les médias participeraient à la production de l'opinion publique et seraient donc en mesure de l'influencer.

L'influence des médias sur l'opinion publique est un sujet complexe auquel Rieffel (2005) répond à l'aide de plusieurs théories. Il cite d'abord la thèse de Gabriel Tarde (1989) : la presse écrite aurait été l'un des facteurs favorisant l'émergence et l'essor de l'opinion publique. Rieffel explique :

L'intérêt de la réflexion de Gabriel Tarde est dans l'explication des causes qui ont présidé à l'émergence du public. C'est grâce aux journaux et en particulier à leur floraison lors de la Révolution française que surgit véritablement un public. [...] Cette nouvelle forme d'association collective s'intensifie durant le XX^e siècle en raison du développement des moyens de communication et de transport, de l'extension de la diffusion de la presse sur tout le territoire. (Rieffel, 2005, p. 35).

Tarde distingue la foule qui « est soumise aux préjugés et aux emballements » du public, composé de « membres plus réfléchis, reliés entre eux par la conviction de partager au même moment un certain nombre d'idées. » (Rieffel, 2005, p. 35). C'est ce public qui aurait donné naissance à l'opinion

publique. Rieffel estime que cette thèse est encore d'actualité :

L'analyse à laquelle procède Gabriel Tarde garde toute sa valeur aujourd'hui. Nul doute que la presse écrite permet, dans certains cas, de favoriser la circulation des idées et des opinions en donnant la parole à certaines personnalités, en faisant intervenir dans ses colonnes des témoignages d'experts ou de simples citoyens. Elle sert, en outre, de lien entre les membres d'une même communauté [...], ou d'un même pays d'origine. (Rieffel, 2005, p. 36).

La seconde thèse que rapporte Rieffel est la suivante : les médias ont modifié les modalités d'expression de l'opinion publique. En effet, l'opinion publique s'exprime également sous la forme de mouvements sociaux et de mobilisations militantes. Par exemple, les programmateurs d'une manifestation font appel aux médias pour faire connaître la cause qu'ils défendent. Ainsi, les médias peuvent participer au succès de ces protestations. Rieffel (2005) reprend l'expression de Champagne (1990), celle de « manifestations médiatiques ». Tous les moyens, comme les communiqués de presse, sont mis en place pour attirer l'attention des journalistes. Les médias sont alors un des acteurs de la construction d'événements et comme nous le verrons plus tard, ils participent aussi à la construction des problèmes publics.

Enfin, Rieffel (2005) rapporte que « les médias peuvent tantôt imposer les thèmes à l'ordre du jour et produire du conformisme, tantôt élargir le débat et favoriser le pluralisme des opinions. » (Rieffel, 2005, p. 37). Rieffel cite une théorie proche de celle de l'agenda, celle de l'effet de fermeture symbolique, utilisée notamment par Bourdieu et Champagne :

Les médias sont devenus, par la manière dont ils imposent une certaine vision des événements, le tribunal de l'opinion : l'actualité se circonscrit à ce dont parlent les journalistes, véritables professionnels de l'opinion publique puisqu'ils délimitent ce qui mérite d'être porté à la connaissance, ou non, du public. (Rieffel, 2005, p. 38).

Rieffel apporte trois objections. Selon lui, les citoyens ne suivent pas seulement les médias, mais sollicitent également leurs proches, comme la famille, les amis. L'influence des médias est alors moins directe. De plus, il existe tout de même une diversité des problématiques dans la société et enfin, les grands enjeux politiques, économiques ou sociaux finissent par être exprimés tôt ou tard.

La spirale du silence

Dans les années 1970, la sociologue allemande Noëlle-Neumann présente un point de vue différent de l'opinion publique en développant la théorie de « la spirale du silence ». Dans cette théorie, Neumann aborde également le sujet de l'influence des médias de masse sur l'opinion publique. Cette théorie sera par la suite discutée par ses pairs.

D'abord, la sociologue « considère l'opinion publique comme le résultat de l'interaction entre les individus et leur environnement social. » (Noëlle-Neumann, 1989, p. 181). La formation de l'opinion publique suivrait ce processus :

L'opinion partagée s'affirme toujours plus fréquemment, et avec plus d'assurance ; on entend l'autre de moins en moins. Les individus perçoivent ces tendances, et adaptent leurs convictions en conséquence. L'un des deux camps en présence accroît son avance pendant que l'autre recule. La tendance à s'exprimer dans un cas et à garder le silence dans l'autre, engendre un processus en spirale qui

installe graduellement une opinion dominante. (Noëlle-Neumann, 1989, p. 182).

Ainsi, cette opinion dominante « commande une attitude et un comportement de soumission, en menaçant d'isolement l'individu récalcitrant, et le politicien d'une perte de soutien populaire. » (Noëlle-Neumann, 1989, p. 182).

Quant à l'influence des médias de masse sur l'opinion publique, la chercheuse demeure prudente : « Ils constituent l'environnement dont la pression déclenche la combativité, la soumission, ou le silence. » (Noëlle-Neumann, 1989, p. 187). Rieffel remet en question la théorie de Noëlle-Neumann : « [...] de nombreuses études montrent aujourd'hui que [l'individu] dispose d'une capacité d'initiative, voire de sélection et de rejet des thématiques diffusées par les médias. » (Rieffel, 2005, p. 40). Selon Rieffel : « Il paraît donc plus sage d'en conclure que la spirale du silence ne se réalise que pour certains sujets et pour certains publics. » (Rieffel, 2005, p. 40).

L'agenda setting

Les médias d'information n'ont pas la capacité de rapporter tous les événements qui se déroulent. Selon Corriveau et Sirois (2012), la sélection de l'information par les médias est nécessaire : « Les communicateurs et les relationnistes de toutes sortes soumettent quotidiennement une somme impressionnante de propositions et, il ne faut pas se le cacher, nombre d'entre elles sont loin d'être d'intérêt public. » (Corriveau et Sirois, 2012, p. 20). Ainsi, les journalistes doivent filtrer et sélectionner les nouvelles qu'ils vont relayer.

Dans leur ouvrage *L'information. La nécessaire perspective citoyenne*, les auteurs abordent également le concept d'agenda, plus précisément, l'*agenda*

setting, généralement traduit par « établissement de l'ordre du jour ». La théorie de l'*agenda setting*, élaborée par McCombs et Shaw (1972), suppose que « lorsque le public consulte les médias pour recueillir des informations sur les problématiques de l'actualité, il apprend également quelle importance accorder à ces différentes problématiques en fonction de la couverture médiatique accordée à chacune d'elles. » (Corriveau et Sirois, 2012, p. 18). En d'autres termes :

Un agenda est une hiérarchie de priorités, une liste d'enjeux classés par ordre d'importance, que l'on peut appréhender par exemple en dénombrant à un moment donné les sujets traités dans la presse et la quantité de temps d'antenne et/ou de lignes qu'ils génèrent, ou, pour les citoyens, en effectuant des sondages d'opinion et des entretiens. (Maigret, 2007, p. 191, cité par Sirois et Corriveau, 2012 p. 18)

Finalement, s'appuyant à nouveau sur Maigret, Corriveau et Sirois notent que « l'apport de cette théorie a été de questionner les effets des médias non pas sur le plan individuel et à court terme, mais sur le plan sociétal et à long terme. » (Corriveau et Sirois, 2012, p. 19). Aussi, le pouvoir de l'*agenda setting* « ne se situe pas dans l'inculcation des idées, mais dans la restriction et la redondance des sujets évoqués. » (Corriveau et Sirois, 2012, p. 19).

Rieffel définit l'*agenda setting* comme :

La thèse selon laquelle les médias définissent les problématiques du moment [...] Elle presuppose que la presse, la radio, la télévision exercent un effet puissant et direct sur les citoyens et que ces derniers ne jouissent que peu d'autonomie dans leur comportement. (Rieffel, 2005, p. 37).

Enfin, mentionnons que Neveu distingue trois agendas : l'agenda des médias, celui du public et celui des politiques publiques (Neveu, 2015, p. 157). L'agenda des médias donne à voir les sujets et les problèmes auxquels les médias accordent un traitement privilégié. Ensuite, l'agenda du public renvoie aux « problèmes qui focalisent l'attention du grand public, ses évolutions. » (Neveu, 2015, p. 158). Le troisième, l'agenda des politiques publiques, « correspond à la hiérarchie des enjeux qui retiennent l'attention des décideurs politiques, équivalent d'une liste d'attente pour être pris en charge par des politiques publiques. » (Neveu, 2015, p. 160).

La construction des problèmes publics

Le concept auquel nous allons maintenant nous intéresser est celui de problème public. Selon Neveu :

Un « problème public » (ou « social problem ») n'est rien d'autre que la transformation d'un fait social quelconque en enjeu de débat public et/ou d'intervention étatique. Du plus tragique au plus anecdotique, tout fait social peut potentiellement devenir un « problème social » s'il est constitué par l'action volontariste de divers opérateurs (Presse, Mouvements sociaux, Partis, Lobbies, Intellectuels...) comme une situation problématique devant être mise en débat et recevoir des réponses en termes d'action publique (budgets, réglementation, répression...). (Neveu, 1999, p. 2)

L'origine des problèmes publics serait la suivante : « Elle naît de l'expérience d'une inquiétante étrangeté où les repères ordinaires ne fonctionnent plus, où le doute s'installe dans le quotidien. » (Neveu, 2015, p. 105).

Neveu (2015) analyse les trajectoires des problèmes publics à travers cinq

opérations : identifier, cadrer, justifier, populariser et mettre en politique publique. L'opération *identifier* « réside dans la prise en charge d'une situation comme étant problématique, justiciable de la critique, du débat et de l'action pour y remédier. » (Neveu, 2015, p. 18). La seconde opération est *cadrer* : « Elle renvoie aux activités de mise en récit, de problématisation. » (Neveu, 2015, p. 18). La troisième opération est *justifier* : « le fait de se rattacher à une démarche de construction d'une argumentation, d'une recevabilité sociale du problème. » (Neveu, 2015, p. 18). Pour faire preuve d'une crédibilité particulière, on aura recours par exemple, « à la science, la sollicitation des émotions, l'invocation de principes de la démocratie. » (Neveu, 2015, p. 18). La quatrième opération est associée au verbe *populariser*. La médiatisation du problème se fera grâce à la presse, Internet, les réseaux sociaux ou les cafés citoyens (Neveu, 2015). Enfin, la dernière et cinquième opération est de *mettre le problème en politique publique* à travers, notamment, l'inscription du problème dans l'agenda politique (Neveu, 2015, p. 18). Les problèmes sociaux ne constituent pas des entités statiques, mais ces derniers se présentent comme des séquences d'événements. Aussi, chaque problème public a sa propre trajectoire (Neveu, selon les propos de Spector et Kitsuse, 2015).

Neveu (1999, 2015) s'inspire aussi de Gusfield (1981), dont l'ouvrage sur la consommation de l'alcool au volant est devenu un classique de la sociologie des problèmes publics. Gusfield avait notamment mis en évidence que le conducteur est considéré aux États-Unis comme la principale cause des accidents d'automobile supplantant d'autres facteurs comme l'état des véhicules, l'état des routes, l'absence de transport en commun, etc. Selon Gusfield, les acteurs qui vont promouvoir un fait en problème public ne sont pas tous égaux :

Ils ont la crédibilité pendant que les autres qui essayent de capter l'attention du public n'y arrivent pas. Les propriétaires [de problèmes publics] peuvent faire des revendications et des déclarations [...] Même s'ils sont opposés à d'autres groupes, ils font partie de ceux qui peuvent gagner l'oreille du public. (Gusfield, 1981, p. 9).

Gusfield parle de « propriété » des problèmes publics (*ownership of public problems*), mais l'expression que retiendra Neveu est celle d'entrepreneur de cause ou l'entrepreneur de problème.

Neveu rappelle l'importance des médias dans la construction des problèmes publics : « La presse s'empare de ces violences pour nourrir la couverture du “problème” qui, elle-même, entretient la mobilisation de l'opinion, suggère la nécessité d'une action publique. » (Neveu, 1999, p. 6).

Le cadrage

Le cadrage désigne une série d'approches permettant d'aborder le rôle des médias dans la production de l'opinion publique. Le concept et ses dérivés (cadre, cadrage, angle) sont aujourd'hui utilisés par de nombreux auteurs, mais c'est l'ouvrage d'Erving Goffman *Frame analysis : An essay on the organization of experience* (1974) qui l'a fait connaître. Dans cet ouvrage, l'auteur analyse comment les gens appréhendent leur environnement à l'aide de cadrages (*frames*). Pour expliquer le cadrage goffmanien, Neveu écrit :

Les interactions sociales les plus ordinaires, la trame du quotidien, sont régulées, rendues fonctionnelles par des cadres d'expérience, des schémas interprétatifs plus ou moins conscients qui nous permettent de faire sens du monde que nous observons, où nous sommes immergés. (Neveu, 2015, p. 98).

Vingt ans après Goffman, Entman emploie le même terme de *framing* pour désigner cette fois « un processus dual (sélection et accentuation) à visée stratégique (promotion d'une vision). » (Maigret, 2003, p. 211). Plus précisément :

Cadrer consiste à sélectionner certains aspects de la réalité perçue et à les rendre plus saillants dans un texte communicationnel, de façon à promouvoir une définition d'un problème particulier, une interprétation causale, une évaluation morale et/ou une recommandation quant à la manière de la traiter. (Entman, 1993, p. 53)

Le cadrage est donc un processus de sélection.

Le cadrage peut prendre la forme de métaphore, d'exemple, de phrase courte, etc. Les médias choisissent certains mots, parfois exagérés (phrases-chocs), pour marquer les esprits. Selon Entman, le cadrage est un processus médiatique et il possède jusqu'à quatre éléments simultanés : d'abord, il consiste à sélectionner certains éléments comme nous l'avons mentionné plus haut. Ensuite, il s'agit d'identifier les causes du problème et de porter un jugement. Le troisième élément est l'évaluation du phénomène, c'est-à-dire le repérage des agents à la source du problème. La quatrième étape consiste à proposer des solutions en mettant en exergue leurs effets probables (Entman, 1993). Ainsi, le cadrage peut influencer les perceptions de la réalité par la seule mise en exergue de certaines caractéristiques. Les cadres vont modeler notre façon de penser et d'interpréter la réalité. Ils vont avoir également des conséquences sur notre façon d'agir ensuite.

McCombs utilise aussi la notion de *framing*, mais il l'inscrit dans l'*agenda-setting* : « Cadrer c'est sélectionner un nombre limité d'attributs thématiquement reliés à des fins d'inclusion dans l'agenda des médias quand un objet particulier

est mis en discussion. » (McCombs 1997 cité dans Neveu, 2015, p. 100). Dans son étude sur le traitement médiatique de la criminalité étrangère en Europe (2002), Tsoukala démontre que les médias ont le pouvoir de former l'opinion publique dans certaines conditions :

Mais quels qu'ils soient, les effets immédiats des messages médiatiques spécifiques sur les individus et dans des circonstances spécifiques, l'influence des médias, en matière d'information, sur les structures et les cognitions sociales des groupes est considérable et accroît davantage lorsque, comme dans le cas de la criminalité des étrangers, le public ne dispose pas d'autres sources d'information ; son opinion tend alors à être déterminée par le cadre d'interprétation idéologique fourni par les médias. (Tsoukala, 2002, p. 64).

2.2 Le cadrage de l'immigration

L'immigration fait partie des « objets particuliers » pour lesquels les sources d'information se résument souvent à celle qu'on trouve dans les médias. Or, dans les médias, les migrants sont parfois dépeints de manière péjorative. Esses et ses collègues (1998) observent que les relations entre les nationaux et les immigrés sont souvent perçues comme un jeu à somme nulle (*zero-sum game*). Dans un contexte de compétition pour l'acquisition de ressources rares, si les immigrés obtiennent davantage, les nationaux auraient forcément moins. Selon Esses et ses collègues (1998), cette représentation des immigrés comme des concurrents se forme à travers les débats dans l'espace public et dans les médias.

D'autres chercheurs se sont penchés sur le portrait du migrant dans la presse. Tsoukala (2002) souligne la criminalisation de l'immigration dans les médias en France, en Allemagne, en Italie et en Grèce dans les années 1990. Ainsi,

l'immigré serait dépeint comme une menace à la sécurité et au bien-être de ces pays en crise identitaire en dépit des études démontrant l'inexistence d'un lien entre criminalité et immigration, notamment chez Adelman et ses collègues (2017) qui ont analysé les statistiques de la criminalité dans les 200 plus grandes zones métropolitaines des États-Unis de 1970 à 2010. Leurs résultats démontrent que l'immigration n'a aucun impact sur le taux de criminalité et qu'elle peut même contribuer à le réduire.

Au Portugal, Ferin Cunha étudie les images de l'immigration, véhiculées en juillet et en août 2000 par deux quotidiens de référence, *Público* et le *Diário de Notícias*, publiés à Lisbonne. La chercheuse conclut que le traitement des immigrés par la presse dépend de leurs origines. Ainsi, les immigrés venant de l'Est de l'Europe font l'objet d'un discours empathique, tandis que les jeunes luso-africains sont considérés comme des non-citoyens, et associés à une image de minorité en situation d'illégalité (Ferin Cunha, 2001).

D'autres recherches portent sur l'immigration comme problème public et l'abordent sous le thème de la construction ou de « l'invention de l'immigration » (Hmed et Laurens, 2008). Ces recherches relèvent de différentes disciplines dont l'histoire, la sociologie et l'ethnographie, et s'apparentent à la sociologie des problèmes publics présentée plus tôt dans les mots de Neveu (2015). Selon Noiriel (2008), la conception de l'immigration comme étant un problème remonterait au début des années 1880 avec l'apparition du mot « immigration » dans le vocabulaire politique français. C'est à partir de ce moment que le mot renvoie à deux grands discours, encore actuels : « Le premier concerne l'entrée et le séjour des étrangers sur le territoire national. Le deuxième touche à la question de l'intégration de ces étrangers (ou de leurs enfants) dans la société française. »

(Noiriel, 2008, p. 15). Plusieurs conflits entre ouvriers français et ouvriers immigrés éclatent au début des années 1880. En 1882, ces faits considérés comme des affaires locales deviennent nationales et font l'objet d'enjeux diplomatiques. Le gouvernement fait alors appel à des experts en statistiques et à des journalistes afin d'établir la gravité du problème de l'immigration (Noiriel, 2008, p. 29). De là découlent plusieurs ouvrages anti-immigration : Drumont (1886) place les juifs comme des ennemis qui menacent la France et légitime ainsi l'antisémitisme. Laumônier (1889) et Bertillon (1896) tiennent des discours pessimistes sur l'immigration et utilisent, de manière récurrente, le thème de l'envahissement. Noiriel (2008) fait part du constat que de nombreuses politiques publiques sont adoptées à l'encontre des étrangers entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Le sujet de l'immigration connaît un emballement dans la presse et les agressions physiques entre des ouvriers français et des ouvriers immigrés triplent dans les années 1890. Selon Noiriel (2008), les arguments portés contre les immigrés à cette époque, comme celui de la criminalité, sont encore présents dans les discours d'aujourd'hui.

Bernardot (2016) s'est intéressé à l'immigration et au registre de l'eau qui s'y rattache. Il rapporte que l'analogie entre la migration et l'eau s'est peu à peu imposée depuis le XIX^e siècle :

Les associations entre les déplacements humains et les éléments liquides constituent assurément des dispositifs rhétoriques et sémiologiques saturant les discours et les représentations. C'est en effet à partir d'ensembles de formules sémiotiques, aquatiques, maritimes, halieutiques, hydrologiques et hydrauliques que se disent, se pensent et s'appliquent les politiques migratoires. (Bernardot, 2016, p. 2)

Selon Bernardot, l'utilisation de cette métaphore pour désigner les migrants donne une image négative de ces derniers, les montrant comme un problème, une menace. De plus, « Elle fonctionne comme une opération de naturalisation déshumanisante des migrants en une masse indifférenciée toujours en mouvement doublée d'une réification raciale et biologique. » (Bernardot, 2016, p. 4). Le recours à ce registre ne touche pas seulement le milieu des médias, mais aussi celui des politiques publiques, en particulier sociales et policières. Pour illustrer ses propos, Bernardot prend l'exemple des campagnes électorales dans les pays anglo-saxons et rapporte que la migration est systématiquement depuis les années 2000 associée à des désastres naturels, comme les inondations. Plus récemment, la fuite des réfugiés syriens se déroule principalement dans un scénario liquide. En effet, les reportages, les photographies montrent des Syriens arrivant avec des embarcations de fortune accostant la Grèce et l'Italie, après avoir traversé la Méditerranée. D'autres les montrent sous la pluie, lors de l'hiver 2015, dans la boue et le froid dans des campements de fortune, dans les pays Balkans, par exemple. L'eau est omniprésente. Selon l'auteur :

[la métaphore liquide] est à la base une construction de la menace. Elle permet d'une part d'échapper à l'évocation aux causes réelles des migrations et aux ressources qu'elles représentent. Elle fournit d'autre part une grille de détection et de traitement de la menace et une justification aux dénis de citoyenneté et d'humanité. (Bernardot, 2016, p. 4)

On retrouve également, dans la recherche menée par Blondin-Gravel (2014), l'utilisation du lexique lié à l'eau dans les articles de presse analysés. Le recours à ce type de vocabulaire « contribue à générer et à faire circuler un

ensemble d'affects, notamment la peur et le sentiment de perte de contrôle » concernant l'arrivée des demandeurs d'asile tamouls au Canada (Blondin-Gravel, 2014, p. 109). Elle estime que ce groupe est alors constitué comme une menace pour le pays.

Waroquier (2016) se penche sur les expressions métaphoriques dans des articles journalistiques du *Monde* et du *Figaro*. La chercheuse analyse le ton adopté dans ces deux journaux à propos de la situation migratoire en Europe et elle classe les expressions sémantiques dans trois catégories : « neutre », « pro-migrant » et « anti-migrant ». Elle conclut que les articles du *Monde* sont plus neutres, tandis que ceux du *Figaro* contiennent plus d'expressions anti-migrantes.

Par exemple, dans *Le Monde* : « Au total, 4 expressions métaphoriques ont été trouvées dans le champ sémantique du “réfugié en termes de déchets” dont deux sont présentées de manière plutôt négative, une de manière positive et une de manière neutre. » (Waroquier, 2016, p. 40). Selon la chercheuse, « Toutes les expressions métaphoriques dans ce champ sont constituées des mots “trier” et “tri”. » (Waroquier, 2016, p. 40). Dans l'extrait suivant, la chercheuse considère que le mot trié est pro-migrant car il se trouve entre guillemets : « (9) Ils avaient précédemment été “triés” et leurs noms inscrits sur des listes afin d’être emmenés vers des destinations correspondant à leur profil. (LM, 09.06.2015) » (Waroquier, 2016, p. 41). Dans les deux phrases suivantes, le mot est plutôt négatif, car les guillemets sont absents : « (10) Le ministre de l’intérieur français voudrait en effet faire accepter à l’Italie l’installation de “hotspots” sur son territoire où seraient triés les migrants avant renvoi rapide d’une partie d’entre eux dans leur pays d’origine... (LM, 25.06.2015) » (Waroquier, 2016, p. 41) et « Les 24 000 demandeurs d’asile seront en effet triés sur le volet. (LM, 08.09.2015) »

(Waroquier, 2016, p. 41). Enfin dans cet extrait : « (11) Le premier ministre a redit sa volonté de mettre sur pied des “*hot spots*”, sorte de centres permettant d’opérer un tri dans les pays d’arrivée, comme la Grèce et l’Italie. (LM, 31.08.2015) », l’expression est plus neutre, car elle « n’est pas constituée du verbe “trier”, mais d’une périphrase adoucissante du verbe, à savoir “opérer un tri”. La périphrase rend l’expression moins forte. » (Waroquier, 2016, p. 41).

Dans le même champ sémantique, *Le Figaro* présente « au total 4 expressions métaphoriques dont 2 sont favorables aux migrants, et dont 2 autres jettent plutôt le discrédit sur les réfugiés et les migrants. » (Waroquier, 2016, p. 42). Par exemple l’expression métaphorique suivante appartient à la catégorie « pro-migrant », car le mot « tri » est écrit avec des guillemets dans cet extrait :

(121) À Paris comme à Calais, les policiers encadrant les opérations se sont livrés au « tri » usuel des migrants, selon leur statut, pour procéder à leur acheminement, soit vers des centres d’hébergement, quand ils en remplissent les conditions, soit vers des centres de rétention, avant leur reconduction dans leur pays d’origine. (LF, 03.05.2015)

Ce n’est pas le cas dans l’exemple suivant :

(123) Bernard Cazeneuve préconise des « hot spots », zones d’attente ou d’accueil, pour fixer les migrants aux portes de l’Europe, en Italie ou en Grèce, les « signaliser » (prise du nom, des empreintes...) et effectuer un premier tri entre ceux qui peuvent être admis et ceux qui doivent repartir. (LF, 12.09.2015 (a))

Rembert (2015) étudie les liens entre les médias français et les autorités

politiques en analysant le contenu de trois journaux relatifs au conflit syrien : *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*. La chercheuse souhaite vérifier l'hypothèse de l'indexation selon laquelle les médias reproduisent le discours des autorités politiques nationales officielles (Rembert, 2015, p. 2). Deux conclusions ressortent : le discours médiatique est homogène et similaire à celui du gouvernement français ; et les quotidiens ont rapporté davantage de témoignages directs du conflit que les propos des autorités françaises.

De Sy (2016) s'est penchée sur le traitement médiatique des réfugiés syriens au Québec à l'aide de l'approche dite *narrative policies frameworks*⁵, approche qui cherche à comprendre comment les récits médiatiques influencent l'adoption de politiques publiques (De Sy, 2016, p. 24). Cette approche identifie quatre éléments : le contexte (*setting*), au moins un personnage (*character*), l'intrigue (*plot*) et la morale de l'histoire (*the moral of the story*). Le contexte désigne les conditions sociales, économiques, juridiques ou géographiques dans lesquelles le problème politique émerge. Le personnage peut être une victime, un méchant ou un héros. Les victimes sont les personnages lésés par les méchants ; les héros apportent des solutions aux problèmes des victimes ; et les méchants sont ceux qui font du mal aux victimes. L'intrigue situe les personnages dans un contexte avec un début, un milieu et une fin. La morale de l'histoire suggère un sentiment positif ou négatif et illustre parfois, mais pas toujours, une solution politique (De Sy, 2016, p. 25).

De Sy (2016) compare le traitement médiatique des médias traditionnels et des médias socionumériques (Google News et YouTube). La chercheuse se

⁵ Traduction libre : « analyse narrative des politiques publiques. »

demande aussi si les médias présentent les réfugiés syriens d'une manière bienveillante ou malveillante. Pour y arriver, la chercheuse a étudié dix sources francophones et anglophones. Ses résultats se divisent en quatre grandes parties. D'abord, la plupart des récits médiatiques montrent que les réfugiés syriens méritent d'avoir des politiques d'immigration bénéfiques. Ensuite, les résultats démontrent qu'il n'y a pas de différence significative entre les discours des médias traditionnels et ceux des médias socionumériques, même chose pour les médias en langue française ou anglaise. Elle conclut que la différence la plus remarquable réside entre les sources progressistes (*liberal sources*) et les autres (*other than liberal sources*). De Sy explique cette conclusion par l'importance du rôle que joue l'idéologie (progressistes vs centristes et conservateurs) dans les récits médiatiques. Par exemple, la chercheuse obtient une grande différence entre les deux types de sources pour l'utilisation du personnage de méchant. En effet, seulement 25 % des sources progressistes utilisent des méchants dans leurs récits, comparativement à 55 % des sources autres que progressistes (De Sy, 2016, p. 72).

Pour sa part, Blondin-Gravel (2014), que nous avons déjà évoquée en lien avec le lexique de l'eau, relève deux séries de cadrages prépondérants : sécuritaires et humanitaires. Elle distribue le cadrage sécuritaire en trois narratifs : le narratif d'illégalité et de criminalité, le narratif de l'invasion et le narratif d'abus du système. Elle souligne que les trois narratifs « s'entrecroisent fréquemment au sein d'un même texte. » (Blondin-Gravel, 2014, p. 103).

[Le premier narratif] problématise l'arrivée des demandeurs d'asile par bateau comme un acte illégal perpétré dans le cadre d'une opération criminelle organisée au profit d'un mouvement terroriste. Les demandeurs d'asile sont ici représentés comme des victimes passives, des « misérables » instrumentalisés par des passeurs de

clandestins et des terroristes afin de camoufler le passage de certains d'entre eux au Canada tout en finançant leurs activités. (Blondin-Gravel, 2014, p. 103).

Le deuxième narratif « problématise l'arrivée du Sun Sea comme un fragment d'une opération organisée de passages de clandestins plus large, un bateau parmi une flotte de navires prêts à le suivre en fonction de la réaction du Canada. » (Blondin-Gravel, 2014, p. 109). Le troisième narratif « problématise l'arrivée des demandeurs d'asile tamouls comme une tentative d'abuser de la générosité du système d'immigration canadien. » (Blondin-Gravel, 2014, p. 112).

Estimant qu'il s'agit pour les médias canadiens de répondre à la « prétention à la neutralité et à l'impartialité caractéristique des médias journalistiques », les discours humanitaires réclament l'inclusion des demandeurs d'asile tamouls, qu'ils distinguent « des figures menaçantes du passeur et du terroriste et en les construisant comme des réfugiés légitimes ayant besoin de l'aide du Canada. » (Blondin-Gravel, 2014, p. 116). Différentes stratégies sont mobilisées dont le recours au témoignage et l'exposition aux souffrances (Blondin-Gravel, 2014, p. 40). À noter que les observations de Blondin-Gravel offrent beaucoup de traits communs avec la recherche de Benson (2013) que la chercheuse ne cite cependant jamais dans son mémoire (déposé en sociologie), tout comme elle ne fait aucune référence aux théories mobilisant le terme de cadrage. Les expression et termes *traitement médiatique*, *discours* et *cadrage* sont d'ailleurs utilisés l'un pour l'autre.

Comme on peut le voir, le conflit syrien a capté l'attention de chercheurs inscrits dans des disciplines variées, mais dont les résultats — heureusement — semblent se recouper. Avec notre recherche, nous avons voulu vérifier si ces

résultats départageant pour l'essentiel deux grands cadrages (pro ou anti-migrants) pouvaient être également observés dans des médias québécois à propos des réfugiés syriens. Pour ce faire, nous avons utilisé les dix grands cadres relevés par Benson que nous allons maintenant présenter dans le chapitre de notre cadre conceptuel.

CHAPITRE 3 CADRE CONCEPTUEL

Dans ce chapitre, nous allons présenter notre cadre conceptuel, c'est-à-dire les éléments conceptuels avec lesquels nous allons travailler pour réaliser notre recherche.

3.1 Le rôle de l'information sur l'immigration

Après avoir exploré l'idée de travailler avec l'approche des problèmes publics dans notre devis de recherche, nous avons finalement retenu l'approche développée par Benson (2013) pour étudier le cadrage médiatique de l'immigration, approche que nous avons évoquée rapidement dans le chapitre précédent. Non seulement l'objet auquel avait été appliquée l'approche de Benson est proche du nôtre, mais l'approche des cadrages de Benson est relativement simple à utiliser, ce qui convient bien à un projet de deuxième cycle. Rappelons que, dans son ouvrage *Sharing Immigration News, A French-American Comparison*⁶, Rodney Benson observe les différents cadres de l'immigration par les médias en France et aux États-Unis sur une période de quarante ans. Le professeur américain rappelle que nos connaissances sur la question migratoire proviennent principalement des médias et ne permettent pas une réflexion en profondeur : “what we know about immigration is limited by the information and analyses we receive from the news media”.⁷ (Benson, 2013, p. 1).

⁶ Qui a été traduit récemment en français sous le titre de *L'immigration au prisme des médias* (2018).

⁷ Traduction libre : « Ce que nous savons à propos de l'immigration est limité par les informations et les analyses que nous recevons des médias ».

L'approche de Benson comprend à la fois des éléments théoriques et des outils méthodologiques. Benson se penche sur le traitement médiatique au motif que l'immigration a des conséquences sur notre vie de tous les jours et que ce sont les médias qui produisent les informations et les analyses avec lesquelles nous pouvons comprendre la situation :

Globally, migration is on the rise, with positive and negative effects on the fabric of daily life in both sending and receiving nation-states. Immigration is reshaping our lives, yet much of what we know about immigration is limited by the information and analyses we receive from the news media. Are the media up to the task?⁸ (Benson, 2013a, p. 1).

Il estime que pour comprendre la réalité complexe de l'immigration, il vaut mieux un champ journalistique structuré par des fins civiles-morales que par des fins commerciales ou politiques⁹. Sa recherche s'inscrit donc au croisement des recherches sur les transformations du journalisme et de celles qui sont menées en économie politique des médias. Nous y reviendrons un peu plus loin.

⁸ Traduction libre : « Globalement, la migration est en augmentation, avec des effets positifs et négatifs sur la vie quotidienne tant des États-nations qui envoient des migrants que ceux qui en reçoivent. L'immigration remodèle nos vies, pourtant une grande partie de ce que nous savons est limitée par les informations et les analyses que nous recevons des médias. Les médias sont-ils à la hauteur ? »

⁹ "My claim in this book is straightforward: we are more likely to get a clearer picture of this complex reality when the "journalistic field" is shaped more by civic-cultural ends than by commercial or instrumental political ends. This is not a question of ethics, it is a question of social structure: the challenge is to find the best ways to institutionally secure "quality" journalism, in all senses of the term." (Benson 2013a, p. 1).

En comparant les traitements médiatiques de l'immigration en France et aux États-Unis, Benson observe de part et d'autre que l'accent est mis sur les questions humanitaires et de sécurité, suivant de près l'agenda politique. En effet, insister sur ces deux cadrages représente plusieurs avantages pour les médias : « Spectaculaires, simples et très visuels, ces deux cadrages présentent l'avantage de s'accorder avec le discours des associations et des organismes d'Etat hostiles ou favorables aux immigrés. Ils satisfont une double exigence commerciale et politique. » (Benson, 2015a). Les cadrages humanitaire et sécuritaire permettent également aux médias d'en tirer un profit commercial, en particulier, en termes d'audience :

Tout comme le thème de l'ordre public, l'approche humanitaire permet de capter l'audience. Aux Etats-Unis, elle correspond bien à l'écriture narrative et personnalisée qui fait florès dans les médias. Bien utilisé, ce style peut restituer de façon efficace l'expérience des migrants et sensibiliser les lecteurs-spectateurs à des milieux sociaux qui leur sont inconnus. (Benson, 2015a).

Les traitements médiatiques des deux pays ne présentent pas que des points communs. Ils se distinguent à de nombreux égards. Les médias français offrent une plus grande diversité de points de vue (d'acteurs), une approche plus globale, plus sympathique à la société civile, davantage portée sur les explications globales (structurelles) et beaucoup plus critique du gouvernement et des partis politiques. Les médias étasuniens investiguent plus finement les dérives bureaucratiques et la corruption, soulignant l'hypocrisie des politiciens anti-immigrants et s'attachant à rendre compte de la diversité des expériences

individuelles de l'immigration¹⁰.

3.2 Les dimensions épistémologiques de la recherche menée par Benson

Sur le plan épistémologique, Benson s'en tient à une étude du contenu manifeste (Benson 2013, p. 5) comme c'est souvent le cas des approches quantitatives (de Bonville, 2006). Recensant différents auteurs sur le traitement médiatique de l'immigration, en particulier sur le récit de la menace latino-américaine (*latino threat narrative*), Benson critique les approches qualitatives « subtile » parce qu'il juge que ces méthodes risquent de mener à de la surinterprétation¹¹. Il estime par ailleurs que la connaissance est toujours construite et que la question est alors de savoir dans quelles conditions sociales est produite la connaissance journalistique¹². À noter qu'il combine à l'analyse des cadres une série d'entretiens réalisés avec des journalistes et des chercheurs étasuniens et français et que sa recherche ne s'est pas limitée à étudier des cadres médiatiques, mais comprend également l'étude de documents officiels, de manifestes militants et de travaux scientifiques (Benson 2013, p. 5-6), ce qui le rapproche de la sociologie politique des problèmes publics que nous avons

¹⁰ "I show that, in many ways, the French news media as a whole are more multiperspectival, more supportive of civil society mobilization, more oriented toward structural explanations, and more substantively critical of government and the leading political parties. American journalism, however, does more to investigate bureaucratic incompetence and corruption, to highlight the hypocrisy of anti-immigrant politicians, and to trace the diverse "narratives" of individual immigrants and the immigrant experience" (Benson, 2013a, p. 19).

¹¹ : "methods [that] nevertheless risk overinterpretation." (Benson, 2013a, p. 5).

¹² "All knowledge is constructed. The question is, what are the social conditions underlying the production of journalistic knowledge?" (Benson, 2013a p. 2).

associée à Neveu (2015) dans le chapitre de recension des écrits¹³. Benson s'intéresse notamment au genre des journalistes, à leur statut (spécialisé ou non), à la diversité des acteurs intervenant sur l'enjeu de l'immigration (dans une perspective habermassienne) et aux positions occupées dans le champ journalistique par différents médias. Il inscrit explicitement son travail (Benson 2013, p. 14) dans le prolongement de la sociologie de l'information médiatique (*sociology of news*), qu'il distingue de l'approche bourdieusienne du champ journalistique (Benson 2013, p. 12-15) en présentant son approche comme un modèle explicatif intégrant les dimensions de position, de logique (les pratiques) et de structure du champ journalistique (Benson 2013, p. 17). Dans le cadre de notre mémoire, nous nous limiterons à l'étude des cadres médiatiques.

3.3 Les cadres médiatiques de Benson

Selon Benson, un cadre linguistique (*linguistic frame*)¹⁴ se définit : « — comme le cadre d'une fenêtre — oriente notre attention vers un point de vue particulier excluant les autres. »¹⁵. La métaphore du cadre (ou de l'angle) nous rappelle que dans chacune des manières de voir un enjeu ou un événement, il existe une part de vérité (Benson, 2013, p. 4). Il s'agit bien ici d'une perception

¹³ C'est d'ailleurs Neveu qui signe la préface de la traduction de Benson en français. (Benson, 2018).

¹⁴Ici, nous avons traduit littéralement *frame* par cadre afin de pouvoir garder le sens de la métaphore. L'article de Benson paru dans *Le Monde diplomatique* utilise plutôt le terme *angle* (2015b), mais la traduction en français de son ouvrage parue en 2018 utilise le mot *cadre*.

¹⁵ "A linguistic frame- like a window frame – focuses our attention on a particular vista to the exclusion of others." (Benson, 2013, p. 4).

sélective face aux différents événements à laquelle procèdent tout citoyen, et non seulement les journalistes. S'appuyant sur McCombs (2004) que nous avons évoqué dans notre chapitre sur la recension des écrits, Benson souligne le rôle important des médias dans l'établissement de l'agenda (*agenda setting*) :

What we do know is that news media play an important role in setting the public agenda (McCombs 2004). In their choices of which events and trends to highlight and which to downplay or ignore, media do not simply reflect social reality but actively shape it.¹⁶ (Benson, 2013, p. 5).

Au terme de son étude, Benson (2015b) propose dix grands cadres de l'immigration. Trois cadres conçoivent les immigrants comme des victimes : l'angle de l'économie mondiale met l'accent sur la pauvreté dans le monde, le sous-développement et l'inégalité, la migration du Sud vers le Nord ; l'angle humanitaire met en avant les difficultés économiques, sociales et politiques des immigrants ; l'angle raciste/xénophobe attire l'attention sur les attaques et les discriminations subies par les immigrants en raison de leur appartenance nationale, culturelle ou religieuse.

Trois autres angles présentent les immigrés comme des héros : l'angle de la diversité culturelle montre que les différences constituent un apport pour la communauté nationale ; l'angle de l'intégration met en vedette ceux qui

¹⁶ Traduction libre : « Ce que nous savons, c'est que les médias jouent un rôle important dans la réalisation de l'agenda public (McCombs, 2004). En choisissant les événements et tendances à mettre en lumière et ceux à minimiser ou à ignorer, les médias ne reflètent pas seulement la réalité mais ils la façonnent activement ».

s'adaptent à leur société d'accueil, tant sur le plan civique que culturel ; l'angle du bon travailleur repose sur le principe qu'ils « font les travaux dont personne ne veut » (sans prendre en compte les facteurs dissuasifs pour les autochtones, tels que les bas salaires).

Les quatre autres angles présentent les immigrants ou l'immigration comme une menace : l'angle du travail les accuse d'accaparer les emplois des nationaux ou de tirer les salaires vers le bas ; l'angle de l'ordre public met l'accent sur la dimension sécuritaire ; l'angle fiscal s'inquiète du prétendu coût pour les contribuables en matière de santé publique et d'éducation ; et enfin, l'angle de la cohésion nationale associe les différences culturelles (tradition, religion, langue) dont ils sont porteurs à une menace pour l'unité nationale et l'harmonie sociale.

Ainsi, les six angles qui présentent les immigrants comme des victimes et des héros sont pro-immigrants tandis que les quatre autres sont anti-immigrants.

CHAPITRE 4 MÉTHODOLOGIE

Il sera question dans ce chapitre de l'aspect méthodologique du mémoire. Nous soulignerons d'abord nos choix épistémologiques et en particulier le choix de faire une analyse qualitative, empruntant par ailleurs une démarche partiellement hypothético-inductive. Puis nous expliquerons notre stratégie de recherche qui s'appuie sur les cadres médiatiques de Benson (2013). Nous présenterons notre terrain, notre échantillon, notre corpus et nos critères de sélection. Finalement, nous présenterons notre grille d'analyse en reprenant les cadres recensés par Benson (2013) dans son étude.

4.1 Objet et objectif de la recherche

Notre objet de recherche est le cadrage médiatique de l'arrivée des réfugiés syriens au Canada dans les trois principaux quotidiens du Québec.

Notre objectif était d'analyser la manière dont les médias québécois ont traité le sujet de l'immigration syrienne dans le contexte du printemps arabe. Plus précisément, nous avons étudié le cadrage médiatique de l'arrivée des réfugiés syriens au Canada dans les trois principaux quotidiens du Québec, *Le Journal de Montréal*, *La Presse* et *Le Devoir*, entre novembre 2015 et février 2016, couvrant la période pendant laquelle les 25 000 premiers réfugiés syriens sont arrivés, répondant ainsi à la promesse faite par Justin Trudeau en campagne électorale.

Nous avons analysé les cadres qu'avait adoptés la presse écrite parce que nous pensons qu'ils sont susceptibles d'influencer l'opinion publique en raison de leur rôle dans la mise à l'agenda des dossiers publics.

4.2 Question et sous-questions de recherche

Inspirée par Benson, notre question principale et nos sous-questions se lisent comme suit :

Question principale :

Comment les médias québécois cadrent-ils l'arrivée des migrants syriens au Canada ?

Sous-questions :

Les médias québécois adoptent-ils des cadres pro-migrants, anti-migrants ?

Les médias adoptent-ils tous les mêmes cadres ou observe-t-on des différences notables entre les trois médias ?

4.3 Choix épistémologiques

Pour mener notre étude, nous avons utilisé les principes de la recherche qualitative. Nous avons cherché à comprendre des articles de presse rattachés à leur contexte de publication. En effet, selon Giordano (2003), « il ne s'agit pas de rechercher des régularités statistiques (entre individus substituables), mais de rechercher les significations, de comprendre des processus, dans des situations uniques et/ou fortement contextualisées. » (Giordano, 2003, p. 16). Nos données étant discursives, la recherche qualitative est plus adaptée que la recherche quantitative pour notre étude (Bonneville, Grosjean et Lagacé, 2007). Au vu de notre échantillon (80 articles), il était possible de faire l'analyse sans l'aide d'un logiciel. Finalement, l'approche qualitative nous a permis de mieux comprendre la façon dont l'arrivée des réfugiés syriens au Canada avait été

traitée par les journaux québécois.

Par ailleurs, nous avons adopté une démarche *partiellement hypothético-déductive* puisque nous avons emprunté un cadre théorique issu d'observations tirées de travaux antérieurs portant sur un objet similaire. Nous avons estimé que les cadres définis par Benson à l'issue de ses recherches étaient susceptibles de se retrouver dans le corpus que nous avons étudié (et donc que des observations générales de Benson pouvaient être reportées sur les cas particuliers que nous allions étudier). Nous avons néanmoins laissé de la place à la démarche inductive au moment d'interpréter les résultats (Bonneville, Grosjean et Lagacé, 2007). Nous avons estimé en effet que les dix cadres de Benson ne permettaient pas d'interpréter l'ensemble de nos résultats et que certains d'entre eux ne pouvaient s'expliquer qu'à partir d'une très bonne connaissance du contexte québécois et canadien dans lequel le corpus avait été produit et reçu. C'est donc en observant nos cas particuliers que nous avons produit les nouveaux cadres que nous avons intégrés à la liste de Benson. Nous y reviendrons au moment de discuter des résultats.

4.4 Stratégie de recherche

Au départ, nous avions choisi d'utiliser le cadre théorique de la sociologie politique des problèmes publics (Neveu, 2015) pour étudier l'arrivée des réfugiés syriens au Canada. Cependant, ce dernier est apparu trop ambitieux pour l'exercice d'un mémoire. Nous avons alors décidé de nous limiter au cadrage médiatique.

En effet, depuis les années 1990, l'analyse du discours médiatique à

l'aide de cadres est de plus en plus pratiquée par les chercheurs en communication, ou ceux des *media studies*. Aux États-Unis, il existe une abondante littérature des *media frames* depuis les années 1980, dont l'un des précurseurs est Gitlin (1980).

Si nous nous intéressons d'un peu plus près au travail journalistique, nous savons bien que l'objectivité est le mot d'ordre pour les journalistes. Seulement, ces derniers ne peuvent pas reprendre l'entièreté des événements qui se déroulent dans le monde. Selon Gitlin, “Media frames, largely unspoken and unacknowledged, organize the world both for journalists who report it and, for some important degree, for us who rely on their reports.”¹⁷ (1980, p. 8). L'utilisation de cadres dans la presse est donc nécessaire, car ils permettent de donner une intelligibilité au monde social qui nous entoure (Esquenazi, 2002). En effet, selon Gitlin (1980), « for organizational reasons alone, frames are unavoidable, and journalism is organized to regulate their production. »¹⁸ (p. 7). Aussi, étudier le discours de presse à l'aide de cadres nous permet de voir comment les journalistes ont représenté notre sujet de recherche : l'arrivée des réfugiés syriens au Canada.

Pour l'étudier, nous nous sommes inspirée du travail de Benson sur l'immigration (2013). Celui-ci porte sur un ensemble d'articles de la presse écrite, ainsi que des informations télévisées, et ce, sur une large période,

¹⁷ Traduction libre : « Les cadres médiatiques, largement non-dits et non-reconnus, organisent le monde tant pour les journalistes qui les rapportent que, dans une certaine mesure, pour nous qui comptions sur leurs reportages ».

¹⁸ Traduction libre : « Pour des raisons uniquement organisationnelles, les cadres sont inévitables, et le journalisme est organisé pour contrôler leur production ».

couvrant pas moins de 40 ans sur le sujet de l'immigration en France et aux États-Unis. De là, le chercheur a relevé les angles adoptés par les journalistes pour traiter ce sujet.

Comme Benson, nous avons choisi d'analyser le discours médiatique selon les angles adoptés par les journalistes : « Plutôt que de reprendre la dichotomie factice entre parti pris et objectivité, la question de l'angle (*frame*) met l'accent sur le fait qu'ils sélectionnent et amplifient certains aspects de la réalité au détriment d'autres. » (Benson, 2015b).

4.4.1 Terrain

Pour mener à bien notre projet de recherche, nous avons eu à préciser le terrain sur lequel nous voulions nous pencher. Dans son étude, Benson (2013) analyse deux types de médias en France et aux États-Unis, à savoir les articles de journaux et les informations télévisées. Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, nous avons jugé qu'il était plus réaliste de nous concentrer sur un seul type médiatique.

Nous avons privilégié les productions de la presse écrite. Ce choix s'explique pour plusieurs raisons. Bien que le secteur des informations, plus précisément celui de la presse écrite, soit en crise au Québec (MCE Conseils, mai 2016), nous avons vu dans le chapitre de recension des écrits que les médias possèdent encore une influence sur la formation de l'opinion publique et donc sur les lecteurs. De plus, malgré la démocratisation de l'accès à l'information grâce à Internet, la presse écrite demeure un lieu qui permet d'obtenir une compréhension profonde et éclairée des événements. Ainsi, la presse donne « l'accès à une information détaillée et diversifiée de la situation socio-

économique du Québec et de sa place dans le monde. » (MCE Conseils, mai 2016). D'ailleurs, le rôle du journaliste n'est pas simplement de rapporter les faits, mais il peut, par exemple, chercher à donner une explication, une interprétation des faits, voire des solutions, à une situation qui suscite une controverse (Neveu, 1999).

Nous avons donc retenu les deux journaux montréalais ayant les plus grands tirages au Québec, soit *Le Journal de Montréal* et *La Presse*. Nous avons également sélectionné *Le Devoir*, un journal plus élitiste. Ces trois journaux couvrent un éventail relativement large d'orientations politiques et s'adressent à différents types de lectorat. Il est intéressant de se pencher sur leurs positionnements, ainsi que sur leurs façons de couvrir la question des réfugiés syriens.

Le sondage Vividata, couvrant la période de janvier à décembre 2016, s'est intéressé à la taille du lectorat québécois des quotidiens et des magazines. Pour la version imprimée sur l'ensemble de la semaine, le sondage démontre que *Le Journal de Montréal* avait le plus grand lectorat, attirant en moyenne, 2 331 000 lecteurs chaque semaine (Jacques, 2017). Suivaient trois autres journaux : *Le Journal de Québec* avec 1 146 000 lecteurs et *La Presse* et *Le Devoir* attirant 536 000 lecteurs chacun. Pour la version numérique, *La Presse* prenait la tête avec un lectorat moyen de 1 910 000, suivi du *Journal de Montréal* (1 211 000). À noter que le journal *La Presse* a cessé définitivement la publication de son édition papier et sa version électronique LaPresseSurMonOrdi.ca, le 30 décembre 2017. Le sondage rapporte d'autres informations intéressantes concernant le lectorat :

78 % des Canadiens lisent un journal chaque semaine. De ceux-ci, 46 % ne lisent qu'en version imprimée et 16 %, qu'en version numérique. Le reste des lecteurs consomment les journaux à la fois en formats imprimé et numérique, un lectorat constant dans tous les groupes d'âge. Les boomers seraient plus enclins à se rendre directement sur le site web d'un journal, alors que les milléniaux sont plus enclins à accéder au site web d'un journal par l'entremise d'un lien sur les médias sociaux. (Jacques, 2017).

La page éditoriale du journal *La Presse* est en faveur du fédéralisme canadien et prend généralement position en faveur du Parti libéral sur les scènes politiques fédérale et provinciale (Bergeron, 2018). Ce journal s'adresse à un lectorat économiquement et socialement varié. Le quotidien est accessible gratuitement sur son site Internet ainsi que sur ses applications pour tablettes et téléphones intelligents sur la Presse+. Ses compétiteurs directs sont *Le Journal de Montréal* et *Le Devoir*. Créé en 1964, *Le Journal de Montréal* est de format tabloïd et vise un lectorat populaire. Il est axé sur la couverture des affaires judiciaires (faits divers) et sportives. Le journalisme d'opinion occupe un espace important. *Le Devoir*, journal indépendant à tirage limité, vise un lectorat plus instruit. Sa dimension internationale s'illustre par sa collaboration avec le journal français *Libération* et l'Agence France-Presse (AFP).

4.4.2 Échantillon et corpus

Nous avons donc constitué un échantillon à partir des textes publiés par les trois quotidiens entre le 4 novembre 2015, date à laquelle Justin Trudeau a pris ses fonctions de premier ministre du Canada, au 27 février 2016, jour où le 25000^e réfugié syrien est arrivé sur le sol canadien. Ces dates symboliques nous ont permis de délimiter notre période d'analyse. En effet, la première date

permet d'avoir les commentaires à chaud des principaux acteurs de l'espace public. Bien que cette décision ait été annoncée lors de la campagne électorale de Justin Trudeau, la date d'entrée en fonction du nouveau premier ministre entérine la mise en place du dispositif d'accueil des réfugiés syriens au Canada. En outre, le choix de cette date permet aussi de voir les réactions et les attentes des différentes personnes politiques suite à cette élection. La fin de la période choisie correspond à la réussite de la promesse du premier ministre canadien. De plus, plusieurs événements importants se sont déroulés pendant cette période, dont les attentats à Paris en novembre 2015 ainsi que les agressions à Cologne perpétrées pendant les festivités du Nouvel An 2016. Ces deux événements ont été beaucoup relayés dans la presse écrite. Nous pouvions nous attendre à ce que le discours médiatique se modifie après ces événements.

À noter que pour nous aider à choisir nos dates, nous avions d'abord eu recours à l'outil, issu de Google Labs, Google Trends. Il permet de connaître le nombre de fois qu'un terme a fait l'objet d'une requête dans le moteur de recherche. Ainsi, Google Trends permet d'analyser la popularité d'un terme pour une période et un pays donnés et de connaître les tendances de recherche (Wikipédia, s.d.). Nous avions alors lancé l'expression « réfugiés syriens », sur une période de six mois (du 1er octobre 2015 au 1er avril 2016) et sélectionné la province du Québec. Nous avions constaté que l'expression est populaire de novembre 2015 jusqu'à mi-février 2016. Nous avions remarqué également deux périodes de forte popularité : du 11 novembre 2015 au 27 novembre 2015, ainsi que du 9 décembre 2015 au 12 décembre 2015. La première période peut s'expliquer par les attentats qui ont eu lieu à Paris le 13 novembre 2015. La deuxième période s'expliquerait par un autre événement, celui de l'arrivée des

premiers réfugiés syriens sur le sol canadien, le 11 décembre 2015 à l'aéroport de Toronto. C'est, en effet, le jour du 11 décembre que le mot-clé « réfugiés syriens » a suscité le plus de recherches pendant toute la période analysée.

Une série de tests

Nous avons entrepris un premier repérage des cadres dans les médias en vue d'une conférence à l'ACFAS en mai 2017. Pour relever les principaux cadres, nous avions alors fait une recherche sur Google Actualités entre le 4 novembre 2015 et le 27 février 2016, couvrant ainsi la période qui va de l'annonce officielle du premier ministre Trudeau d'accueillir 25 000 réfugiés syriens jusqu'à l'arrivée du 25000^e réfugié syrien.

Ensuite, nous avons effectué deux grandes séries de tests pour sélectionner les textes qui allaient composer notre corpus final. Nous avons consulté une base de données interrogable à distance, disponible gratuitement : EURÈKA. Cette base de données permet d'avoir accès aux textes complets de journaux canadiens et québécois francophones comme *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Droit*, *Le Soleil* et *Le Nouvelliste*. Nous avons alors lancé nos recherches avec divers mots-clés¹⁹, en sélectionnant les journaux et la période que nous avions choisis précédemment. Nous nous sommes inspirée des mots-clés qu'avait utilisés Benson (2013) dans son étude.

Nous avons lancé notre première série de tests avec le mot *Syrie** avec trois autres mots-clés : d'abord *immig**, puis *réfug** et enfin *migr**. Nous avons

¹⁹ Le terme *mot-clé* est emprunté aux consignes d'Eurêka.

obtenu les résultats suivants :

immig* et Syrie*

Le Devoir : 125 textes

Le Journal de Montréal : 106 textes

La Presse : 85 textes

réfug* et Syrie*

Le Devoir : 272 textes

Le Journal de Montréal : 227 textes

La Presse : 191 textes

migr* et Syrie*

Le Devoir : 110 textes

Le Journal de Montréal : 50 textes

La Presse : 53 textes

Nous avons ainsi observé que c'était *Le Devoir* qui avait publié le plus de textes contenant les différentes combinaisons de mots-clés de ce premier test et que *La Presse* était des trois quotidiens celui qui en avait le moins publié. Nous avons également observé que les textes comprenant le mot-clé *réfug étaient les plus nombreux et qu'on trouve plus souvent des termes commençant avec *immig** (314 textes) qu'avec *migr** (213 textes) pour désigner les réfugiés syriens nouvellement arrivés au Canada.

Ensuite, nous avons donc fait quatre sous-tests en regroupant les mots-clés suivants : *migr**, *Syrie**, *réfug**, *immig**; *réfug**, *Syrie**, *migr**; *immigr**, *Syrie**, *migr**; *immigr**, *Syrie**, *réfug**. Nous avons obtenu les résultats suivants :

migr*, Syrie*, réfug*, immig*

Le Devoir (D) : 32 textes

Le Journal de Montréal (JdM) : 22 textes

La Presse (P) : 26 textes

réfug**, *Syrie**, *migr**Le Devoir* : 82 textes*Le Journal de Montréal* : 39 textes*La Presse* : 48 textes***immigr**, *Syrie**, *migr*****Le Devoir* : 35 textes*Le Journal de Montréal* : 26 textes*La Presse* : 27 textes***immigr**, *Syrie**, *réfug*****Le Devoir* : 117 textes*Le Journal de Montréal* : 85 textes*La Presse* : 82 textes

Pour notre analyse, nous avons finalement retenu l'ensemble des mots-clés suivants : *migr**, *Syrie**, *réfug**, *immig**. Le fait de prendre tous les mots-clés permet en effet de réduire la taille du corpus.

Pour un meilleur visuel, nous avons également mis les résultats sous forme de tableau.

Tableau 1 : Résultats des tests

Mots-clés \ Journal	<i>immig*</i> <i>Syrie*</i>	<i>réfug*</i> <i>Syrie*</i>	<i>migr*</i> <i>Syrie*</i>	<i>migr*</i> <i>Syrie*</i> <i>réfug*</i> <i>immig*</i>	<i>réfug*</i> <i>Syrie*</i> <i>migr*</i>	<i>immigr*</i> <i>Syrie*</i> <i>migr*</i>	<i>immigr*</i> <i>Syrie*</i> <i>réfug*</i>
<i>Le Devoir</i>	125	272	110	32	82	35	117
<i>Le Journal de Montréal</i>	106	227	50	22	39	26	85
<i>La Presse</i>	85	191	53	26	48	27	82
Total	316	690	213	80	169	88	284

Somme toute, nous avons défini un échantillonnage en trois étapes

(sources, dates, éléments), comme c'est souvent le cas pour les analyses qualitatives de contenu (Bonneville, Grosjean et Lagacé, 2007, p. 193). Notre échantillon était composé de 80 textes, dont 32 textes du *Devoir*, 22 textes du *Journal de Montréal* et de 26 textes de *La Presse* répertorié à l'aide de quatre mots-clés.

Nous nous sommes également intéressée aux différents acteurs qui participent au discours sur les réfugiés syriens. Nous avons suivi la méthode de Benson pour les relever : “To access who “speaks” in news media coverage of immigration, articles and television transcripts were also coded for individuals or organizations quoted or paraphrased”²⁰ (Benson, 2013, p. 7). En effet, pour Hallin et Mancini :

This kind of study would make possible to explore which points of view are able to enter the public sphere, which actors and institutions are able to shape the process of debate, and how these processes are affected by the structural characteristics of media systems”²¹ (Hallin, Mancini, 2004, p. 304).

²⁰ Traduction libre : « Pour savoir qui « parle » dans la couverture médiatique de l'immigration, les articles et les transcriptions télévisées ont également été codés pour les individus et les organisations cités ou paraphrasés ».

²¹ Traduction libre : « Ce genre d'études permettraient d'explorer quels points de vue peuvent entrer dans la sphère publique, quels acteurs et institutions sont capables de façonner le processus de débat et comment ces processus sont affectés par les caractéristiques structurelles des systèmes médiatiques ».

4.4.3 Critères de sélection

Lors de notre sélection finale, les textes devaient respecter plusieurs critères :

1) Les textes sont des articles.

2) Ils sont publiés dans un des trois médias sélectionnés (*Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *La Presse*). Il s'agit des trois quotidiens les plus lus au Québec. Cette sélection permet d'obtenir des articles variés.

3) Les articles contiennent obligatoirement tous les mots-clés (migr*, Syrie*, réfug*, immig*). Le fait d'avoir conservé tous les mots-clés permet d'obtenir un corpus exploitable dans le cadre d'une recherche qualitative.

4) L'objet central de l'article est l'arrivée des réfugiés syriens au Québec/Canada. Les articles doivent concorder avec notre sujet de recherche.

5) Les articles sont extraits uniquement de la « version papier ». En effet, le logiciel Eurêka propose trois sources disponibles : la version papier, le site Web du quotidien et les blogues du journal. Notre analyse porte sur la presse écrite et non sur les médias en général.

6) Les articles sont sélectionnés sur la période du 4 novembre 2015 au 27 février 2016. S'agissant d'une recherche qualitative, notre corpus ne peut pas s'étendre sur une période trop longue pour la faisabilité de la recherche.

Pour respecter ces critères, nous avons dû retirer 14 des 80 textes que nous avions repérés : soit parce qu'ils n'étaient pas écrits par des journalistes (ce n'étaient pas des articles), soit parce que le sujet principal ne portait pas sur les réfugiés syriens. Nous avons donc obtenu un corpus de 66 articles, soit 26 articles du *Devoir*, 20 articles du *Journal de Montréal* et 20 de *La Presse*.

Les articles associés au *Devoir* comprennent 13 articles signés par des journalistes du *Devoir* (D) ; ainsi que 10 dépêches de l'agence France-Presse (DAF) ; un article de *Libération* (DL), une dépêche de La Presse canadienne (DLPC) et un article du *Monde* (DLM), tous repris dans *Le Devoir*. Les textes associés à *La Presse* comprennent 15 articles signés par des journalistes de *La Presse* (P) ; ainsi que 2 dépêches de l'agence France-Presse (PAF), 2 dépêches de La Presse canadienne (PLPC) et une dépêche de l'Associated Press (PAP), toutes reprises dans *La Presse*. Les textes associés au *Journal de Montréal* comprennent 18 articles signés par les journalistes du *Journal de Montréal* (JdM) et 2 dépêches de l'Agence QMI (JdMQM) reprises dans *Le Journal de Montréal*.

4.5 Grille d'analyse

Nous avons repris les dix cadres que Benson (2013) avait relevés dans son étude. Comme nous l'avons déjà expliqué dans le chapitre du cadre conceptuel, les cadres (angles) de Benson se regroupent en trois grandes catégories : les trois premiers cadres présentent les immigrés comme des victimes ; les trois suivants comme des héros ; et les quatre derniers cadres montrent les immigrants comme une menace. À noter que plusieurs cadres peuvent être présents dans un seul et même article, selon les acteurs.

Nous avons ajouté une onzième catégorie que nous avons appelée *Autres*, à laquelle nous avons associé des éléments qui nous paraissaient ne pas correspondre aux cadres relevés par Benson (2013). Nous verrons, au moment de présenter les résultats, que nous avons repéré trois nouveaux cadres : celui de la gestion, celui du partage des compétences (entre le palier fédéral et le

palier provincial), et celui des relations internationales.

Dans la grille qui suit, nous synthétisons les principaux éléments qui nous ont servis à coder d'après Benson (2013).

Tableau 2 : Grille de codage

Type de cadre (Benson)	Explications
1. Victime de l'économie mondiale	La pauvreté dans le monde, le sous-développement et l'inégalité, la migration du Sud vers le Nord.
2. Victime humanitaire	Difficultés économiques, sociales et politiques des immigrants.
3. Victime du racisme et de la xénophobie	L'attention sur les attaques et les discriminations subies en raison de leur appartenance nationale, culturelle ou religieuse.
4. Héros de la diversité culturelle	Les différences constituent un apport pour la communauté nationale.
5. Héros de l'intégration	Met en vedette ceux qui s'adaptent à leur société d'accueil, tant sur le plan civique que culturel.
6. Héros bon travailleur	Principe qu'ils « font les travaux dont personne ne veut » (sans prendre en compte les facteurs dissuasifs pour les autochtones, tels que les bas salaires).
7. Menace au travail	Accuse d'accaparer les emplois des nationaux ou de tirer les salaires vers le bas.
8. Menace à l'ordre public	Dimension sécuritaire.
9. Menace fiscale	Prétendu coût pour les contribuables en matière de santé publique et d'éducation.
10. Menace à la cohésion sociale (valeurs)	Les différences culturelles (tradition, religion, langue) dont ils sont porteurs sont une menace pour l'unité nationale et l'harmonie sociale.
11. Autres	

CHAPITRE 5 RÉSULTATS

Le résultat de l'application de la méthode de l'analyse des correspondances multiples (ACM) à l'ensemble des données est illustré par la figure 5.1. Les deux premières dimensions sont représentées par les deux premiers axes de l'ACM. Ces deux premières dimensions sont responsables de 50,2% de la variance totale des données. La première dimension (axe 1) explique 30,1% de la variance totale et la deuxième dimension (axe 2) explique 18,1% de la variance totale.



Figure 5.1 illustre les résultats de l'application de la méthode de l'ACM à l'ensemble des données. Les deux premières dimensions sont représentées par les deux premiers axes de l'ACM. Ces deux premières dimensions sont responsables de 50,2% de la variance totale des données. La première dimension (axe 1) explique 30,1% de la variance totale et la deuxième dimension (axe 2) explique 18,1% de la variance totale.



Nous allons présenter dans ce chapitre les résultats de nos analyses. Cette partie se divisera en deux sous-parties : nous allons d'abord nous intéresser aux cadres qui ressortent dans les articles, puis aux différences de cadrage selon les médias. La première sous-partie va mettre plus l'accent sur les cadres et permettra de souligner l'ajout de trois nouveaux cadres, à savoir le cadre gestionnaire, celui du partage des compétences et celui des relations internationales. Ces analyses permettront de voir l'ensemble des cadres qui ressortent dans les trois quotidiens analysés, alors que la partie sur les cadres par média, s'appuyant sur la même grille d'analyse, permet de répondre plus finement à nos sous-questions de recherche.

5.1 Par cadre

Dans cette section, nous allons présenter nos résultats en termes de cadres. Nous les regrouperons d'abord selon les trois grandes catégories proposées par Benson : les réfugiés comme des victimes, les réfugiés comme des héros et enfin, les réfugiés comme une menace. Nous présenterons ensuite les trois cadres supplémentaires que nous avons relevés pendant l'analyse des articles. Comme Benson, nous avons constaté qu'un même article pouvait contenir plusieurs cadres : “Any given newspaper/TV package may include more than one frame type”²² (Benson, 2013, p. 6).

²² Traduction libre : « Tout journal/programme de télévision peut inclure plus d'un type de cadre ».

Tableau 3 : Résultats par cadre

Cadre	Total
1. Victime de l'économie mondiale	1
2. Victime humanitaire	42
3. Victime du racisme et de la xénophobie	25
4. Héros de la diversité culturelle	2
5. Héros de l'intégration	10
6. Héros bon travailleur	1
7. Menace au travail	1
8. Menace à l'ordre public	23
9. Menace fiscale	4
10. Menace à la cohésion sociale	10
11. Cadre gestionnaire	42
12. Partage des compétences	13
13. Relations internationales	25

Nous observons la prédominance de certains cadres dans les trois quotidiens (chiffres en gras dans le tableau) : celui de victime humanitaire (42 occurrences), celui de la gestion (42 occurrences), ou encore celui de victime du racisme et de la xénophobie (25 occurrences). Les réfugiés syriens représentent aussi une menace à l'ordre public (23 occurrences). Enfin, le cadre

des relations internationales est également très présent dans les articles (25 occurrences). D'autres cadres sont moins présents comme ceux de victime de l'économie mondiale (une occurrence), de héros de la diversité culturelle (deux occurrences), du héros bon travailleur (une occurrence), ou encore, celui de la menace du travail (une occurrence).

5.1.1 Les réfugiés comme des victimes

Dans les lignes qui suivent, nous traiterons les cadres de victime de l'économie mondiale, puis de victime humanitaire, et enfin de victime de racisme et de xénophobie.

Victime de l'économie mondiale

Le cadre de victime de l'économie mondiale renvoie principalement aux migrations du Sud vers le Nord. Nous retrouvons une seule occurrence parmi les trois quotidiens analysés : « Ce contrôle sur les allers et venues entre les pays reste évidemment bien relatif, étant entendu qu'on ne peut pas complètement empêcher des populations fuyant la guerre, la famine ou la pauvreté de chercher (et de trouver) refuge ailleurs. » (D15). Cet extrait fait référence, entre autres, aux réfugiés syriens fuyant le conflit.

La faible présence de ce cadre parmi nos articles analysés s'explique par le fait que les réfugiés syriens fuient leur pays à cause d'un conflit et non pour des raisons économiques, ou des inégalités entre le Nord et le Sud. D'ailleurs, lorsqu'il est question de pauvreté qui pousse des individus à quitter leur pays pour rejoindre l'Europe, il ne s'agit pas de réfugiés syriens, mais d'autres migrants comme l'illustre l'exemple suivant : « On s'aperçoit

maintenant que, suivant les voies ouvertes par des gens provenant de Syrie et d'Afghanistan, arrivent maintenant des gens du Maghreb, dont les pays sont pauvres, mais stables. » (JdM8). Un autre article traite également des inégalités, à travers l'exemple des réfugiés climatiques qui à cause de leur localisation sont menacés par des catastrophes naturelles :

Pensons aux éventuels réfugiés climatiques. Que les changements météorologiques soient causés par l'être humain ou non, le globe se réchauffe et les événements extrêmes se multiplient. Des gens qui perdront leur terre parce qu'elle se sera retrouvée sous l'eau, on verra ça de notre vivant. Ils devront bien aller quelque part. (JdM20).

Victime humanitaire

Les journalistes, s'appuyant sur les propos des hommes et des femmes politiques du gouvernement, soulignent l'horreur du conflit que les réfugiés fuient et les conditions difficiles qu'ils rencontrent une fois arrivés au Canada. Ils font appel à l'empathie du lecteur comme en témoignent ces extraits du premier ministre Couillard :

des centaines de réfugiés, aujourd'hui entassés dans un camp de fortune ou dans la capitale libanaise, Beyrouth, à l'approche de l'hiver. [...] Les réfugiés sont les victimes les plus horriblement atteintes du terrorisme actuellement, avec bien sûr les victimes de Paris. (D9).

On cite la ministre de l'Immigration Mme Weil qui rappelle que les migrants syriens fuient la violence : « Les gens que l'on va accueillir fuient les

actes de terrorisme comme ceux perpétrés à Paris. Ils sont inquiets et cherchent un havre de paix pour leurs enfants. Ils sont dans un état de vulnérabilité extrême. » (PLPC1). Les journalistes font également appel à d'anciens réfugiés pour témoigner des horreurs que vivent leurs compatriotes : « La plupart laissent de la famille derrière, et tous, un pays dévasté par la guerre. » (D12) ; « Nous vivons aussi dans la peur. » (D12) ; « La terreur est encore bien présente pour ceux restés derrière. » (D12) ; « Nous avons passé la nuit à penser que nous allions mourir. » (D12) ; « Le danger est bien réel. » (D12) ; « il vit l'horreur par procuration, voyant défiler les images de civils bombardés, de maisons qui s'écroulent. » (D12) ; « C'est un pays déserté, désarticulé, une Syrie que l'on craint de voir disparaître. » (D12). Ces déclarations permettent d'imaginer et de mieux comprendre la situation que vivent de nombreux Syriens et elles apportent une certaine véracité aux propos tenus par la presse. Les médias évoquent aussi la situation en Europe et la décision de certains pays de freiner l'immigration. Certains pays européens se révèlent plutôt fermés selon l'AFP : « La Slovénie a ainsi installé mercredi des barbelés le long de sa frontière avec la Croatie, avant que la Suède n'annonce le rétablissement de contrôles à ses frontières. » (DAF8). C'est le cas aussi du Danemark lorsque le Parlement danois lance un projet de loi autorisant « la police à fouiller les migrants et à confisquer les liquidités excédant 10 000 couronnes danoises (2100 \$) ainsi que les objets dont la valeur dépasse 10 000 couronnes. » (DAF10). L'objectif étant « d'adresser un “signal” aux candidats à l'exil pour les dissuader de venir au Danemark au bout de leur long périple depuis la Syrie, l'Irak ou l'Afghanistan. » (DAF10).

Les journalistes font aussi état des dangers relatifs à la traversée des

frontières en prenant l'exemple de la traversée de la mer Méditerranée que nombre de migrants entreprennent :

Depuis le début de l'année [2015], plus de 650 000 migrants ont pris la mer depuis la Turquie pour rallier les îles grecques, selon l'ONU. Sur la même période, plus de 500 d'entre eux, dont une grande majorité d'enfants, ont trouvé la mort. (PAF6).

Parmi les victimes, les journaux relatent l'histoire du petit Aylan Kurdi :

Leur neveu de 3 ans, Aylan, son petit frère de 5 ans et leur mère sont morts noyés en mer Égée en tentant de rejoindre la Grèce en provenance de Turquie. » (PLPC3). Un article rapporte qu'il s'agit d'une « crise migratoire sans précédent depuis 1945. (DAF7).

Victime du racisme et de la xénophobie

Les réfugiés syriens au Canada, mais aussi en Europe, sont également présentés comme des victimes du racisme et de la xénophobie. À noter que pour ce cadre particulier, l'information concernant l'Europe se retrouve dans les dépêches de l'AFP qui sont relayées par *Le Devoir*. Ces dépêches accusent souvent les pays européens d'adopter des mesures ou des projets de loi qui vont à l'encontre des migrants. Elles évoquent plusieurs faits et événements pour illustrer la situation. Elles soulignent qu'en Europe, les pays de l'Est notamment, choisissent une ligne dure envers les migrants. La Hongrie, par exemple, "a déjà érigé mi-octobre une clôture barbelée à ses frontières serbe et croate après avoir vu transiter quelque 400 000 candidats à l'asile sur

son territoire depuis le début de l'année.” (DAF3). On apprend aussi que la presse hongroise ne serait pas plus empathique avec les migrants et qu'elle aurait même lancé une campagne médiatique accusant les migrants de terrorisme et publiant, en une, des messages anti-migrants dont : “Les quotas augmentent la menace terroriste !” (DAF3). À l'automne 2015, on peut lire que plusieurs pays comme la Hongrie et la Slovaquie s'opposent aux quotas de répartition des réfugiés et que peu à peu certains pays se ferment aux migrants. On souligne les cas de l'Allemagne et de la France, qui rétablissent temporairement les contrôles à leurs frontières (PAF14).

Au Québec, les médias font état de préjugés à l'égard des réfugiés et notent qu'ils sont victimes d'amalgames : “Les conservateurs voient dans ces demandeurs d'asile de possibles profiteurs de la générosité canadienne -- et peut-être même des terroristes.” (D16). Des journalistes reviennent sur des actions illustrant le désaccord avec la décision du gouvernement canadien comme l'affichage à Québec, le 11 novembre 2015, d'une banderole sur laquelle est inscrit “Réfugiés, non merci” et plusieurs pétitions virtuelles lancées sur Internet, dont une anti-réfugiés : “Non à l'immigration des 25 000 réfugiés” signée par plus de 72 000 internautes (D9). D'autres critiquent cette pétition : “L'objectif de ces agitateurs, dans la foulée de l'horrible carnage qui a eu lieu à Paris : nous faire croire que les réfugiés sont tous des terroristes potentiels.” (P20).

Illustrer la violence et l'horreur que fuient les migrants permet de les peindre comme des victimes (humanitaires), mais les difficultés ne se limitent pas à la traversée de la mer Méditerranée. Une fois arrivés en Europe ou au

Canada les migrants doivent parfois affronter la xénophobie et le racisme.

5.1.2 Les réfugiés comme des héros

Les réfugiés syriens sont présentés comme des héros essentiellement à travers leurs portraits.

Héros de la diversité culturelle

Ce cadre renvoie aux différences qui constituent un apport pour la communauté nationale. Ce cadre est particulièrement illustré dans un article du *Devoir* (D13). Ce portrait met en scène les différents éléments culturels, présentés de manière positive. L'identité de la famille québécoise est désignée par les caractéristiques suivantes : “fournée de crêpes”, “sirop d’érable”, “chandail de l’équipe des Canadiens”, “un autre service de pomme de terre, de saucisses et de fruits”. Le journaliste donne dans son article une large place à la nourriture disposée sur la table des convives. Il met également l’accent sur la bonne entente entre les deux familles : “Ils rient déjà comme de vieux amis.”, “Loay s’essaie à chanter quelques couplets de Charles Aznavour. Chloé répond avec quelques bribes d’une chanson arabe, en agitant les bras.”, “Le jus d’orange coule à flots et le précieux sirop ambré aussi. Il donne l’occasion à Mme Moussa de mentionner qu’un type de sirop sucré est fait à partir de raisins en Syrie.” (D13). Ces extraits illustrent un échange de richesses culturelles avec une présence majeure d’éléments québécois.

Héros d’intégration

Les réfugiés font surtout figure de héros d’intégration : ces derniers

s'adaptent à leur société d'accueil, tant sur le plan civique que culturel. La francisation des réfugiés est un facteur de validation de leur intégration : "Au Québec, l'intégration future ne peut se faire sans parler la langue de la majorité." (JdM4). Parler français au Québec semble être requis pour s'intégrer dans la société québécoise.

Des journalistes se montrent confiants quant à l'intégration des réfugiés syriens dans la société québécoise :

Ces réfugiés venus de l'étranger deviendront pour la plupart des citoyens productifs. Leurs enfants seront intégrés par l'école à la culture de la société d'accueil. Et à la troisième génération, seuls leurs patronymes distingueront leurs descendants des Canadiens de vieille souche. (P7).

On souligne que les premiers immigrants syriens ont bien réussi à s'intégrer : "À cette époque, le Montréal syrien est depuis longtemps bien établi. Les enfants des immigrants de première et deuxième générations se sont pour la plupart assimilés." (P7). Le journaliste exprime un certain optimisme pour les prochains arrivants. Avec le cadre de l'intégration, les journalistes mettent l'emphase sur la volonté des réfugiés syriens de s'intégrer dans la société d'accueil, notamment par l'apprentissage du français. Les journalistes relayent les discours optimistes du gouvernement quant à l'intégration des futurs réfugiés syriens.

Bon travailleur

Le dernier et troisième cadre présentant les réfugiés syriens comme des

héros est celui du bon travailleur : il repose sur le principe qu'ils "font les travaux dont personne ne veut". Dans les articles analysés, ce cadre apparaît à travers le courage que manifestent les réfugiés pour réussir leur vie au Canada. Les journalistes rapportent, par exemple, les paroles d'une avocate en immigration : "Tout le monde travaille et prend des cours de français et d'anglais." » (P19) ; « Ils travaillent fort » (P19). Ce cadre est peu présent dans les articles analysés.

La figure de héros est illustrée surtout par la forte volonté des réfugiés syriens à s'intégrer au Québec, notamment à travers l'apprentissage du français.

5.1.3 Les réfugiés comme une menace

Quatre cadres désignent les migrants comme une menace : la menace du travail, la menace à l'ordre public, la menace fiscale et la menace à la cohésion sociale.

La menace du travail

La menace du travail les accuse d'accaparer les emplois des nationaux ou de tirer les salaires vers le bas. Nous n'avons trouvé qu'une occurrence dans les articles analysés : « Les migrants sont souvent prêts à accepter des conditions de travail en deçà des normes, ce que les autres travailleurs leur reprochent. » (JdM18). Lorsqu'il est question de l'emploi, les journalistes insistent surtout sur la difficulté d'en trouver. Ces difficultés correspondraient davantage au cadre humanitaire.

Menace à l'ordre public

Le second cadre est celui de la menace à l'ordre public : sur les quatre cadres de la menace, c'est celui que nous retrouvons le plus dans les articles analysés. Il met l'accent sur la dimension sécuritaire. Dans notre recherche, il est également associé au terrorisme. Dans les trois médias analysés, les migrants sont présentés de nombreuses fois, comme de possibles menaces à la sécurité des populations locales. À noter qu'ils le sont souvent à travers des propos rapportés. On trouve ainsi dans une dépêche de l'AFP à la fois des propos évoquant « d'immenses risques sécuritaires, liés à la vague de migration » (DAF1), mais aussi les propos d'hommes et de femmes politiques qui recommandent d'éviter les amalgames et rappellent que « Ceux qui ont perpétré les attentats sont exactement ceux que les réfugiés fuient, et non pas l'inverse. » (DAF1). *Le Journal de Montréal* rapporte les paroles de Marine Le Pen : « le danger est celui des “vrais faux passeports” qui permettraient aux fondamentalistes islamiques d'entrer au pays en se dissimulant parmi les réfugiés, avec l'intention de commettre des attentats terroristes. » (JdM1). Le cadre de la menace est renforcé par le recours au vocabulaire de l'eau comme « vague » (DAF1, D9, D12, PAF14, P18, JdM14, JdM20), « flot » (D14, D23, P15, JdM18), « infiltrations de terroristes » (JdM17). L'emploi de cette métaphore suggère une image très négative des migrants : ces derniers semblent envahir l'Europe et le Canada, et amener avec eux des terroristes.

Au Canada, la menace s'exprime majoritairement à travers les inquiétudes de certains hommes politiques et spécialistes, causées par le délai serré (environ un mois et demi) pour accueillir 25 000 réfugiés syriens. On

rapporte, par exemple, les paroles de Tom Quiggin, expert canadien en terrorisme : « Le Canada n'a ni les ressources ni les connaissances de base pour filtrer autant de gens si rapidement. Les risques sont considérables et déraisonnables. » (JdM15).

Les médias rapportent les divisions internes en Europe à la suite des attentats à Paris. La Pologne refuse d'accueillir des migrants dans son pays. Le ministre des Affaires européennes polonais, Konrad Szymanski, se montre prêt à violer les lois concernant les réfugiés et les immigrés :

Les décisions, que nous avons critiquées, du Conseil européen sur la relocalisation des réfugiés et immigrés vers tous les pays de l'UE ont toujours la force de droit européen. [Mais] après les événements tragiques à Paris nous ne voyons pas la possibilité politique de les respecter. (DAF1).

Nous observons la même réaction, suite aux agressions du Nouvel An 2016 à Cologne. Dans une dépêche de l'AFP, on apprend que « Quelque 57 % des Allemands redoutent désormais une hausse de la criminalité, selon un sondage de la chaîne RTL. » ; « “Islam = terreur” ou “Les réfugiés ne sont pas les bienvenus”, pouvait-on aussi lire sur des pancartes. » (DAF5).

Face à cette possible menace, les journalistes reprennent aussi des discours rassurants d'hommes politiques. En Europe, le ministre serbe Vulin refuse les amalgames entre les musulmans et les terroristes : « Ce ne sont pas tous les musulmans qui sont des terroristes. Tous les migrants ne sont pas des terroristes, point à la ligne. » (PAP16). Au Québec, les journalistes montrent que certains hommes politiques sont conscients des inquiétudes de la

population :

M. Couillard s'est dit sensible aux « inquiétudes légitimes » de la population et de certains élus, comme les maires de Montréal, Denis Coderre, et de Québec, Régis Labeaume, à l'égard du calendrier serré, qui est privilégié à l'heure actuelle pour extirper du bourbier syrien des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants. (D9).

Ils reprennent aussi de celui du maire de Montréal, Denis Coderre, qui « dit comprendre ces craintes, mais affirme que celles-ci ne doivent pas inciter le Canada à fermer ses portes. » (P17). En parallèle, sont également repris des discours qui rassurent sur la sécurité grâce au respect de la logistique concernant l'accueil des réfugiés syriens :

M. Moreau a écarté la possibilité d'emprunter des « raccourcis » pour se plier à « un échéancier qui n'est pas notre échéancier ». « Il n'y aura pas un réfugié qui va arriver sur le sol québécois tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas l'assurance que les procédures de sécurité, ce qui inclut les vérifications de nature médicale, ont été correctement complétées », a-t-il affirmé lors d'un impromptu de presse. (D9).

Menace fiscale

Le cadre fiscal s'inquiète du coût pour les contribuables en matière de santé publique et d'éducation. Le cadre fiscal se traduit dans nos articles à travers les coûts que représente l'accueil des réfugiés syriens. Certains journalistes critiquent le coût important pour accueillir les réfugiés syriens : « Intégrer les 3650 “migrants” prévus en septembre coûtait déjà 29 millions.

Or, on double presque le contingent et, de surcroît, il s'agira d'individus “pris en charge”, dont l'accueil coûte beaucoup plus cher. » (P13). Nous retrouvons une critique similaire dans *Le JdM* :

C'est une chose d'accueillir l'étranger en détresse. C'en est une autre de le faire aux dépens de la population locale. Sacrifier les malheureux d'ici au nom de ceux d'ailleurs, c'est une étrange idée de la solidarité. On comprendra la frustration des démunis d'ici qui se sentent abandonnés. (JdM3).

Menace à la cohésion sociale

Enfin, le cadre de la cohésion nationale associe les différences culturelles (tradition, religion, langue) dont les migrants sont porteurs à une menace pour l'unité nationale et l'harmonie sociale. Ce cadre est davantage présent dans *Le JdM* (6 occurrences). La langue est un des principaux thèmes des articles et la non-maîtrise du français chez les futurs réfugiés est présentée comme un problème dans plusieurs domaines. Il s'agit d'une qualité *sine qua non* de leur intégration au Québec selon certains journalistes : « comment croire à l'intégration des immigrants qui débarquent chez nous pour trouver un refuge s'ils ignorent notre culture et notre langue. [...] Au Québec, l'intégration future ne peut se faire sans parler la langue de la majorité. » (JdM4). Les journalistes n'hésitent pas à s'opposer à l'anglicisation des réfugiés : « Coderre et Weil veulent que les commissions scolaires anglophones prodiguent en anglais la formation professionnelle aux réfugiés adultes syriens, et cela, sans aucune raison valable. » (JdM4).

Pour certains journalistes, la culture des réfugiés syriens ne serait pas

compatible avec celle des Québécois. En filigrane, c'est l'Islam qui est accusé :

Qu'on le veuille ou non, toutes les cultures ne sont pas interchangeables et on peut se demander dans quelle mesure nous pouvons réellement accueillir 25 000 Syriens à une époque où les tensions entre l'Islam et le monde occidental se confirment. (JdM3).

D'autres journalistes accusent directement la religion : « À bien y réfléchir, si nous consentons à appliquer les accommodements islamiques, nous n'avons plus qu'à renoncer à ces deux valeurs essentielles de nos sociétés modernes, l'égalité des sexes et la laïcité. » (JdM5). Elle provoque aussi des inquiétudes : « L'immigration à venir sera musulmane en bonne partie. Espérons de tout cœur que ces réfugiés pratiqueront l'accommodement raisonnable québécois. Leur intégration est à ce prix. » (JdM5).

Les journalistes font aussi référence à la situation en Europe et aux différences culturelles : « Partout, on organise à toute vitesse des formations pour enseigner aux nouveaux arrivants qu'une femme européenne a le droit de se refuser à un homme et que non veut dire non. » (JdM8). Les journalistes en font un portrait pessimiste :

Au-delà des cafouillages administratifs, il a fallu ce fiasco monumental pour faire réaliser aux bien-pensants que, non, toutes les cultures et toutes les valeurs ne sont pas solubles dans la marmite de la rectitude politique, de l'autocensure et de la guimauve humaniste. (JdM8).

Cet extrait et le suivant font référence aux agressions à Cologne qui constituent un argument contre l'intégration des migrants :

Depuis que, dans la nuit de la Saint-Sylvestre, se sont produites sur la place de la Gare à Cologne des centaines d'agressions sexuelles apparemment commises par des immigrants maghrébins ou du Proche-Orient, rien ne semble plus pareil. Même un ancien député centriste aussi proeuropéen que Jean-Louis Bourlange n'hésite pas à parler de « choc des civilisations ». (D24).

Le Devoir rapporte les difficultés que rencontrent les sociétés européennes en raison des différences culturelles : « La moitié d'entre eux s'ouvriraient au monde, l'autre n'acceptait pas l'idée d'une femme prof. [...] Nul ne pense ici que le grand brassage de cultures soit une partie de plaisir. » (D25). *Le JdM* dresse un portrait négatif des migrants arrivant en Europe : « Enfin, beaucoup de migrants possèdent une culture politique et religieuse opposée à celle des Européens. » (JdM18).

Ces trois narratifs sécuritaires s'entremêlent parfois à travers un même article. Ces cadres sont particulièrement intéressants dans le sens où les acteurs sont réflexifs, c'est-à-dire que la menace que pourraient représenter les réfugiés syriens est discutée. Les réfugiés syriens ne sont pas toujours accusés directement de terrorisme, mais les journalistes font part des possibles peurs de la population. En général, les hommes politiques se disent conscients des inquiétudes de la population.

Les articles portant sur le Canada et l'Europe diffèrent sur le cadre de la menace. Les articles portant sur la situation européenne rapportent davantage

des propos anti-migrants : les réfugiés représentent un réel danger et les hommes politiques dont on cite les propos ont recourt à des métaphores aquatiques. Ce discours s'accentue suite aux attentats à Paris.

Dans les médias québécois, certains font valoir que le court délai pour accueillir un grand nombre de réfugiés ne permettrait pas de respecter les démarches de sécurité. Sans surprise, la non-maîtrise du français chez les futurs arrivants provoque des inquiétudes, car elle entraverait leur intégration au Québec. Les cultures européennes et celles des migrants semblent particulièrement incompatibles dans *Le JdM*. Cette différenciation serait même à l'origine de certains événements, comme les agressions le soir du Nouvel An à Cologne.

5.1.4 Ajout de trois cadres

Lors de nos analyses, nous avons constaté que certains thèmes revenaient, mais ils ne faisaient pas partie des cadres que Benson avait relevés. Il s'agit des cadres que nous avons nommés : cadre gestionnaire, cadre du partage des compétences (entre le fédéral et le provincial) et cadre des relations internationales. Le cadre gestionnaire fait référence à tout ce qui a trait à la logistique, comme la santé, le logement, les structures d'accueil, ou encore, la francisation des nouveaux arrivants. Le second cadre est le partage des compétences. Pour rappel, au Canada, l'immigration est une compétence formellement partagée, comme le stipule la Loi constitutionnelle de 1867 qui divise les pouvoirs législatifs entre les provinces et le gouvernement fédéral. Le troisième cadre que nous avons ajouté est celui des relations internationales. Celui-ci fait référence à l'image du Canada et du Québec qui ressort dans la

presse, ainsi que la manière dont ils sont comparés avec d'autres pays.

Le cadre gestionnaire

Les articles que nous y avons associés au cadre gestionnaire démontrent la bonne organisation du gouvernement canadien pour accueillir les réfugiés syriens, et ce, sur une courte période. Ainsi, les journalistes livrent des informations précises tirées de sources officielles²³. Nous retrouvons, par exemple, dans un article les cinq étapes que les réfugiés devront suivre avant d'arriver au Canada :

- 1 - Identification des réfugiés syriens qui arriveront au Canada. Sélection de ceux qui répondent aux critères (familles, individus vulnérables). > 2 - Traitement des demandes. Enquêtes de sécurité, entrevues d'immigration, examens médicaux. > 3 - Transport des réfugiés vers le Canada par vol nolisé vers Montréal ou Toronto. > 4 - Accueil au Canada. Contrôle douanier et acheminement vers le centre de bienvenue situé sur le chemin de la Côte-de-Liesse près de l'aéroport Trudeau. Transferts vers les communautés d'accueil ou hébergement temporaire à la base militaire Valcartier si nécessaire. > 5 - Installation et intégration dans les 13 villes choisies par le gouvernement. Mobilisation des organismes communautaires. (P5).

On précise que : « À leur arrivée, les ressortissants devront montrer patte blanche lors d'une enquête de sécurité, sous la responsabilité d'Ottawa.

²³Pour comparaison, les sources officielles sont accessibles ici : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/bienvenue-refugies-syrien/premiers-25000-processus.html>

Ils devront aussi subir un examen de santé général. » (P11). Le recours à l'expression « montrer patte blanche » signifie que le gouvernement met en œuvre tous les moyens de sécurité pour protéger ses citoyens.

Cependant, les journalistes relèvent aussi les discours dubitatifs des partis d'opposition. Ceux-ci doutent du respect de l'échéance qui est d'avoir accueilli 25 000 réfugiés pour le 31 décembre 2015 : « “On a de la difficulté à saisir quel est le message, quels sont les chiffres, a observé le chef péquiste Pierre Karl Péladeau. Nous sommes obligés de conclure qu'il y a un certain niveau d'improvisation qui peut paraître inquiétant.” » (P4).

Les journalistes mettent aussi l'emphase sur la santé des réfugiés : « tous les réfugiés, peu importe d'où ils viennent, doivent voir un médecin dans les 72 heures suivant leur arrivée au pays. » (D16). Selon *Le JdM*, accueillir les réfugiés en un mois et demi semble impossible :

Néanmoins, ce ne serait pas rendre service aux gens en attente ainsi qu'à nous-mêmes que d'insister pour recevoir tout le monde d'ici six petites semaines, par obstination ou par fétichisme. À Québec, les ministres Weil et Moreau l'admettent déjà. Les hésitations et les approximations de Justin Trudeau ne font rien pour donner l'impression du contraire. (JdM20).

Les quotidiens décrivent en détail l'arrivée des réfugiés syriens dont le but est de rassurer les lecteurs :

Des avions commerciaux de la Jordanie seront loués par Ottawa pour aider au transport des réfugiés au Canada. Les réfugiés arriveront aux aéroports de Montréal et de Toronto. Le premier vol

à atterrir devrait être un avion des Forces armées canadiennes. (JdMQMI2).

On détaille la gestion des opérations et souligne que dès décembre, le gouvernement se montre bien organisé et possède les infrastructures nécessaires pour l'accueil des réfugiés : « Dès le 31 décembre, 2000 lits seront disponibles grâce à l'aménagement hivernal des bâtiments des cadets. Puis, en 2016, 31 nouvelles petites maisons de camp seront construites et pourront loger plus de 300 autres réfugiés. » (JdM9). On précise que « 29 millions de dollars ont été mis de côté notamment pour la francisation de cette “première vague de réfugiés”. » (D9).

La Presse désigne Toronto comme le portrait type de la ville parfaitement organisée :

Si Toronto est si bien préparée à accueillir les réfugiés, c'est que la Ville et les organismes communautaires travaillent déjà depuis près d'un an à organiser leur arrivée. La Ville Reine a en effet mis sur pied un Bureau des nouveaux arrivants dont le travail est de coordonner les services municipaux et communautaires. (P18).

La ville de Toronto demeure un modèle à suivre, pour Montréal et Québec, par exemple.

Le thème récurrent de la logistique peut être vu comme un moyen de rassurer les lecteurs et de montrer la bonne gestion, l'assurance du Canada dans plusieurs domaines : la santé, le logement, l'éducation et les coûts. Le fait que les journalistes reproduisent de nombreuses informations officielles correspond

également à leur fonction qui est de transmettre les informations officielles aux citoyens.

Le partage de compétences

Le partage de compétences est une des principales caractéristiques du fédéralisme canadien qui a été mis en place lors de l'adoption de la Loi constitutionnelle de 1867. Certains pouvoirs législatifs, comme la défense nationale, les banques, la pêche, les taxes et les impôts fédéraux ont été attribués au Parlement fédéral, tandis que d'autres ont été attribués aux provinces (la santé, l'éducation, les affaires municipales, *etc.*). Deux compétences sont partagées : l'agriculture et l'immigration. Ce partage de pouvoirs est décrit de l'article 91 à 95. L'article 95 concerne, entre autres, l'immigration et annonce que lors de conflits, c'est la législation du gouvernement fédéral qui aura la primauté (Paquet, 2016). Dans les articles analysés, le partage des compétences s'illustre principalement dans le domaine financier. Ce cadre peut être associé avec celui de la menace fiscale. En effet, il est souvent question des coûts que représente l'accueil des réfugiés et des aides financières que le Québec doit recevoir d'Ottawa. Pour illustrer ce cadre, les journalistes recourent aux paroles d'hommes et de femmes politiques telles que celles de la ministre de l'Immigration. Pour accueillir les réfugiés syriens, la ministre Weil s'attend à recevoir des aides financières d'Ottawa :

Dépendant des orientations du gouvernement fédéral, évidemment, il y aura une entente. Et, dans cette entente, évidemment, nous négocions les dépenses encourues, comme on a fait avec les Kosovars. Les coûts additionnels engendrés, le volume

[supplémentaire] seraient assumés par le gouvernement fédéral. (P11).

D'autres extraits vont dans ce sens, comme cette déclaration du premier ministre Couillard rapportée dans *Le Journal de Montréal* :

Il précise que si Québec a déjà mis 29 M\$ de côté pour financer la venue de 3600 réfugiés syriens déjà en cours, à l'aide notamment de transferts fédéraux, Ottawa devra délier les cordons de sa bourse pour les 2000 supplémentaires à prévoir. « On a besoin absolument sur le plan financier de l'engagement fédéral important pour ce qu'il reste à accomplir par la suite », a soutenu le premier ministre du Québec. (JdM10).

La Presse traite également du partage des compétences entre la province et le gouvernement fédéral : « Le gouvernement fédéral devra payer la note pour les milliers de ressortissants supplémentaires syriens qu'il compte amener au Canada dans les prochaines semaines, a prévenu hier la ministre québécoise de l'Immigration Kathleen Weil. » (P11). La ministre Weil (implicitement) se porte à la défense des intérêts du Québec, ce qui peut être vu comme positif à la fois par les souverainistes et les libéraux nationalistes. Selon les hommes et femmes politiques, les coûts doivent être assumés par le fédéral. C'est une manière de rassurer les lecteurs québécois, c'est-à-dire que les réfugiés syriens ne représentent pas de menace fiscale, dans le sens où les frais supplémentaires seront assumés par le gouvernement fédéral.

La coopération entre les gouvernements fédéral et provincial à travers les différentes réunions illustre le cadre du partage des compétences :

« Aujourd’hui, Québec devrait avoir des informations plus concrètes à partir d’un échange téléphonique avec le ministère de John McCallum, responsable de l’Immigration et des Réfugiés à Ottawa. » (PLPC1).

Finalement, le partage des compétences s’illustre principalement dans le partage des dépenses financières. En effet, à plusieurs occasions, il est mentionné que le Québec s’attend à ce qu’Ottawa paye les coûts supplémentaires.

Le cadre des relations internationales

Le troisième cadre que nous avons ajouté est celui des relations internationales. Il met en exergue principalement l’image du Canada qui ressort dans les journaux par rapport aux autres pays, en particulier certains pays européens et les États-Unis. Nous lui avons aussi associé le portrait très positif de la ville de Toronto, que nous avons déjà évoqué au moment de traiter du cadre gestionnaire, et qui sans le mentionner explicitement, sert de mesure pour le Québec. Il faut donc entendre au sens large le mot *internationales*.

En faisant l’état de la situation à l’étranger, les journalistes effectuent une comparaison avec l’image du Canada qu’ils contribuent à rehausser. L’accueil de l’immigration syrienne semble participer d’une campagne d’image du Québec, du Canada et dans une moindre mesure, de Toronto. Pour dépeindre le Québec comme un sauveur, un peu idyllique, les journalistes reprennent les paroles de Couillard : « ces milliers de personnes qui viennent chez nous chercher la paix et la tranquillité. » (P20). Nous relevons aussi le sentiment d’autosatisfaction : « En comparaison avec la contribution d’autres pays développés, le Canada n’a pas à rougir de son action. » (P7). Nous observons

une volonté du pays à l'ouverture envers l'autre, l'étranger.

Le reportage réalisé à Toronto dépeint le portrait enthousiaste d'une ville adaptée à l'immigration : « Il y a un consensus à Toronto que la ville s'est construite par des vagues successives d'immigrants. Toronto a une élasticité naturelle qui fait que l'on peut y accueillir ces réfugiés. » (P18). Le journaliste insiste sur sa grande capacité à accueillir les réfugiés. Selon le journaliste, la référence à l'image de l'enfant Kurdi mort sur une plage turque expliquerait la vague de générosité. Il montre que les organismes sur place sont organisés, car « l'organisation Lifeline Syria avait déjà commencé ses activités » (P18) avant l'arrivée des réfugiés syriens au Canada. Cette générosité semble venir de toutes les catégories de la population : de la part de nombreux organismes comme l'Opération Lifeline, COSTI, Lifeline Syria, Ryerson Lifeline Syria. Plusieurs parrainent des familles syriennes : une association de promeneurs de chiens, une synagogue, une église, un groupe d'amis, *etc.* Le reportage illustre cet élan général en montrant une population qui se sent concernée et qui paraît sensible au sort des réfugiés syriens. Selon le journaliste, les Torontois possèdent une autre qualité, celle de la tolérance. En effet, suite aux attentats à Paris, les habitants ont résisté aux amalgames, leur générosité a même décuplé : « Les attaques ont plutôt eu l'effet contraire, constatent plusieurs personnes œuvrant à leur accueil. » (P18).

Contrairement à la situation au Canada, certains articles montrent une Union européenne submergée qui ne peut pas faire face à la situation. Selon *La Presse* :

[...] l'afflux de migrants ne se tarit pas et que ce genre de mesure risque de se multiplier avec l'arrivée de l'hiver, puisque beaucoup de pays ne seront pas prêts à « faire face à la réponse humanitaire que ça va nécessiter. (PAF14).

Nous relevons aussi cet extrait : « l'Union européenne n'a “pas les mécanismes pour se coordonner et répondre à une telle situation”. » (PAF14). Les articles donnent une image de l'U.E. hostile aux migrants, fermée, voire xénophobe. Le cas de la Hongrie est souvent cité :

La Hongrie est le pays européen qui a adopté l'attitude la plus hostile face à l'afflux de migrants. En septembre, le gouvernement avait déployé des militaires le long de la frontière avec la Serbie, où il avait par ailleurs entrepris la construction d'un mur, et adopté une loi rendant toute personne la franchissant illégalement passible d'une peine d'emprisonnement. (PAF14).

Ou encore :

Plus d'un millier de migrants, notamment Iraniens, Pakistanais, Marocains, Algériens, Bangladeshis ou Somaliens, restaient du coup bloqués lundi près du poste frontière gréco-macédonien d'Idomeni (Gevgelija pour la Macédoine). Au moins cinq de ces migrants, s'affirmant Iraniens, s'étaient cousus (*sic*) les lèvres lundi pour protester contre le refus macédonien de les accepter. (DAF2).

Un article de *La Presse* montre une Europe fermée physiquement avec le rétablissement des frontières dans certains pays de manière temporaire (Hongrie, France, Allemagne, entre autres) (PAF14). Il montre une Allemagne isolée et souligne qu'au sein même de l'Union européenne, les pays ne trouvent

pas d'accord : « Disant avoir atteint les limites de ses capacités d'accueil, Berlin a accusé l'Union européenne d'inaction face à l'afflux migratoire. » (PAF14). Des journalistes mettent en évidence l'avantage géographique du Canada par rapport à l'Europe : « C'est le seul continent bousculé dans sa vie quotidienne par l'afflux massif et quasi incontrôlable de migrants, alors que le Canada, protégé par l'éloignement géographique, peut s'offrir le luxe de planifier ses politiques d'accueil. » (P7). Le Canada semble se trouver alors dans une meilleure position par rapport à l'Europe grâce à sa localisation géographique.

La Presse dresse un portrait négatif des États-Unis. En effet, le pays se montre bien moins accueillant que le Canada :

En cette matière, d'ailleurs, le Canada fait très bonne figure, par rapport aux États-Unis, qui ne comptent recevoir que 10 000 réfugiés syriens [...]et qui, depuis le début de la guerre civile en 2011, n'en ont accueilli que 1500 – une honte, d'autant plus que, par leurs politiques erratiques et irresponsables, ils sont parmi les grands responsables de la crise actuelle. (P7).

Pour mettre en valeur l'image du Canada, nous retrouvons plusieurs critiques chez les journalistes de leur voisin américain, dont celle-ci :

Aux États-Unis, l'un des principaux aspirants à la présidence peut dire que les musulmans ne sont pas les bienvenus. Trente gouverneurs américains peuvent dire que les Syriens ne sont pas les bienvenus dans leur État. Ici, au Canada, ce n'est pas arrivé. (P18).

Les articles traitant de la situation de l'U.E. sont très négatifs. D'abord,

en matière de gestion, elle est décrite comme incompétente, comme nous l'avons déjà vu, submergée par le grand nombre de migrants arrivant aux portes de l'Europe. Pour ce qui est de la politique, les journaux décrivent un manque de cohésion entre les pays membres quant aux quotas de migrants que chacun doit accueillir, par exemple. Ensuite, géographiquement, l'U.E. se barricade en rétablissant le contrôle aux frontières (temporairement) en France, en Allemagne, en Hongrie, ou encore en Allemagne. Enfin, humainement, certains pays sont décrits comme étant xénophobes, car des dirigeants, en particulier ceux des pays de l'Est (Hongrie) n'hésitent pas à déclarer publiquement leur refus d'accepter des migrants sur leur territoire. Finalement, les migrants ne sont pas les bienvenus en Europe. Le même traitement est réservé aux États-Unis : un pays peu empathique envers les réfugiés syriens qui refuse presque de les accueillir. Au Canada, les sentiments communautaires sont forts. Ils sont illustrés à travers le portrait de la ville de Toronto qui la montre généreuse, solidaire, très organisée : elle constitue un exemple à suivre. Le reportage montre ses habitants sensibles à la cause des réfugiés syriens : chacun d'entre eux participe, parfois depuis un an, à la mise en place de l'accueil. Les Torontois ne se laissent pas submerger par les amalgames suite aux attentats à Paris et redoublent même d'efforts en matière d'accueil. Le Canada se positionne en première place concernant l'accueil des réfugiés par rapport à l'Europe et aux États-Unis, en particulier : « Les pays européens en font beaucoup plus que les États-Unis, mais beaucoup moins que le Canada. » (P7). Il faut fuir l'Europe où règne le danger, ainsi que les États-Unis, fermés aux réfugiés. Le Canada semble alors être la meilleure destination, puisqu'il est désigné dans les journaux comme le pays le plus accueillant. Finalement, les articles illustrent

une véritable dichotomie entre deux types de nation : un pays sécuritaire, généreux et empathique, et les autres (l'Europe, la Syrie et les États-Unis) représentés comme violents, xénophobes ou peu hospitaliers.

Les articles eux-mêmes remettent en question les cadres, comme celui de la sécurité. Nous trouvons des acteurs réflexifs : ils parlent de la sécurité, mais ils discutent de ce terme et démontrent qu'il n'y a pas tant de danger. D'autres journalistes se veulent rassurants quant à la religion que pratiquent les Syriens : ils ne sont pas forcément musulmans, beaucoup sont chrétiens. En outre, la menace n'est pas la même en Europe et au Canada : les futurs arrivants doivent « montrer patte blanche ». Nous relevons aussi plusieurs thèmes récurrents : la logistique, la sécurité, le financement que nous avons associés au cadre gestionnaire. Nous relevons ce cadre à travers les paroles d'hommes politiques, ce qui permet de rassurer les lecteurs. Nous avons observé que deux cadres opposés revenaient souvent : celui de victime humanitaire et celui de la menace à l'ordre public. Le premier cadre a pour but de différencier les réfugiés des vrais terroristes, d'annuler cette association en les représentant comme de « bons réfugiés » fuyant l'horreur du conflit. Ils méritent alors la compassion et l'aide tant de la nation canadienne que de ses citoyens. Le second met en garde la population : des terroristes pourraient se retrouver parmi les réfugiés. Enfin, deux quotidiens se détachent par leur traitement récurrent de la géopolitique : *Le Devoir*, qui collabore avec les journaux français *Libération* et *Le Monde* et qui publie des dépêches de l'AFP ainsi que *La Presse*, qui publie également des dépêches de l'AFP.

5.2 Par média

Nous allons nous intéresser dans cette section aux cadres majeurs pour chaque quotidien et nous allons présenter leurs points communs dans la façon de traiter le sujet de l'arrivée des réfugiés syriens au Canada, mais aussi leurs différences de traitement médiatique.

Tableau 4 : Résultats par média

Journal Cadre	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Journal de Montréal</i>
1. Victime économie mondiale	1	0	0
2. Victime humanitaire	21	12	9
3. Victime du racisme et de la xénophobie	12	6	7
4. Héros de la diversité culturelle	1	1	0
5. Héros de l'intégration	5	3	2
6. Héros bon travailleur	0	1	0
7. Menace au travail	0	0	1
8. Menace à l'ordre public	8	7	8
9. Menace fiscale	1	1	2
10. Menace à la cohésion sociale	3	1	6
11. Cadre gestionnaire	14	16	12
12. Partage des compétences	2	9	2
13. Relations internationales	17	5	3

5.2.1 Le Devoir

Nous commençons par le quotidien indépendant *Le Devoir* qui s'illustre par son traitement dominant de la géopolitique et qui présente à la fois des articles rédigés par ses journalistes et des dépêches de l'agence de presse AFP. Le quotidien aborde majoritairement l'arrivée des réfugiés syriens au Canada par les quatre cadres suivants : le cadre de la victime humanitaire (21 articles), le cadre de la victime du racisme et de la xénophobie (12 articles), le cadre gestionnaire (14 articles) et le cadre des relations internationales (17 articles).

Le cadre de la victime humanitaire

Il s'agit de l'un des cadres que nous retrouvons le plus souvent dans le quotidien que ce soit à travers les articles traitant de la situation au Québec ou en Europe. *Le Devoir* cite la chancelière allemande Angela Merkel qui se montre généreuse : « “Nous le devons aux nombreux réfugiés innocents qui fuient la guerre et le terrorisme”, a-t-elle dit. » (DAF1). Le discours humanitaire de la chancelière contraste avec celui des autres dirigeants européens qui sont moins enclins à les accueillir. Pour rappel, l'Allemagne est l'un des pays de l'U.E. qui a accepté le plus de migrants dans son pays. D'ailleurs le pays est souvent présenté comme isolé au sein de l'U.E. : « Après la Suède et le Danemark, l'Autriche s'apprête, elle aussi à lâcher l'Allemagne et à plafonner les entrées de demandeurs d'asile. » (D24). Cette suite de désengagements de la part de certains pays de l'U.E. renvoie à une position anti-migrante.

Le Devoir s'inspire aussi du premier ministre québécois Philippe Couillard qui se distingue également par ses discours humanitaires. En effet, il se montre toujours prêt à défendre les réfugiés syriens en les présentant comme

des victimes d'un drame. En témoignent les extraits suivants : « des centaines de réfugiés, aujourd'hui entassés dans un camp de fortune ou dans la capitale libanaise, Beyrouth, à l'approche de l'hiver. » (D9) ; « Les réfugiés sont les victimes les plus horriblement atteintes du terrorisme actuellement, avec bien sûr les victimes de Paris. » (D9) ; « pour extirper du bourbier syrien des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants. » (D9) ; « ce sont là des victimes que nous accueillons, ce ne sont pas des gens problématiques. » (D9). En dressant un portrait cru de la réalité des réfugiés, les articles du quotidien inspirent de la pitié, ils appellent à la sensibilité des Québécois et en profitent pour souligner la différence entre réfugiés et terroristes.

Le journal cite les mots crus du cinéaste italien, Guanfranco Rosi qui a réalisé un court-métrage sur le quotidien des insulaires de l'île de Lampedusa et le sauvetage des réfugiés de différentes nationalités qui arrivent sur les côtes italiennes. Le réalisateur porte à l'écran une réalité brute, tel que la vivent les personnages :

Quand tant de gens meurent pour traverser quelques miles entre la Turquie et Lesbos, chargés à bloc par les passeurs, à coups de trafic humain, de mises à mort, les plus pauvres envoyés dans la cale se faire brûler par le mazout. (D25).

Cet extrait décrit les conditions extrêmes de la traversée qui mène les migrants en Europe. Pour renforcer le cadre de victime humanitaire, *Le Devoir* consacre un article sur l'horreur et le danger que traversent nombre de Syriens en dressant le portrait d'un réfugié syrien arrivé au Canada depuis un an. Ce dernier raconte son parcours et surtout les difficultés qu'il a rencontrées pour

pouvoir immigrer au Canada. Il insiste sur l'horreur que vivent les Syriens restés au pays et sur les coûts d'immigration : « Il m'est presque impossible de faire venir quatre adultes, cela me coûterait une fortune. » (D12). Il donne le portrait d'un pays en ruines et de civils éplorés : Les termes comme « terreur », « horreur », « peur », « pénible », « pleurent », « mourir », « tuer », « danger », « tremble », « pays déserté, désarticulé » donnent une image d'un pays en champ de bataille, des civils qui ne savent où aller. Cet article donne à voir une situation véridique qui permet aux lecteurs de mieux comprendre l'ampleur de la guerre et de se sentir plus proches des victimes et appelle ainsi à leur tolérance et à leur générosité.

Le cadre de victime du racisme et de la xénophobie

Le cadre de victime de la xénophobie et du racisme s'inscrit principalement dans des articles qui traitent de la situation en Europe. En effet, sur les 12 articles contenant ce cadre, 8 traitent de la situation européenne (DAF1, DAF3, DAF4, DAF5, DAF10, DAF19, D24, D25). Les journalistes font part des difficultés diplomatiques entre l'Europe et le continent africain, car certains migrants semblent être préférés à d'autres : « c'est surtout l'insistance des Européens à vouloir renvoyer chez eux les Africains en situation irrégulière qui a provoqué l'agacement chez certains dirigeants africains. » (DAF8). L'Europe rejette les migrants d'origine africaine et ce favoritisme risque de nuire aux relations qu'elle entretient avec l'Afrique. L'image d'une Europe fermée aux migrants ressort également à travers un article du *Devoir* : « La Slovénie a ainsi installé mercredi des barbelés le long de sa frontière avec la Croatie, avant que la Suède n'annonce le rétablissement

de contrôles à ses frontières. » (DAF8). L'Europe souhaite se protéger, les migrants représentent alors une menace, un danger pour ces pays.

Pour faire face à cette situation, *Le Devoir* nous apprend que certains pays n'hésitent pas à proposer des projets de loi en défaveur des migrants, voire anti-migrants comme le ministre allemand de l'Intérieur : « De Maizière propose aussi de limiter à un an le permis de ceux qui obtiennent le statut de réfugié et de restreindre leur droit au regroupement familial. » (D23). Ce type de projets a pour but de mettre en difficulté les migrants récemment arrivés sur le sol européen, mais il vise aussi à les décourager à immigrer. Souvent, les mesures législatives adoptées suite à des actes terroristes visent à contrôler les mouvements des migrants en situation irrégulière.

Cadre gestionnaire

Le Devoir met également l'accent sur tout ce à trait à la gestion de l'accueil des migrants en Europe et au Canada. En Europe, c'est plutôt une mauvaise gestion qui est mise de l'avant. En effet, des moyens semblent manquer pour accueillir les réfugiés :

En outre, le plan de répartition des réfugiés décidé il y a plusieurs mois progresse beaucoup trop lentement, avec seulement quelque 200 « relocalisés » jusqu'ici sur les 160 000 censés l'être. Les États membres tardent en effet à notifier des places d'accueil disponibles et la mise en place de 11 centres d'enregistrement en Italie et en Grèce est encore laborieuse. (DAF7).

La Grèce semble isolée et manquer de soutien, comme indique *Le Devoir* à travers les paroles rapportées du ministre à la politique migratoire

grec, Iannis Mouzalas :

Il a également reproché aux partenaires du pays de n'avoir offert jusque-là que 295 places de relocalisation, sur les 66 400 prévues sur deux ans par les plans européens de répartition au sein de l'UE des réfugiés syriens, irakiens et érythréens. (DAF3).

Le quotidien rapporte aussi des critiques quant à l'organisation de l'Union européenne et au manque de consensus entre les pays membres :

Pour l'ancienne commissaire européenne Emma Bonino, « la prétendue crise des réfugiés n'aurait jamais dû devenir une urgence. Malheureusement, l'absence de réponse coordonnée a transformé un problème gérable en grave crise politique -- qui pourrait détruire l'UE, comme la chancelière Merkel a prévenu ». (D17).

Nous relevons une autre critique, celle de la députée européenne du Parti socialiste, Sylvie Guillaume : « Les dirigeants des Vingt-Huit font » beaucoup de sommets pour peu de résultats concrets, avec toujours les mêmes blocages : « vas-y toi d'abord, je verrai ensuite ce que je fais ». » (D17).

Le portrait de l'U.E. paraît parfois très sombre, les journalistes laissent entendre que cette mauvaise gestion amène de l'insécurité :

Après la crise de l'euro et celle des migrants, sans oublier l'incapacité de l'Europe à empêcher les terroristes de franchir ses frontières, de plus en plus d'Européens se demandent si l'Union européenne fait partie du problème ou de la solution. (D24).

Au Québec, le cadre gestionnaire fait référence au domaine de la santé, de la sécurité, mais aussi à l'intégration des futurs réfugiés syriens à travers leur francisation : « 29 millions de dollars ont été mis de côté notamment pour la francisation de cette “première vague de réfugiés”. » (D9). En tous points, le quotidien souhaite rassurer ses lecteurs. On apprend que les futurs réfugiés syriens auront un suivi médical avant et après leur arrivée au Canada : « Tous les réfugiés ont passé une radiographie des poumons et un examen médical avant de quitter les camps. Ils sont aussi examinés à leur arrivée à l'aéroport Montréal-Trudeau. » (D16) et « Les enfants recevront aussi tous les vaccins prescrits par les autorités de santé publique du Québec. Et les femmes enceintes auront un suivi. » (D16).

À travers des paroles rapportées d'hommes politiques, le quotidien rassure ses lecteurs en matière de sécurité, comme dans l'extrait suivant :

À l'instar de M. Couillard, M. Moreau a écarté la possibilité d'emprunter des « raccourcis » pour se plier à « un échéancier qui n'est pas notre échéancier ». « Il n'y aura pas un réfugié qui va arriver sur le sol québécois tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas l'assurance que les procédures de sécurité, ce qui inclut les vérifications de nature médicale, ont été correctement complétées ». (D9).

D'autres voix proviennent directement d'anciens réfugiés syriens, comme Loay Romhein : « “Dites à vos lecteurs que j'ai vu sur le terrain un travail très rigoureux de vérification de la part du gouvernement canadien. Un peu plus ils comptaient mes cheveux”, avance-t-il avec humour. » (D13).

Le cadre gestionnaire permet ainsi de distinguer l'organisation des pays pour accueillir les réfugiés. La comparaison avec l'Europe a tendance à mettre en valeur la politique d'accueil canadienne, comme nous allons le voir ci-dessous.

Cadre des relations internationales

Les articles publiés par l'AFP ou rédigés par des correspondants en Europe permettent d'avoir un portrait de la situation que vit l'Europe. Il en ressort un portrait négatif où règne la menace, le danger. Les articles rendent compte des difficultés à s'organiser :

Réunis mercredi et jeudi à La Valette, les dirigeants européens ont annoncé la tenue « le plus vite possible » d'un sommet avec la Turquie pour la convaincre de freiner le flux de réfugiés qui a complètement débordé ces derniers jours plusieurs pays européens. (DAF8).

Les articles du *Devoir* montrent des dirigeants européens, comme De Maizière, prêts à violer les droits des immigrés et des réfugiés au nom, souvent, de la sécurité, ou de leur incapacité à accueillir la totalité des migrants. Enfin, certains États membres de l'Europe se montrent peu sensibles au sort de ces millions de migrants et se barricadent contre eux en rétablissant par exemple, le contrôle aux frontières. Ces derniers ne sont pas les bienvenus et ils constituent alors une menace.

Le Devoir nous apprend que certains pays d'Europe se montrent fermés aux migrants. Pour les dissuader de s'installer dans leur pays, des dirigeants

souhaitent adopter des mesures restrictives. *Le Devoir* cite le président sénégalais, Macky Sall, qui dénonce le renvoi des migrants africains dans leur pays d'origine : « On ne peut pas insister à réadmettre les Africains chez eux pendant qu'on parle d'accueillir les Syriens et d'autres. C'est un traitement différencié que nous condamnons, parce que c'est discriminatoire. » (D9). Il s'agit d'un traitement injuste réservé à certains migrants et inégalitaire puisque les réfugiés syriens sont privilégiés au détriment des migrants africains.

Les dépêches publiées dans *Le Devoir* nous informent, comme nous l'avons déjà vu aussi, de la réticence des pays de l'Europe de l'Est à accueillir les étrangers : « La Hongrie, tenante d'une ligne dure contre les migrants, a déjà érigé mi-octobre une clôture barbelée à ses frontières serbe et croate. » (DAF1). Pire, la presse hongroise associe les nouveaux migrants aux terroristes :

Plusieurs journaux hongrois affichaient jeudi sur une pleine page les premiers messages de la campagne : « Les quotas augmentent la menace terroriste ! » -- sur fond noir -- ou bien « Un immigré illégal arrive en Europe toutes les 12 secondes en moyenne ». « Nous ne savons pas quelles sont leurs intentions » et « Nous ne savons pas combien de terroristes se cachent parmi eux », pouvait-on lire sur des affiches. (DAF3).

Le gouvernement hongrois et la presse se montrent liés contre les migrants. En fait, la presse hongroise suit les mesures de l'agenda politique : la méfiance du gouvernement s'exprime par la fermeture des frontières et cette dernière est relayée dans la presse à travers les amalgames entre migrants et terroristes. D'ailleurs, la Hongrie a été appelée à cesser ses pratiques anti-migrantes. En effet, le pays a été accusé par le Haut-Commissariat des Nations

unies pour les réfugiés (HCR), le Conseil de l'Europe et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) de mener une campagne publique contre les migrants, assimilant « ceux qui fuient la guerre et les conflits à des criminels, des envahisseurs et des terroristes. » (DAF4).

Bien que la chancelière allemande adopte un discours humanitaire, il n'en est pas de même dans la CSU, la branche locale de sa famille politique « qui l'a invitée de longue date à sa réunion de rentrée pour lui redire à quel point elle juge le cap actuel du gouvernement sur le dossier des réfugiés, dangereux pour le pays. » (DAF19).

D'ailleurs la population semble ne pas soutenir la chancelière et exprime son opposition à travers des manifestations organisées par le mouvement Pegida :

Plusieurs milliers de manifestants se sont rassemblés lundi soir contre les réfugiés et la chancelière allemande à Leipzig à l'appel de la branche locale du mouvement islamophobe Pegida, après un rassemblement à Cologne ce weekend marqué par des heurts avec la police. (DAF5).

Au Canada, on observe une certaine autosatisfaction de la part des dirigeants. C'est le cas par exemple du premier ministre canadien : « M. Trudeau, qui participera à plusieurs sommets internationaux au cours des prochaines semaines, estime que l'engagement du Canada envers les réfugiés fera office d'exemple. » (D11). Nous retrouvons ce sentiment dans un autre article : « Le système d'accueil des réfugiés au Canada est plutôt modeste. Ce

n'est pas trop difficile d'accueillir 25 000 personnes. En plus, c'est très bien organisé par rapport à ce que l'on observe ailleurs. » (D22). Toutefois, les journalistes sont conscients que la situation au Canada et en Europe n'est pas la même : « Disons que le Canada a été chanceux par rapport à l'Europe parce qu'il est plus difficile d'accès. [...] En plus, le processus de déportation est plus compliqué en Europe. » (D22).

Finalement, selon les dépêches de l'AFP publiées dans *Le Devoir* (et ailleurs), certains pays européens semblent se fermer aux migrants en faisant valoir qu'il existerait une limite au nombre de migrants que le continent peut accueillir. Les dépêches se penchent sur le cas de l'Europe et assombrissent en même temps l'image du continent qui paraît craindre les migrants. L'Europe semble être dotée d'une générosité limitée avec la mise en place d'un quota par rapport au nombre de migrants accueillis par pays et le rétablissement des frontières dans certains pays membres de l'U.E. L'image du Canada est tout autre : le pays se montre organisé et prêt à accueillir les 25 000 réfugiés syriens. La dimension internationale du *Devoir* avec son traitement de la situation européenne tend à renforcer l'image élogieuse du Québec et du Canada.

5.2.2 La Presse

Nous allons à présent nous intéresser au traitement médiatique de *La Presse* en nous attardant aux quatre cadres qui reviennent le plus souvent, soit celui de victime humanitaire (12 articles), le cadre gestionnaire (16 articles), le partage des compétences (9 articles) et le cadre de la menace à l'ordre public (7 articles).

La victime humanitaire

Bien que les journalistes soient conscients de la menace à la sécurité du pays, ils contrebalancent ce danger avec des discours humanitaires réclamant leur accueil tout en distinguant bien les réfugiés syriens des terroristes. C'est le cas d'un éditorial, « Garder son sang-froid » qui appelle à la tolérance : « Mais nos élus ont raison. On ne peut pas traiter les réfugiés comme des terroristes. Il faut garder son sang-froid. » (P20). Bien que l'auteur rapporte les risques à accueillir les réfugiés syriens (il insiste sur la sécurité pour accepter les réfugiés syriens au Canada), il est du côté des dirigeants québécois. Il ne faut pas céder à la peur : « N'oublions pas, non plus, qu'un refus d'accueillir ces réfugiés refléterait un repli sur soi. Donc, une manifestation de peur. Or, avoir peur, c'est aussi donner raison aux terroristes. » (P20). Il s'agit presque d'un devoir pour le Québec d'accueillir les réfugiés syriens.

Comme *Le Devoir*, *La Presse* fait une différenciation dans plusieurs articles entre les réfugiés syriens et les terroristes. Les journalistes font appel aux hommes politiques pour illustrer le discours humanitaire : « “Les réfugiés syriens fuient ces terroristes-là. Il faut garder le cap”, a renchéri Denis Coderre. » (P20) ; « Accueillir ces sinistrés n'est pas qu'une question de solidarité. Ne pas le faire serait donner raison aux idéologues du groupe État islamique. » (P20). Nous observons une volonté d'éviter les amalgames et de transmettre cette différenciation aux lecteurs, de les rassurer. Ce type de cadre réclame l'inclusion des réfugiés syriens dans la société québécoise en les distinguant des terroristes et de l'État islamique. Ces voix humanitaires proviennent des hommes politiques québécois et des anciens immigrés ou

Syriens déjà installés depuis plusieurs années au Québec. Ils plaident pour l'accueil des réfugiés.

Les journalistes montrent que la volonté du Canada à accueillir les réfugiés syriens est naturelle et légitime. La problématisation humanitaire de l'arrivée des réfugiés syriens interprète cette situation comme une demande d'aide de la part d'un groupe de réfugiés persécutés par le gouvernement de leur propre pays.

Menace à l'ordre public

Ce type de discours contredit quelque peu le précédent. En effet, dans un même article, nous pouvons observer la présence du cadre de victime humanitaire et celui de la menace à l'ordre public. Bien que les réfugiés syriens soient distingués des terroristes, Sirois (2015) appelle à la prudence : « il faudra néanmoins redoubler d'efforts quant à la vérification des antécédents des réfugiés que nous accueillerons. » (P21). On pourrait y voir une façon de rassurer les lecteurs avec le thème récurrent de la sécurité : le gouvernement canadien ne doit laisser s'infiltrer aucun djihadiste. La menace est sans cesse réduite avec pour argument une parfaite logistique en matière de sécurité.

Les discours entourant la menace à l'ordre public résident surtout dans la peur des courts délais pour accueillir un grand nombre de réfugiés avant la fin de l'année 2015. Selon Genois Gagnon (2015), « Il reste que l'accueil de 25 000 Syriens en sept semaines constitue un défi de taille à tous égards. » (P7).

Marissal (2015) conteste également l'impératif respect des délais : « Pourquoi vouloir à ce point mener une opération d'une telle envergure (selon

des sources à Ottawa, les contrôles de sécurité des migrants représentent un réel défi) avec une telle précipitation ? Parce qu'il s'agit d'un engagement électoral ? » (P16). Le journaliste remet en question le projet en lui-même concernant le nombre de réfugiés syriens que le Canada souhaite accueillir : « Quant au chiffre de 25 000, on ne sait pas trop d'où il sort. » (P16).

De nombreux articles font référence aux attentats à Paris qui ont eu lieu le 13 novembre 2015, départageant un avant et un après :

L'arrivée prochaine de réfugiés syriens a été remise en cause dans la foulée des attentats sanglants de Paris, vendredi dernier. Hier soir, plus de 70 000 personnes avaient signé la pétition lancée par un résidant de Québec s'opposant à leur entrée au pays hier soir. (P4).

La réaction de la population semble immédiate. Cependant, nous relevons dans *La Presse* un discours rassurant, énoncé par les hommes et femmes politiques : « Depuis les tragiques événements de Paris, les Québécois entretiennent des inquiétudes légitimes au chapitre des enjeux liés à la sécurité. Je tiens à les rassurer. Aucun compromis ne sera fait sur les vérifications de sécurité. » (PLPC1) ; « Denis Coderre dit comprendre ces craintes, mais affirme que celles-ci ne doivent pas inciter le Canada à fermer ses portes. “Sécurité, oui, mais il ne faut pas que ce soit une excuse pour ne recevoir personne”. » (P18). Nous observons aussi la récurrence à travers les articles des différentes étapes que vont traverser les réfugiés syriens et l'expression « montrer patte blanche » : « À leur arrivée, les ressortissants devront montrer patte blanche lors d'une enquête de sécurité, sous la responsabilité d'Ottawa. » (P11). Le but est

de montrer que le gouvernement est organisé et de rassurer les lecteurs avec des informations détaillées.

Le délai pour accueillir l'ensemble des 25 000 réfugiés syriens entraîne la peur, des craintes quant à la sécurité, celles que des terroristes s'infiltrent parmi les réfugiés syriens. Néanmoins, les acteurs politiques surtout s'assurent que toutes les démarches seront effectuées correctement et *La Presse* rassure la population en rapportant leurs propos.

Le cadre gestionnaire

Le cadre gestionnaire rejoint celui de la menace fiscale, car certains journalistes critiquent le montant du budget alloué à l'accueil des réfugiés syriens. Selon Normandin (2015), « l'intégration de milliers de réfugiés risque d'être passablement onéreuse pour les villes dont les budgets sont déjà extrêmement serrés. » (P18). Rappelons que le cadre de menace fiscal renvoie au coût pour les contribuables en matière de santé publique et d'éducation. D'ailleurs, une part du financement est à plusieurs reprises attendue du gouvernement fédéral : « un effort que le gouvernement fédéral devrait appuyer financièrement. » (P10). S'ajoute alors le cadre du partage des compétences auquel nous reviendrons plus loin. Les journalistes donnent des informations détaillées : « Les tests de sécurité de même que les examens de santé auront lieu avant le départ de Turquie, de Jordanie ou du Liban, a-t-on appris. » (P13) ; « Les habilitations sécuritaires et les examens médicaux se dérouleront à l'extérieur du Canada. À leur arrivée au pays, les réfugiés transiteront par un centre de bienvenue situé à Montréal avant d'être dirigés vers leur milieu d'accueil. » (P5).

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, dès décembre, les articles donnent l'image d'un pays prêt à accueillir les réfugiés syriens avec une récurrence du mot « prêt » : « Au Québec, pas moins de 13 municipalités se sont dites prêtes à accueillir ces ressortissants. » (P10) ; « Québec se dit prêt à collaborer à l'accueil de réfugiés supplémentaires. » (PLPC1) ; « Montréal sera prêt pour recevoir les réfugiés syriens. » (P18) ; « Le gouvernement Couillard s'est dit prêt hier à accueillir plus de 9000 réfugiés syriens au Québec d'ici la fin de 2016. » (P5). La récurrence de ce mot rassure les lecteurs, il donne une image positive et organisée des villes. Le modèle en matière d'organisation réside dans la ville de Toronto. En effet, la ville n'a pas attendu les injonctions du gouvernement pour commencer à mettre en place l'accueil des réfugiés syriens : « la Ville et les organismes communautaires travaillent déjà depuis près d'un an à organiser leur arrivée. » (P19). Toronto est montrée autonome par rapport au gouvernement : « La Ville Reine a en effet mis sur pied un Bureau des nouveaux arrivants dont le travail est de coordonner les services municipaux et communautaires. » (P19). L'article dépeint une ville soudée entre ses communautés, ses habitants. Tous contribuent à accueillir au mieux les réfugiés syriens.

Accueillir 25 000 réfugiés syriens en moins de deux mois constitue un défi en matière de gestion puisqu'il faut traiter de nombreux dossiers sur une courte période. Cependant, les acteurs politiques montrent un gouvernement prêt à les accueillir, Toronto figurant comme un exemple à suivre.

Partage des compétences

Pour accueillir les 25 000 réfugiés syriens, le fédéral et le provincial

collaborent. Il s'agit dans la plupart des articles analysés du partage des coûts d'accueil. En effet, on rapporte que le Québec compte financièrement sur Ottawa pour accueillir les futurs réfugiés syriens : « Québec se dit prêt à collaborer à l'accueil de réfugiés supplémentaires — pour un total de 5750 réfugiés, selon son poids démographique (23 %) -, mais insiste sur le fait que les coûts associés doivent être assumés par le fédéral. » (PLPC1).

C'est également ce que rapporte le gouvernement Couillard : « Cet objectif de 25 000 d'ici le 1er janvier, ce n'est pas le nôtre, c'est celui du gouvernement fédéral. C'est à lui d'en répondre. » (P4). Nous relevons également le commentaire de la ministre de l'Immigration, Weil : « Le gouvernement fédéral devra payer la note pour les milliers de ressortissants supplémentaires syriens qu'il compte amener au Canada dans les prochaines semaines, a prévenu hier la ministre québécoise de l'Immigration Kathleen Weil. » (P11).

D'autres extraits illustrent la collaboration entre le fédéral et le provincial, comme le suivant : « Québec s'est déjà engagé à accueillir 3650 réfugiés en provenance de Syrie d'ici la fin de l'année. Avec les nouvelles cibles envisagées par le gouvernement Trudeau, on s'attend désormais à recevoir environ 5700 migrants. » (P4). Nous remarquons l'attente des prises de décision venant souvent de la part du fédéral : « Le gouvernement Couillard s'attend à recevoir d'Ottawa, aujourd'hui, des informations précises sur l'opération de rapatriement de 25 000 migrants de Syrie au Canada, un effort que le gouvernement fédéral devrait appuyer financièrement. » (P10). Nous retrouvons cette même attente dans l'extrait suivant : « Le gouvernement

Couillard planche sur sa stratégie pour l'accueil de près de 6000 réfugiés syriens d'ici la fin de l'année. Sans informations précises du gouvernement fédéral, l'opération reste passablement chaotique. » (P12).

Comme, *Le Devoir*, *La Presse* présente les réfugiés syriens comme des victimes humanitaires. Toutefois, nous observons la présence de cadres opposés dans un même article. On présente le cadre de menace à l'ordre public et le cadre gestionnaire : le dernier annulant en quelque sorte le premier. Cette même annulation existe entre le cadre de victime humanitaire et celui de menace à l'ordre public. La forte présence du cadre du partage des compétences entre le fédéral et le provincial (9 occurrences) dans *La Presse* est une façon, comme le cadre gestionnaire, de rassurer le lecteur, notamment au niveau financier. Les coûts d'accueil semblent majoritairement être assurés par le fédéral, ce qui annule en quelque sorte le cadre de la menace fiscale.

5.2.3 Le Journal de Montréal

Nous allons à présent nous intéresser au traitement médiatique du quotidien *Le Journal de Montréal* (*Le JdM*). Sur les 20 articles analysés, nous avons relevé quatre cadres dominants : celui de la victime humanitaire (9 articles), la victime de la xénophobie et du racisme (7 occurrences), la menace à l'ordre public (8 articles) et le cadre gestionnaire (12 articles).

Des victimes humanitaires

Ce discours humanitaire apparaît dans les déclarations du premier ministre Couillard retranscrites dans le journal : « L'hiver arrive à grands pas et les conditions s'annoncent difficiles dans les camps de réfugiés. » (JdM12) ;

« les personnes qui fuient la barbarie, à sauver la vie de ces familles qui essaient de se sauver des barbares qui ont assassiné leurs proches devant leurs yeux ! » (JdM12). Le journal reprend également la critique des projets de ses adversaires politiques : « Il n'a pas manqué de rappeler la charte des valeurs péquiste et la proposition caquiste de faire passer un examen aux immigrants trois ans après leur arrivée au Québec pour tester leur niveau de français. » (JdM11).

Pour témoigner de l'horreur que vivent les Syriens, les journalistes du *JdM* font appel à d'autres acteurs, comme une famille syrienne qui a fui les conflits : « Cette mère de famille de 33 ans avait un bon emploi comme professeure d'anglais à Alep, mais les bombardements du groupe État islamique l'ont poussée à fuir la Syrie avec son mari, leur fils et sa belle-mère. » (JdM17). Ils permettent de voir au plus près la réalité et le danger au quotidien. L'article précise tout de même leur origine et leur confession religieuse : « tous d'origine arménienne et de confession chrétienne. » (JdM17). Un autre, ancien réfugié algérien témoigne : « Mes parents ont vu des maisons brûler et des voisins être égorgés, ils se sont enfuis le plus vite possible. » (JdM7). Certaines déclarations appellent à la pitié, comme celle de Yasmine Abdelfadel qui a créé une page Facebook « Opération Paniers de bienvenue » : « "J'ai la chance de manger à ma faim, d'avoir des vêtements chauds, d'être bien logée... Mais ce n'est pas acquis pour tout le monde. Ces gens-là arrivent et ils n'ont rien" » (JdM19). En plus d'amener des propos réalistes, ces témoignages apportent une certaine véracité au discours journalistique et appellent à l'empathie du lecteur.

Les discours humanitaires légitiment le projet de l'arrivée des réfugiés syriens au Canada, car ils sont présentés comme des victimes. Ces discours

constituent une demande d'aide de la part des Syriens qui fuient le conflit, menacés par leur propre pays. Le gouvernement canadien ne peut pas refuser de présenter son aide. Le discours humanitaire permet de rendre plus compréhensible la fuite des Syriens : ils fuient la guerre, mais aussi la violence, le message est « Rester, c'est mourir ».

Victime du racisme et de la xénophobie

Comme nous l'avons déjà noté dans les deux autres quotidiens, les réfugiés syriens ne sont pas toujours les bienvenus au Québec et en Europe. En effet, selon M. Couillard, « Les démons des sociétés sont les mêmes, entre autres, celui de la xénophobie et de la méfiance de l'autre. Le Québec ne fait pas exception. » (JdM10). Le quotidien rapporte que le maire de Québec se montre particulièrement réticent à accueillir une certaine catégorie de population :

Le maire de Québec, monsieur Sans- Gêne, a déclaré il y a quelques semaines qu'il ne souhaitait pas voir débarquer dans sa ville des centaines de réfugiés, hommes jeunes et célibataires, du Moyen-Orient. Il a été traité d'islamophobe par plusieurs. Sa déclaration brutale et peu diplomatique n'en contient pas moins une vérité. (JdM5).

Notons que dans cet extrait le journaliste va plutôt dans le sens de M. Labeaume, bien qu'il rapporte les critiques. Dans un autre article, le maire exprime sa préférence : « Régis Labeaume souhaiterait recevoir des orphelins et des familles plutôt que des “gars de 20 ans frustrés”. » (JdM16). Le journal rapporte différents faits xénophobes comme : « Après la banderole “Réfugiés,

non merci” affichée au bord de l’autoroute Henri-IV, à Québec, une pétition contre l’arrivée massive de migrants syriens circule sur le web. En début de soirée hier, cette pétition avait récolté plus 30 000 noms. » (JdM11).

Selon les journalistes, cette antipathie envers les futurs réfugiés syriens trouve sa source dans les attentats terroristes :

Et ce repli, il s’exprime déjà haut et fort par le rejet de cette vague de réfugiés syriens que nous nous sommes engagés à accueillir chez nous. Résultante directe de ces actes terroristes en sol parisien, le Québec est aujourd’hui clairement divisé sur cette question. (JdM14).

Quant à l’Europe, nous avons relevé seulement deux extraits renvoyant au cadre du racisme et de la xénophobie : « Originaire de République tchèque, il est particulièrement déçu de l’hostilité démontrée par son pays d’origine envers les réfugiés syriens. » (JdM7) ; « En Allemagne des badauds applaudissent devant un incendie qui ravage un centre pour réfugiés. » (JdM18).

Concernant ces propos et ces gestes xénophobes, particulièrement au Québec, M. Couillard prend la responsabilité de défendre l’arrivée des réfugiés syriens au Canada.

Menaces à l’ordre public

Selon *Le Journal de Montréal*, les réfugiés constituent également une menace à l’ordre public. Précisons que l’ensemble des articles du *JdM* ont paru après les attentats à Paris du 13 novembre 2015. En effet, les inquiétudes augmentent avec la peur que des terroristes se fassent passer pour des réfugiés.

L’efficacité des services d’immigration est remise en cause. *Le JdM* fait appel à un expert canadien en terrorisme, Tom Quiggin : « Les libéraux demandent trop au SCRS, et trop vite, dit-il. » (JdM15). Les réfugiés constituent une possible menace. L’expert ne rassure pas les lecteurs du journal, au contraire :

Un ministre du Liban, Elias Bou Saab, a dit cet automne qu’au moins 2 % des 1,1 million de réfugiés syriens hébergés par son pays étaient des militants de l’État islamique qui complotaient pour entrer en Europe dans la confusion provoquée par la crise des migrants. (JdM15).

On voit également cette menace dans un autre article : « Ce flot humain compte une part disproportionnée d’hommes jeunes, seuls, frustrés, peu éduqués et avec la testostérone au plafond. Forcément, les chances que survienne un drame comme celui de Cologne augmentaient. » (JdM8). La menace est renforcée par l’emploi du vocabulaire de l’eau pour désigner les migrants arrivant en Europe : « vague », « vague d’arrivée », « submersion migratoire », « marée migratoire », « flot d’immigrants », « flots de réfugiés et d’immigrants ». L’utilisation de ces termes donne une image d’envahissement, les réfugiés et les immigrants représentent un groupe incontrôlable. L’extrait suivant illustre l’association entre l’invasion et la menace que les migrants représentent :

Les migrants de toute nature seront de moins en moins bien reçus. Ceci risque de transformer les agglomérations de migrants en véritables ghettos. En attendant que le flot de migrants diminue, seules une nouvelle prospérité européenne et des politiques d’assimilation fortes pourraient résoudre le problème. Mais les

dirigeants européens actuels semblent incapables de s'entendre sur les mesures requises. (JdM18).

Cet extrait donne une image négative des migrants et insinue l'incapacité des dirigeants européens à faire face.

Certains journalistes se montrent réflexifs par rapport à ces possibles menaces. En effet, ils disent comprendre les peurs de la population locale, mais ils les tempèrent en même temps : « Je peux comprendre la crainte et le désir de se préserver des barbares. Mais on se trompe de groupe. Les réfugiés syriens ne sont pas ces terroristes assoiffés de sang, prêts à se faire sauter pour la cause » (JdM14).

Globalement, c'est suite aux attentats à Paris que les inquiétudes vis-à-vis des migrants augmentent. On estime que la sécurité des pays est mise en danger par les terroristes qui pourraient s'infiltrer parmi les réfugiés. Dans une moindre mesure, tout comme les deux autres quotidiens, *Le JdM* relaie néanmoins les discours d'hommes et de femmes politiques comme le premier ministre québécois, ou la ministre de l'Immigration qui se montrent toujours prêts à les défendre²⁴.

²⁴ Le premier ministre Couillard : 4 occurrences sur 20 articles dans le *JdM*, 1 sur 26 articles dans *Le Devoir*, 4 sur 21 articles dans *La Presse*. La ministre Weil : 7 dans *La Presse* ; 1 dans *Le Devoir* ; 5 dans le *JdM*.

Cadre gestionnaire

Comme dans les deux autres quotidiens analysés, *Le Journal de Montréal* met l'accent sur la gestion de l'accueil des réfugiés syriens. Le cadre recouvre plusieurs domaines. Le quotidien rapporte avec précision les étapes de l'accueil :

À leur arrivée, les Syriens devront passer les douanes canadiennes. Ils seront ensuite dirigés au Centre de bienvenue pour y recevoir toute la documentation et l'information nécessaire à leur intégration au Québec. Enfin, ils seront relogés dans leur municipalité d'accueil. Certains passagers seront en transit à Montréal et seront par la suite redirigés vers leur province d'accueil. (JdM6).

On apprend également dans quelles villes seront répartis les réfugiés syriens : « Il estime qu'environ 215 réfugiés se sont installés dans les quartiers de Laval-des-Rapides et Chomedey et ce nombre pourrait grimper jusqu'à plus de 400 d'ici février. » (JdM7).

Le cadre gestionnaire fait état aussi du domaine financier, le quotidien rapporte qu'« Au total, 2,7 millions \$ ont été investis afin d'améliorer les installations et augmenter le nombre de lits. » (JdM9).

Au respect de l'échéancier pour accueillir l'ensemble des 25 000 réfugiés syriens, le quotidien préfère la prudence et la sécurité : « Néanmoins, ce ne serait pas rendre service aux gens en attente ainsi qu'à nous-mêmes que d'insister pour recevoir tout le monde d'ici six petites semaines, par obstination ou par fétichisme. » (JdM20).

Le JdM rapporte aussi les paroles de Tom Quiggin, un expert canadien

en terrorisme : « Le Canada n'a ni les ressources ni les connaissances de base pour filtrer autant de gens si rapidement. Les risques sont considérables et déraisonnables. » (JdM15). Le quotidien rapporte également les paroles de Moreau, alors ministre de la Sécurité publique : « L'empressement du fédéral à accueillir les réfugiés syriens ne doit pas se faire au détriment de la sécurité. Pas un seul migrant ne foulera le sol québécois sans garantie que les mesures de sécurité ont été appliquées correctement. » (JdM12).

La question de l'intégration est plus présente dans *Le JdM* à travers la future francisation des réfugiés syriens :

S'impose alors la question de la langue d'intégration. Pour les enfants des réfugiés, le problème ne se pose pas, puisqu'en vertu de la loi 101, les immigrants ont l'obligation de scolariser leurs enfants dans les écoles françaises. Mais cela s'applique seulement jusqu'à la fin du secondaire. (JdM4).

Le but est de franciser les futurs réfugiés, comme l'indique Weil :

Si les réfugiés de plus de 18 ans ont le loisir de choisir la langue dans laquelle ils veulent être formés, le gouvernement les orientera tout de même vers des services francophones, a-t-elle convenu. « On veut les franciser », a-t-elle insisté. (JdM13).

Le quotidien mentionne peu la gestion européenne en matière d'accueil. Nous retrouvons tout de même ces deux extraits dans les articles analysés : « Les dirigeants européens semblent de plus en plus dépassés par les flots d'immigrants qui arrivent de partout. » (JdM18) ; « Mais les dirigeants

européens actuels semblent incapables de s'entendre sur les mesures requises. » (JdM18). Comme dans les autres journaux analysés, *Le JdM* donne un portrait négatif de l'Europe en matière d'accueil.

Cette précision concernant le lieu où les réfugiés vont s'installer, leur intégration à travers la francisation et les coûts que représente l'accueil des réfugiés syriens permet de rassurer le lecteur.

CHAPITRE 6 DISCUSSION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre portant sur la discussion des résultats, nous verrons les points communs entre les trois quotidiens analysés et leurs différences, puis nous reviendrons sur l'apport de notre recherche et enfin, sur ses limites.

6.1 Points communs et différences

Les trois journaux étudiés offrent un traitement plutôt équilibré de la représentation des réfugiés et migrants, reprenant largement deux cadres où les réfugiés sont présentés comme des victimes (humanitaire et du racisme) ainsi que le cadre où ils sont présentés comme une menace à l'ordre public et dans une moindre mesure, à la cohésion sociale (*Le JdM*). Les trois quotidiens et certains hommes politiques comme le premier ministre Couillard n'hésitent pas à désapprouver les actes contre les réfugiés, comme l'affichage de la banderole anti-réfugiés (P20), ou la pétition anti-réfugiés (DAF8, JdM14). Les trois journaux conseillent de ne pas tomber dans le piège, celui de croire que parmi les réfugiés syriens, se cachent des terroristes. Ils visent à faire entendre « la voix de la raison » (P20). Les trois quotidiens reprennent certains discours des femmes et hommes politiques québécois et européens qui invitent à bien faire la distinction entre les réfugiés et les terroristes. Nous observons également la présence de deux images très distinctes : celle l'Europe et du Canada. Les trois journaux dressent un portrait négatif de l'Europe, en proie à la xénophobie et au danger. Les États-Unis, peu mentionnés dans les articles analysés par ailleurs, sont présentés comme peu généreux en matière d'accueil des réfugiés syriens (P7). Le Canada et le Québec paraissent très organisés et s'assurent de la sécurité de leurs habitants grâce à des mesures de sécurité strictes.

Le Devoir est le journal qui a la dimension la plus internationale des trois

quotidiens : nous avons relevé la présence de ce cadre 17 fois dans les articles analysés, contre 5 dans *La Presse* et 3 pour *Le JdM*. Ces articles permettent de différencier les situations au Canada et à l'étranger et par la même occasion, de mettre en valeur les qualités et la bonne gestion du Canada en matière d'immigration. Avec le cadre gestionnaire, les trois quotidiens font part de l'organisation du Québec pour accueillir les réfugiés syriens : les quotidiens visent à rassurer leurs lecteurs en fournissant de nombreux détails sur les étapes que doivent suivre les réfugiés syriens avant d'arriver au Canada, par exemple. La dichotomie entre l'image des réfugiés en tant que victime (16 occurrences) et en tant que menace (17 occurrences) est la plus flagrante dans *Le JdM*. Plusieurs articles remettent en cause le système de sécurité canadien (JdM15) et insistent sur la menace terroriste (JdM14). C'est aussi dans *Le JdM* qu'on trouve le plus d'occurrences avec le cadre de menace à la cohésion sociale : 6 en comparaison avec 3 occurrences pour *Le Devoir* et une seule pour *La Presse*. Le partage des compétences est majoritairement présent dans *La Presse* : nous retrouvons ce cadre dans 9 articles, contre 2 fois dans les autres quotidiens. Le journal semble vouloir rassurer ses lecteurs en soulignant que la province québécoise peut compter sur le fédéral, notamment par rapport aux coûts que représente l'accueil des réfugiés syriens au Canada.

6.2 L'apport de notre recherche

Comme nous l'avons vu dans notre pertinence scientifique, les médias sont les principales sources d'information pour les citoyens. Il était donc intéressant de voir le traitement de la presse écrite québécoise dans un contexte où l'arrivée de 25 000 réfugiés syriens était imminente.

6.2.1 Des résultats cohérents avec les recherches antérieures

Nous avons relevé la présence majeure de certains cadres dans les trois quotidiens analysés, dont celui de victime (victime humanitaire : 42 occurrences ; victime du racisme et de la xénophobie : 25 occurrences). Les réfugiés syriens représentent aussi une menace à l'ordre public (23 occurrences). Enfin, les cadres des relations internationales (25 occurrences) et gestionnaire (42 occurrences) sont également très présents dans les articles. Il est important de rappeler qu'il peut y avoir plusieurs occurrences du même cadre dans un même article et que ce sont les occurrences qui ont été comptabilisées pour déterminer quel cadre était le plus utilisé et non le nombre d'articles utilisant les cadres.

La dichotomie victime/menace avait également été relevée par Blondin-Gravel (2014), qui avait analysé les discours médiatiques de la presse écrite canadienne au sujet de l'arrivée en août 2010 de 492 requérants du statut de réfugié à bord du bateau MV Sun Sea en Colombie-Britannique. À partir de ses analyses, la chercheuse avait relevé deux thématiques distinctes, mais interreliées : les discours humanitaires²⁵ défendant et appelant l'inclusion des demandeurs d'asile et les discours sécuritaires, les présentant comme une menace à la nation. Comme dans nos analyses, ces deux types de discours s'alternent ou se superposent pour parfois s'annuler dans le même article²⁶.

Blondin-Gravel (2014) a relevé plusieurs stratégies pour présenter les

²⁵ À ne pas confondre avec la cadre de la victime humanitaire que nous avons emprunté à Benson et qui ratisse moins large que le discours humanitaire de Blondin-Gravel.

²⁶ Dans *Le Devoir* : DAF1, DAF3, DAF4, DAF5, DAF19, D22, D24, D25, D26 ; *La Presse* : PLPC1, P4, P9, P11, PAP17, P18, P19, P21 ; *Le JdM* : JdM3, JdM5, JdM8, JdM10, JdM14, JdM16, JdM17, JdM18.

migrants comme des victimes : « l'humanisation des demandeurs d'asile, la démonstration de la légitimité de leur requête, et la représentation des Tamouls comme dignes de la générosité de la nation canadienne. » (Blondin-Gravel, p. 117). Nous avons relevé des stratégies similaires comme le recours au portrait ou au témoignage d'anciens réfugiés (P2, P20, D12, D13, JdM17). Ce processus permet l'humanisation des futurs arrivants et fait appel à l'empathie des lecteurs. Ces derniers peuvent ressentir dans les moindres détails les épreuves que traversent ou ont traversées les Syriens fuyant le conflit (JdM117). Ensuite, dans nos articles analysés, les journalistes rapportent les discours d'hommes politiques qui montrent que l'accueil des réfugiés syriens est légitime. En effet, ils font référence aux conditions difficiles que les migrants rencontrent en Europe et auxquelles ils vont être confrontés une fois arrivés au Canada (P4, D9, JdM12, JdM13). On pourrait rapprocher cette stratégie du cadre de victime humanitaire lorsque les journalistes et les autres acteurs mentionnent les conditions difficiles que vivent les Syriens dans leur pays. Enfin, les hommes politiques et les journalistes montrent l'accueil des réfugiés syriens au Canada comme un devoir, ils donnent une représentation positive de la nation canadienne et de ses habitants à travers leur générosité et leur ouverture (P19, D11, JdM7, JdM19). La venue des réfugiés syriens est donc légitime.

Le discours de menace à la sécurité nationale de Blondin-Gravel (2014) correspond au cadre de menace à l'ordre public de Benson (23 occurrences), un des cinq cadres majeurs que nous avons observés dans notre corpus. La chercheuse a relevé trois narratifs liés à la problématisation sécuritaire :

Le narratif principal des discours sécuritaires est construit autour des notions d'illégalité et de criminalité. En périphérie de ce narratif

principal gravitent deux narratifs secondaires qui viennent modifier légèrement la problématisation principale en mettant en saillance différents éléments : le narratif de l'invasion et le narratif de l'abus. (Blondin-Gravel, p. 117).

De ces trois narratifs, nous avons retrouvé celui de l'invasion lorsque les migrants sont représentés par des chiffres (P4, D9, D11, D22). En plus de les déshumaniser, cette suite de grands nombres peut provoquer de la peur et une sensation d'envahissement. Les migrants semblent être dépourvus d'identité. Pour désigner les migrants en Europe, les journalistes utilisent parfois aussi un lexique lié à l'eau (P16, PAP17, D23, JdM17). Cet emploi fait référence également aux embarcations qu'utilisent les migrants pour traverser la Méditerranée (PAP17, D13, D22). Lors de notre recension des écrits, nous avions vu que Bernardot (2016) s'est intéressé à l'immigration et au registre de l'eau qui s'y rattache. L'utilisation de cette métaphore pour désigner les migrants donne une image négative de ces derniers, les montrant comme un problème, une menace. C'est un procédé que Blondin-Gravel a également relevé pour faire référence au sentiment d'envahissement des demandeurs d'asile tamouls au Canada (Blondin-Gravel, 2014, p. 109).

Toujours dans la veine sécuritaire, nous retrouvons plusieurs fois le portrait type du terroriste à travers les hommes célibataires qui constituent une menace provenant de l'Europe (D22, JdM5, JdM8, JdM16). La figure des réfugiés « frustrés de 20 ans » (JdM16) permet de faire circuler un discours entraînant la peur, la crainte, la méfiance envers ce groupe de personnes. Il en ressort même une décision gouvernementale : en coïncidence avec les attentats à Paris le 13 novembre 2015, le gouvernement libéral annonce qu'il accordera la priorité à des cas jugés constituant un faible risque pour la sécurité, c'est-à-dire, les femmes, les

enfants et les familles (AFP, 2015a). Finalement, ce discours sécuritaire est contrebalancé par celui de la logistique, rassurant : en plus de la position géographique avantageuse du Canada (P7), le pays peut compter sur un service d'immigration strict avec cinq étapes distinctes que doivent suivre tous réfugiés syriens avant d'arriver sur le sol canadien (P5).

Dans notre cadre conceptuel (3,1), nous avons vu que Benson (2015a) a relevé également la prépondérance des discours humanitaires et de sécurité lorsqu'il est question de l'immigration dans les médias, prépondérance justifiée tant sur le plan commercial (pour capter l'audience) que politique (pour s'accorder avec les discours de la société civile).

Grâce à la grille de Benson, nous avons pu préciser en quoi les réfugiés syriens étaient des victimes, ou une menace, par exemple. En effet, lorsque Blondin-Gravel (2014) fait référence au discours humanitaire, elle cite des exemples qui correspondent au cadre bensonien de victime de l'économie mondiale, comme dans le cas suivant :

L'un des raisonnements déployés pour réaliser cette stratégie consiste en l'affirmation que seules des conditions extrêmement difficiles au Sri Lanka (c.-à-d. justifiant l'octroi du statut de réfugié) puissent pousser des gens à s'embarquer dans un voyage aussi périlleux et dans des conditions aussi atroces. (Blondin-Gravel, p. 118).

L'extrait suivant correspond pour sa part aux cadres de héros de diversité culturelle et d'intégration : « les contributions précieuses qu'apporte la communauté tamoule à la nation canadienne et construisent les Tamouls comme des immigrants éduqués, travailleurs et impliqués dans la société de façon

positive » (Blondin-Gravel, p. 119).

Dans nos analyses, nous avons retrouvé tous les cadres que Benson (2013) a établis. À noter tout de même que les cadres présentant les réfugiés syriens comme des héros en diversité culturelle, de bons travailleurs et comme une menace au travail sont peu présents à travers les articles analysés (respectivement 2, 1 et 1 occurrence). Cela s'expliquerait en partie parce que les articles étudiés ont été publiés avant ou juste après l'arrivée des réfugiés au Canada. Ils ne pouvaient donc rendre compte de leur expérience concrète comme nouveaux immigrants.

6.2.2 Trois nouveaux cadres adaptés pour faire ressortir les singularités

Aux cadres de Benson, nous avons ajouté trois autres cadres qui nous semblaient pertinents et qui nous ont permis de préciser le traitement médiatique des trois quotidiens et surtout, de nous adapter à notre contexte d'étude. Il s'agit des cadres gestionnaire, du partage des compétences et des relations internationales.

Le cadre gestionnaire comme nous l'avons déjà vu, regroupe plusieurs thèmes comme la santé, les infrastructures pour accueillir les réfugiés syriens, les coûts de l'accueil, mais aussi leur intégration à travers la francisation. Dans les trois quotidiens, nous nous sommes aperçus que les journalistes fournissaient de nombreuses informations détaillées par rapport à la logistique. Nous avons conclu que la redondance de ce cadre pouvait contribuer à rassurer les lecteurs.

Le cadre du partage des compétences montre que le provincial et le fédéral doivent coopérer pour accueillir les 25 000 réfugiés syriens. Il s'agit principalement de la répartition des coûts que représente l'accueil des réfugiés syriens. *La Presse* est le quotidien qui utilise le plus ce cadre.

Le cadre des relations internationales permet de comparer le Canada aux autres pays, en particulier ceux de l'Europe. Dans les articles analysés, l'image du Canada est plutôt élogieuse, tandis que celles de l'Europe et des États-Unis sont négatives. C'est *Le Devoir* qui a recours le plus grand nombre de fois à ce cadre.

Finalement, nous pouvons conclure que *Le Devoir* et *La Presse* sont pro-migrants, car ils présentent plus souvent les migrants de manière positive alors que *Le Journal de Montréal* met davantage l'emphase sur les risques sécuritaires et culturels. Nous ne pouvons toutefois affirmer qu'il s'agit d'un journal anti-migrants puisque nous comptons 18 occurrences où les migrants sont présentés comme des héros ou des victimes (cadres pro-migrants) et 17 comme une menace (cadres anti-migrants).

Malgré les précautions que nous avons prises pour mener cette étude et les apports que nous avons amenés au champ des recherches sur le traitement de l'immigration, notre mémoire comporte certaines limites qu'il convient de mettre en perspective.

6.3 Les limites de notre recherche

Dans cette section, nous verrons les limites liées au choix des mots-clés pour réaliser notre analyse et aux genres journalistiques retenus pour notre étude.

6.3.1 Question de vocabulaire

Comme nous l'avons indiqué dans notre chapitre méthodologique, nous avons effectué une série de tests pour fixer un échantillon dans des limites d'un mémoire de maîtrise qualitatif réalisé sans logiciel d'analyse de texte. Nous avons fini par retenir l'ensemble des textes des trois quotidiens montréalais publiés entre

les dates du 4 novembre 2015 et du 27 février 2016 et comprenant l'ensemble des radicaux suivants (mots-clés dans le langage d'Eurêka) : *migr**, *Syrie**, *réfug**, *immig**. Le corpus obtenu était constitué de 80 textes, dont 32 textes du *Devoir*, 22 textes du *Journal de Montréal* et de 26 textes de *La Presse*, répertorié à l'aide des quatre mots-clés. Cependant, pour respecter les critères de sélection que nous avons précisés par la suite, nous avons dû retirer 14 des 80 textes que nous avions repérés : soit parce qu'ils n'étaient pas écrits par des journalistes (ce n'était pas des articles), soit parce que le sujet principal ne portait pas sur les réfugiés syriens. Nous avons donc obtenu un corpus final de 66 articles, soit 26 articles du *Devoir*, 20 articles du *Journal de Montréal* et 20 de *La Presse*.

Nous sommes bien consciente que le choix de mots-clés que nous avons utilisés peut avoir eu un biais. Ainsi en retenant un ensemble de mots-clés qui comprenaient le radical *migr** et le radical *réfug**, il est possible que nous ayons, sans le vouloir, exclu les articles les plus défavorables à l'arrivée des migrants et qui auraient pu ne pas utiliser le mot-clé *réfugié* par exemple.

En Europe et dans une moindre mesure au Québec, un débat sémiotique a en effet circulé sur les médias numériques (Malone, 2015 ; Pouchard, 2015 ; Andrillon, 2015 ; Radio-Canada, 2015), repris dans certains médias traditionnels, à propos de l'appellation des réfugiés. Certains auteurs avaient fait valoir que le terme *migrant* pouvait avoir une connotation péjorative. De fait, les articles qui comprennent le mot *migrant(s)* sont ceux qui concernent la situation en Europe où, comme nous l'avons expliqué, les migrants semblent plus susceptibles de subir le racisme et la xénophobie. Rappelons que ce racisme et cette xénophobie sont rapportés par les journalistes et non pas endossés par eux-mêmes. Nous n'avons pas retrouvé cette connotation péjorative pour l'usage du mot *migrant* dans les

articles rédigés sur la situation canadienne, mais cela peut s'expliquer par le fait que les Syriens qui arrivent au pays ont tous reçu le statut de réfugiés²⁷. Ils sont donc à la fois migrants et réfugiés.

En revanche, en choisissant l'ensemble des mots-clés, nous avons repéré des articles traitant de la situation en Europe avec les mots commençant par exemple par immigr*. Ce choix est intéressant dans le sens où nous avons obtenu un nouveau cadre, celui des relations internationales, où le Canada et le Québec sont comparés aux pays européens, ou encore aux États-Unis. Par contre, cela ne respectait pas tout à fait l'un des critères de notre corpus, qui était que l'objet central de l'article devait porter sur l'arrivée des réfugiés syriens au Québec/Canada.

6.3.2 Les genres journalistiques

Nous avons constaté que nous n'avions que très peu de textes éditoriaux (d'opinion) et aucun article d'auteurs comme Richard Martineau, réputé pour ses propos polarisants. En effectuant une recherche excluant le radical migr*, nous avons obtenu d'autres résultats, parmi lesquels figuraient en effet des textes de Richard Martineau et des éditoriaux. L'analyse d'un plus grand nombre de chroniques nous aurait peut-être aidée à mieux distinguer le discours des différents

²⁷ Selon l'OHCHR, : « Le terme « réfugié » s'appliquera à toute personne (...) qui, craignant d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner ». (OHCHR, 1951).

quotidiens. Les autres genres journalistiques, la nouvelle surtout, présentent par définition un équilibre de points de vue, en commençant par celui des acteurs du pouvoir, puis en poursuivant avec celui de l'opposition. Souvent, les cadres s'annulent (cadre victime vs cadre menace). À noter que c'est dans *Le JdM* que nous retrouvons le plus des textes d'opinion, tous sujets confondus, avec 7 chroniques sur 20 articles analysés.

Aussi, il est possible qu'en effectuant une recherche avec un plus grand nombre d'articles comprenant au moins un des radicaux moins favorables en principe aux réfugiés syriens et en comparant les résultats obtenus selon les mots-clés, on puisse observer des contrastes plus marqués entre certains journaux, contrastes relevant soit de la présence plus importante du journalisme commenté, soit de la personnalité de certains auteurs.

CONCLUSION

Synthèse

L'objectif de cette recherche était d'étudier le traitement médiatique de l'arrivée des 25 000 réfugiés syriens au Canada sur une période de quatre mois, soit du 4 novembre 2015 au 27 février 2016. Pendant cette période, plusieurs événements importants se sont succédés, tels que les attentats à Paris, ou les agressions le soir du Nouvel An à Cologne, constituant alors de possibles influences sur le traitement médiatique de l'arrivée des réfugiés syriens. C'est aussi pendant cette période que de plus en plus de migrants arrivent en Europe : la barre du million est dépassée en décembre 2015 (Clayton, 2015). Notre but était d'analyser les cadres médiatiques et de confirmer ou non les résultats de précédentes recherches réalisées sur le traitement médiatique de l'immigration. Nous voulions savoir si les médias québécois adoptaient des cadres pro-migrants ou anti-migrants. Nous voulions également savoir si les trois quotidiens analysés adoptaient tous les mêmes cadres ou si nous observions des différences notables entre les trois médias. Les résultats de l'analyse des trois quotidiens montréalais, *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* ont montré des points communs, mais aussi des singularités propres à chaque journal.

Prenons d'abord les cadres : nous avons relevé cinq cadres majeurs dans les trois quotidiens analysés. Deux cadres appartiennent à la grande catégorie pro-migrante à savoir celui de victime humanitaire (42 occurrences) et celui de victime du racisme et de la xénophobie (25 occurrences). Un autre cadre ramène plutôt la perspective anti-migrante lorsque les réfugiés syriens sont représentés comme une menace à l'ordre public (23 occurrences). Enfin, le cadre des relations internationales (25 occurrences) et le cadre gestionnaire (42 occurrences) sont également très présents dans les articles, mais le premier renvoie davantage à la

représentation des pays qu'aux migrants ou aux réfugiés. D'autres cadres sont moins présents comme ceux de victime de l'économie mondiale (une occurrence), de héros de la diversité culturelle (deux occurrences), du héros bon travailleur (une occurrence), ou encore, celui de la menace du travail (une occurrence).

Le cadre de victime humanitaire fait part des difficultés économiques, sociales et politiques des immigrants. Dans les articles analysés, les journalistes, s'appuyant sur les propos des hommes et des femmes politiques du gouvernement, soulignent l'horreur du conflit que les réfugiés fuient et les conditions difficiles qu'ils rencontrent une fois arrivés au Canada (PLPC1). Ils font appel à l'empathie du lecteur. Les journalistes font également appel à d'anciens réfugiés, ce qui apporte une certaine véracité au discours journalistique (D12). Ces derniers plaident pour l'accueil des réfugiés au Canada.

Le cadre de victime de racisme et de la xénophobie attire l'attention sur les attaques et les discriminations subies en raison de l'appartenance nationale, culturelle ou religieuse des migrants. Comme nous l'avons vu dans le chapitre des résultats, les migrants en Europe sont victimes des mesures racistes prises à leur encontre, comme le rétablissement temporaire de contrôles à certaines frontières (DAF8). Au Québec, certains événements comme l'affichage de la banderole anti-réfugiés sur une autoroute à Québec illustrent le cadre de racisme et la xénophobie (D9).

Le cadre de la menace à l'ordre public met l'emphase sur la dimension sécuritaire. Dans les trois médias analysés, les migrants sont présentés, de nombreuses fois, comme de possibles menaces à la sécurité des populations locales à travers la menace de terroristes qui se cacherait parmi les migrants arrivant en Europe. Au Canada, le cadre de la menace à l'ordre public s'exprime

majoritairement à travers les inquiétudes de certains hommes politiques et spécialistes causées par le délai serré (environ un mois et demi) pour accueillir 25 000 réfugiés syriens (P12). Plusieurs fois, il est fait mention des attentats à Paris, ce qui ne rassure guère le lecteur (P4).

Le cadre gestionnaire renvoie à tout ce qui a trait à la logistique comme la santé, le logement, les structures d'accueil, ou encore, la francisation des nouveaux arrivants. Les journaux livrent des informations précises tirées de sources officielles (P5) et font état des coûts en matière d'accueil (D9). Les trois quotidiens montrent un pays prêt et organisé pour accueillir les futurs 25000 réfugiés syriens au niveau des démarches administratives, de la finance et des besoins matériels (JdM9). En rapportant les propos des responsables politiques, les trois quotidiens informent leurs lecteurs, et les rassurent.

Enfin, le cadre des relations internationales fait référence à l'image du Canada et du Québec qui ressort dans la presse, ainsi que la manière dont ils sont comparés avec d'autres pays. Dans les articles analysés, il ressort une image très positive du Canada (et du Québec). Cette image ressort particulièrement dans un article où le journaliste fait un portrait élogieux de la ville de Toronto : les habitants sont généreux, ouverts aux étrangers, ils ont préparé l'accueil des réfugiés syriens et ils ne se laissent pas influencer par la peur du terrorisme (P19). Bref, l'accueil de l'immigration syrienne semble participer à une campagne d'image du Québec, du Canada et dans une moindre mesure, de Toronto.

Ce mémoire a permis de mettre en lumière d'autres conclusions intéressantes. Bien qu'à première vue, le traitement médiatique des trois journaux semble assez homogène, à travers principalement la présence du cadre

humanitaire²⁸ et celui du cadre gestionnaire²⁹, nos analyses ont permis de conclure que chaque quotidien présente également des singularités.

Le Devoir se distingue par sa dimension internationale (17 occurrences) avec davantage de sujets traitant de l'Europe³⁰. Il compare le Québec et le Canada aux États-Unis et à l'Europe. Nous pouvons conclure que *Le Devoir* est un quotidien pro-migrants car il présente majoritairement les réfugiés syriens comme des victimes (humanitaires et du racisme et de la xénophobie).

La Presse se distingue avec son quatrième cadre majeur respectif avec le cadre du partage des compétences (9 occurrences). Le journal parle plus que les autres quotidiens de la coopération entre le fédéral et le provincial principalement à travers la répartition des coûts pour accueillir les 25 000 réfugiés syriens, Québec s'attendant à ce qu'Ottawa paye les frais supplémentaires.

Le Journal de Montréal est celui qui présente le plus souvent les réfugiés syriens comme une menace pour la cohésion sociale (6 occurrences vs 3 et 1). Il critique les courts délais pour accueillir l'ensemble des réfugiés syriens, ce qui pourrait entraîner une menace terroriste, comme en France. Il met aussi l'accent sur l'importance de savoir parler français au Québec et de connaître la culture québécoise, occidentale. Toutefois, nous ne pouvons conclure que le quotidien se tient plus du côté anti-migrants. En effet, le journal présente les réfugiés syriens, à une occurrence près, autant comme des victimes et des héros (cadres pro-migrants)

²⁸ *La Presse* : 12 occurrences, *Le Devoir* : 21 occurrences, *Le Journal de Montréal* : 9 occurrences.

²⁹ *La Presse* : 16 occurrences, *Le Devoir* : 14 occurrences, *Le Journal de Montréal* : 12 occurrences.

³⁰ L'Europe est le sujet central dans 13 sur 26 articles du *Devoir* contre 4 sur 21 dans *La Presse* et 2 sur 20 articles dans *Le JdM*.

que des menaces à l'ordre public et à la cohésion sociale (cadres anti-migrants).

Pistes de recherche

Nous proposons ici des pistes de recherche qui nous semblent pertinentes et qui pourraient profiter des résultats de notre recherche.

Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre de discussion des résultats, notre choix de mots-clés a pu influencer nos résultats. En travaillant avec un logiciel d'analyse de textes, il serait possible d'analyser un plus grand nombre de textes (en cumulant l'ensemble des résultats obtenus séparément avec les mots-clés) et de ne pas exclure *a priori* des articles moins favorables aux réfugiés syriens, qui n'auraient utilisé par exemple que le radical migr*.

Une autre façon de faire serait de se limiter à un seul type de traitement d'information (Ross, 2005), l'information commentée par exemple, pour observer plus nettement les choix éditoriaux des trois quotidiens montréalais. Il serait alors possible d'intégrer les blogues des journalistes, exclus des résultats produits par Eurêka pour la presse papier. En effet, sur la page de recherche, le logiciel propose trois types de supports : version papier, version Web et version blogues (chroniques). Pour notre étude, nous avions choisi d'analyser qu'un seul support, celui de la presse écrite. Nous pourrions aussi dans ce cas, comparer, comme l'a fait De Sy (2016), différents supports médiatiques : elle avait cherché à savoir s'il y avait de possibles différences de traitement entre les médias traditionnels et les médias socionumériques. C'est ce qu'avait également fait Benson (2013) dans une plus grande envergure : il avait analysé différents types de support, incluant la presse et la télévision. Il serait intéressant de voir s'il y a une différence de traitement selon le type de média analysé.

On pourrait aussi modifier la période étudiée ou encore la comparer à d'autres flux migratoires composés également de musulmans, comme ce fut le cas dans les années 1990 à l'issue du conflit de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie³¹. La période d'analyse étant circonscrite aux mois correspondant à l'annonce officielle de Trudeau jusqu'à l'arrivée du 25000^e réfugié syrien, il serait sûrement pertinent d'élargir l'étude à une période plus longue, notamment afin de voir si le discours médiatique s'est modifié au cours des mois qui ont suivi l'arrivée des réfugiés syriens.

Bien que la recherche qualitative nous permette d'avoir une meilleure compréhension des articles de presse rattachés au contexte dans lequel ils ont été publiés, et qui permet donc une analyse plus raffinée, il serait intéressant d'avoir recours à l'analyse de contenu quantitative. En effet, cette méthode est pertinente pour analyser le contenu journalistique de corpus importants. Il s'agit d'"une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication." (Berelson, cité par de Bonville, 2000, p. 9). Ce recours à l'analyse quantitative permettrait d'analyser une plus longue période. Par exemple, nous pourrions voir comment les réfugiés syriens étaient perçus lorsque Stephen Harper était encore premier ministre du Canada et comparer cette période avec celle qui a suivi l'élection de Justin Trudeau.

La comparaison entre médias francophones et anglophones serait également possible, de même que la comparaison entre médias québécois et médias français. Comme le note Benson (2013, p. 67) d'ailleurs, le mélange

³¹ Ce que suggérait d'ailleurs un des articles à l'étude (Nadeau, 2015).

d'information et d'opinion est plus courant dans les journaux français.

Enfin, nous aurions pu également relever de qui les journalistes reprenaient les propos. Il aurait été intéressant de voir quels acteurs étaient le plus souvent cités et quelles paroles étaient le plus souvent rapportées, comme l'avait fait Benson (2013) dans sa recherche qui souligne que :

This kind of study would make it possible to explore which points of view are able to enter the public sphere, which actors and institutions are able to shape the process of debate, and how these processes are affected by the structural characteristics of media systems.” *Shaping Immigration News* takes up this challenge.³² (Benson, 2013, p. 16).

Benson (2013) s'était en effet intéressé à la diversité des acteurs intervenant sur l'enjeu de l'immigration et il avait relevé 42 catégories d'acteurs (*speaker categories*) (Benson, 2013, p. 7). Les résultats de cette possible recherche permettraient de comparer les catégories d'acteurs avec celles qu'avait rapportées Benson.

Somme toute, les pistes sont nombreuses et la pertinence de se pencher sur le cadrage médiatique de l'immigration reste d'actualité.

³² Traduction libre : « Ce type d'étude permettrait d'explorer quels points de vue peuvent entrer dans la sphère publique, quels acteurs et institutions sont capables de façonner le processus de débat et comment ces processus sont affectés par les caractéristiques structurelles des systèmes médiatiques. *Shaping Immigration News* relève ce défi (Benson, 2013, p. 16). »

RÉFÉRENCES

- Adelman, R., Reid, L. W., Markle, G., Weiss, S., et Jaret, C. (2017). Urban crime rates and the changing face of immigration: Evidence across four decades. *Journal of ethnicity in criminal justice*, 15(1), 52-77.
- Agence France-Presse. (2015, 20 août). Suède : l'extrême droite en tête d'un sondage pour la première fois. *Le Point*. Repéré à http://www.lepoint.fr/monde/suede-l-extreme-droite-en-tete-d-un-sondage-pour-la-premiere-fois-20-08-2015-1958047_24.php
- Agence France-Presse. (2015a, 23 novembre). Le Canada privilégie les familles dans l'accueil de réfugiés syriens. *L'Express*. Repéré à https://www.lexpress.fr/actualites/1/monde/le-canada-privilegie-les-familles-dans-l-acceuil-de-refugies-syriens_1738760.html
- Agence France-Presse. (2016, 12 octobre). 213 000 migrants accueillis en Allemagne depuis début 2016. *Le Point*. Repéré à http://www.lepoint.fr/monde/213-000-migrants-accueillis-en-allemagne-depuis-debut-2016--12-10-2016-2075410_24.php
- Akdenizli, B., Dionne, E. J., Kaplan, M., Rosenstiel, T., et Suro, R. (2008). *Democracy in the Age of New Media: A Report on the Media and the Immigration Debate*. Washington, DC: The Brookings Institution and the University of Southern California Annenberg School for Communication.
- Amnesty International. (2015, 5 novembre). Syria: 'Between prison and the grave': Enforced disappearances in Syria. Repéré à <https://www.amnesty.org/en/documents/mde24/2579/2015/en/>
- Amnistie internationale Canada. (2016, 15 février). La Syrie après le « Printemps arabe » : 8 faits essentiels. Repéré à <https://amnistie.ca/sinformer/communiques/international/2016/syrie/syrie-apres-printemps-arabe-8-faits-essentiels>
- Amnistie internationale Canada. (2017, 20 février). Les « politiques de diabolisation » alimentent la peur et la division. Repéré à <https://amnistie.ca/sinformer/communiques/international/2017/internationa/1/politiques-diabolisation-alimentent-peur>
- Andrillon, L. (2015, 28 août). Migrants et réfugiés : des mots aux frontières bien définies. *Libération*. Repéré à http://www.liberation.fr/planete/2015/08/28/migrants-et-refugies-des-mots-aux-frontieres-bien-definies_1371340

- Benson, R. (2013a) *Shaping Immigration News: A French-American Comparison* (Communication, Society and Politics). New York, NY: Cambridge University Press. [Version Kindle].
- Benson, R. (2015a, 1^{er} mai). Quarante d'immigration dans les médias en France et aux États-Unis. *Le Monde diplomatique*. Repéré à <https://www.monde-diplomatique.fr/2015/05/BENSON/52908>
- Benson, R. (2015b, 1^{er} mai). Quarante d'immigration dans les médias en France et aux États-Unis. Plusieurs approches. *Le Monde diplomatique*. Repéré à <https://www.monde-diplomatique.fr/2015/05/BENSON/52911>
- Benson, R. (2015 c, 1^{er} mai). Quarante d'immigration dans les médias en France et aux États-Unis. Qui a la parole ? *Le Monde diplomatique*. Repéré à <https://www.monde-diplomatique.fr/2015/05/BENSON/52913>
- Bergeron, P. (2018, 6 juin). Power Corporation souhaite que « La Presse » garde sa ligne éditoriale fédéraliste. *Huffington Post Canada*. Repéré à https://quebec.huffingtonpost.ca/2018/06/06/la-presse-na-pas-lintention-de-renoncer-a-sa-ligne-editoriale-federaliste_a_23452517/
- Bernardot, M. (2016). Petit traité de navigation dans la langue migratoire. *Multitudes*, (3), 63-70. DOI : 10.3917/mult.064.0063
- Bertillon, J. (1895). De la dépopulation de la France et des remèdes à y apporter. *Journal de la Société statistique de Paris*, 37(12), 410-438.
- Berthiaume, C. (2017, 30 janvier). Tuerie à la mosquée : 6 morts, 17 orphelins. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldemontreal.com/2017/01/30/les-nationalites-des-victimes-de-lattentat-de-quebec-maintenant-connues>
- Blondin-Gravel, R. (2014). *Les effets politiques des spectacles médiatiques d'immigration : une analyse critique des discours de la presse écrite canadienne sur l'arrivée du MV Sun Sea* (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal, QC. Repéré à https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11100/Blondin-Gravel_Raphaelle_2014_memoire.pdf?sequence=2&isAllowed=y
- Bonneville, L. Grosjean, S. et Lagacé, M. (2007). Introduction aux méthodes de recherche en communication. Montréal, QC : Chenelière Éducation
- Bonville de, J. (2000). *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*. Paris, France : De Boeck Université.

- Bourdieu, P. (1973). L'opinion publique n'existe pas. *Les Temps modernes*, 318, pp.1292-1309.
- Boutelet, C. (2016, 15 février). Migrants : l'Allemagne change de ton. *Le Monde*. Repéré à https://www.lemonde.fr/international/article/2016/02/15/migrants-l-allemagne-change-de-ton_4865509_3210.html
- Brin, C., Charron, J., et de Bonville, J. (2004). *Nature et transformation du journalisme. Théorie et recherches empiriques*. Québec, QC : Les Presses de l'Université Laval.
- Burdeau, G. (1990). L'opinion publique. Dans *Encyclopédia Universalis*. Repéré à <https://www.nadeaubellavance.com/2017/07/18/lopinion-publique-comprendre-sa-nature-et-son-influence-2/>
- Bureau, C. (2016, 30 janvier). 5 ans plus tard, que reste-t-il du printemps arabe ? *Radio-Canada*. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/762410/bilan-printemps-arabe-tunisie-libye-yemen-syrie-irak-oman-arabie-saoudite-iran>
- Centre d'études sur les médias. (2015). La presse quotidienne. Repéré à <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/pressequotidienne.pdf>
- Champagne, P. (2015). *Faire l'opinion : le nouveau jeu politique*. Paris, France : Minuit.
- Charaudeau, P. (2003). Les médias, un manipulateur manipulé. Dans P, Ricalens (dir), *La manipulation à la française*. Paris, France : Economica. Repéré à <http://www.patrick-charaudeau.com/Les-medias-un-manipulateur.html>
- Chartier, A. M., Hébrard, J., Fraisse, E., Poulain, M., et Pompongnac, J. C. (1989). *Discours sur la lecture (1880-1980)*. Service des études et de la recherche, Bibliothèque publique d'information. Paris, France : Bibliothèque publique d'information, Centre Georges-Pompidou.
- Chapuis, N. (2016, 18 mars). L'UE et la Turquie s'accordent pour ralentir l'afflux de migrants. *Le Monde*. Repéré à https://www.lemonde.fr/europe/article/2016/03/18/l-ue-et-la-turquie-s-accordent-pour-ralentir-l-afflux-de-migrants_4885926_3214.html
- Chevrier, J. (2003) La spécification de la problématique. Dans B., Gautier (dir), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (pp. 53-84). Sainte-Foy, QC : Presses de l'Université du Québec.

- Clayton, J. (2015, 22 décembre). Un million de réfugiés et de migrants ont rejoint l'Europe en 2015. UNHCR. Repéré à <http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2015/12/567a746ec/million-refugies-migrants-rejoint-leurope-2015.html>
- Corriveau, R., et Sirois, G. (2012). *L'information : la nécessaire perspective citoyenne*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec
- De Sy, C. (2016). *Media Sources Tell Stories To Frame Groups: A Study of Syrian Refugees in Quebec Analyzed by the Narrative Policy Framework*. (Thèse de doctorat), Idaho State University. Repéré à <https://works.bepress.com/luis-stromox/1/>
- Drumont, E. (1886). *La France juive devant l'opinion*. Paris, France : Marpon & Flammarion.
- Ducourtieux, C. (2016, 17 mars). L'accord de renvoi des réfugiés en Turquie toujours contesté. *Le Monde*. Repéré à https://www.lemonde.fr/europe/article/2016/03/17/l-accord-de-renvoi-des-refugies-en-turquie-toujours-conteste_4884285_3214.html
- Entman, R., M. (1993). Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51-58.
- Eskenazi, J. P. (2014). *L'écriture de l'actualité : pour une sociologie du discours médiatique*. Grenoble, France : Presses Universitaires de Grenoble.
- Esses, V. M., Dovidio, J. F., Jackson, L. M., et Armstrong, T. L. (2001). The immigration dilemma: The role of perceived group competition, ethnic prejudice, and national identity. *Journal of social issues*, 57(3), 389-412.
- Esses, V. M., Jackson, L. M., et Armstrong, T. L. (1998). Intergroup competition and attitudes toward immigrants and immigration: An instrumental model of group conflict. *Journal of social issues*, 54(4), 699-724.
- Ferin Cunha, I. (2001). Immigrations africaine et est-européenne au Portugal : Deux traitements médiatiques. *Lusotopie*, (8), 91-102. Repéré à https://www.persee.fr/doc/luso_1257-0273_2001_num_8_1_1429
- Fraser, N. (2003). 5. Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante. Dans E. Renault, Y. Sintomer (dir.) *Où en est la théorie critique ?* (pp. 103-134). Paris, France : La Découverte.
- Gauthier, B. (2003). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Sillery, QC : Presses de l'Université de Québec.

- Genois Gagnon, J-M. (2015, 11 novembre). Une banderole à Québec affiche le message « Réfugiés, non merci ». *La Presse*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/societe/201511/11/01-4919682-une-banderole-a-quebec-affiche-le-message-refugies-non-merci.php>
- Giguère, F. (2017, 31 janvier). 14 incidents haineux à Montréal depuis l'attentat à Québec. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldemontreal.com/2017/01/31/14-incidents-haineux-a-montreal-depuis-lattentat-de-quebec>
- Giordano, Y. (2003). *Conduire un projet de recherche. Une perspective qualitative*. Paris, France : Éditions Management et Société.
- Gitlin, T. (1980). *The whole world is watching: Mass Media in the Making and Unmaking of the New Left*. Berkeley, US: The University of California Press.
- Goffman, E. (1974). *Frame analysis: An essay on the organization of experience*. Cambridge, MA, US: Harvard University Press.
- Google Trends. (s.d.). Dans *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. Repéré le 12 septembre 2017 à https://fr.wikipedia.org/wiki/Google_Trends
- Gouvernement du Canada. (2017). #Bienvenueauxréfugiés : Faits importants. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/bienvenue-refugies-syrien/faits-importants.html>
- Gusfield, J.R. (1981). *Drinking, driving and the symbolic order. The culture of public problems*. Chicago, US: The University of Chicago Press.
- Habermas, J., et de Launay, M. B. (1978). *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, France : Payot.
- Hallin, D C., et Mancini, P. (2004). *Comparing Media Systems: Three Models of Media and Politics*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Hmed, C., et Laurens, S. (2008). Un travail collectif sur la fabrique des catégories et l'invention de l'immigration. *Agone*, 40, 7-13. Repéré à https://www.reseau-terra.eu/IMG/pdf/Agone40_edito.pdf
- Huffington Post. (2015, 3 septembre). Aylan Kurdi, l'enfant syrien de 3 ans dont les images du corps retrouvé sans vie sur une plage turque ont horrifié l'Europe. *Huffpost*. Repéré à

https://www.huffingtonpost.fr/2015/09/03/aylan-kurdi-enfant-syrien-mort-echoue-plage-turquie_n_8080860.html

Jacques, G. (2017, 4 mai). Quotidiens québécois : Le Journal de Montréal en tête, La Presse domine du côté numérique. *Infopresse*. Repéré à <http://www.infopresse.com/article/2017/5/4/vividata-q4-2016>

L'Express et AFP. (2016, 4 janvier). La Suède et le Danemark ferment un peu plus leurs frontières aux réfugiés. *L'Express*. Repéré à https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/suede-fermeture-du-pont-de-l-oresund-aux-migrants-sans-papiers_1750239.html

L'Express. (2011, 5 janvier). Tunisie : mort du marchand de Sidi Bouzid. *L'Express*. Repéré à https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/tunisie-mort-du-marchand-de-sidi-bouzid_949913.html

La Presse canadienne. (2016a, 9 janvier). Des réfugiés syriens aspergés de gaz poivré à Vancouver. *La Presse*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/le-soleil/justice-et-faits-divers/201601/09/01-4938119-des-refugies-syriens-asperges-de-gaz-poivre-a-vancouver.php>

La Presse canadienne. (2016b, 28 février). Le 25 000e réfugié syrien est arrivé au Canada. *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/767705/25000-refugies-arrive-montreal-promesse-gouvernement-trudeau>

La Presse canadienne. (2017, 21 février). Vandalisme à la mosquée Tawuba à Montréal : un homme de 26 ans formellement accusé. *Huffington Post*. Repéré à http://quebec.huffingtonpost.ca/2017/02/21/vandalisme-mosquee-tawuba-montreal_n_14900594.html

Lacombe, P. (2016, 19 juin). Geste haineux dans une mosquée de Québec. *Radio-Canada*. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/788375/tete-porc-ramadan-mosquee-islam>

Laumônier, P. (1889). *La nationalité française. Tome I. La Terre*. Paris, France : Bourloton.

Le Forestier, Y. et Agence France-Presse. (2017, 8 octobre). Merkel accepte de limiter à l'avenir le nombre de réfugiés. *La Presse*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/international/europe/201710/08/01-5139317-merkel-accepte-de-limiter-a-lavenir-le-nombre-de-refugies.php>

- Le Monde et AFP. (2017, 13 mars). Syrie : 465 000 morts et disparus, en six ans de guerre. *Le Monde*. Repéré à https://www.lemonde.fr/syrie/article/2017/03/13/syrie-plus-de-320-000-morts-apres-six-ans-de-guerre_5093677_1618247.html
- Le Monde. (2016, 15 mars). Du soulèvement populaire au conflit international, 7 ans de guerre en Syrie. *Le Monde*. Repéré à https://www.lemonde.fr/proche-orient/visuel/2016/03/15/du-soulevement-populaire-au-conflit-international-cinq-ans-de-guerre-en-syrie_4882825_3218.html
- Les Décodeurs, et Vaudano, M. (2015, 4 septembre). Comprendre la crise des migrants en Europe en cartes, graphiques et vidéos. *Le Monde*. Repéré à https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/04/comprendre-la-crise-des-migrants-en-europe-en-cartes-graphiques-et-videos_4745981_4355770.html
- Libération. (2015, 14 novembre). Le déroulé exact des attentats du 13 novembre. *Libération*. Repéré à http://www.liberation.fr/france/2015/11/14/le-deroule-exact-des-attentats-du-13-novembre_1413492
- Lota, L. (2017, 26 septembre). UE : la fin des quotas de répartition de réfugiés entre les Etats membres. *RFI*. Repéré à <http://www.rfi.fr/emission/20170926-union-europeenne-point-politique-relocalisation-migrants>
- Maigret, E. (2003). *Sociologie de la communication et des médias*. Paris, France : Armand Colin.
- Maigret, E. (2007). *Sociologie de la communication et des médias*. Paris, France : Armand Colin.
- Malone, B. (2015, 20 août). Why Al Jazeera will not say Mediterranean 'migrants'. *Al Jazeera*. Repéré à <https://www.aljazeera.com/blogs/editors-blog/2015/08/al-jazeera-mediterranean-migrants-150820082226309.html>
- Marsh, D. (2015, 28 août). We deride them as 'migrant'. Why not call them people? *The Guardian*. Repéré à <https://www.theguardian.com/commentisfree/2015/aug/28/migrants-people-refugees-humanity>
- McCombs, M. (2004). Setting the Agenda. Cambridge, UK: Polity.
- McCombs, M. E., et Shaw, D. L. (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public opinion quarterly*, 36(2), 176-187.

- MCE Conseils. (2016, 3 mai). Les médias de l'information–Hypothèses de financement. Repéré à https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique-culturelle/Memoires__Metadonnees/Federation Nationale Comm.- Communications_Annexe.pdf
- Mével, J-J. (2016, 5 février). L'Europe face à la montée des partis anti-migrants. *Le Figaro*. Repéré à <http://www.lefigaro.fr/international/2016/02/05/01003-20160205ARTFIG00346-l-europe-face-a-la-montee-des-partis-anti-migrants.php>
- Miège, B. (1995). « L'espace public : au-delà de la sphère politique », *Hermès*, 17-18, 49-62. Repéré à <http://hdl.handle.net/2042/15207>
- Nadeau, J-F. (2015, 28 novembre). Immigration - L'accueil, une longue tradition. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/456497/immigration-l'accueil-une-longue-tradition>
- Neveu, E. (1999). L'approche constructiviste des « problèmes publics ». Un aperçu des travaux anglo-saxons. *Études de communication. Langages, information, médiations*, (22), 41-58.
- Neveu, E. (2015). *Sociologie politique des problèmes publics*. Paris, France : Armand Colin.
- Noëlle-Neumann, E. (1989). La spirale du silence. *Hermès, La Revue*, (1), 181-189.
- Noiriel, G. (2008). L'immigration : naissance d'un « problème » (1881-1883). *Agone*. 40, 15-40.
- OCDE. (2014). Perspectives des migrations internationales 2014. [Version Google Books]. Repéré à [https://books.google.ca/books?id=pHekBQAAQBAJ&pg=PA13&lpg=PA13&dq=Allemagne,+qui+constitue+la+principale+destination+d%27immigration+en+Europe+depuis+2012,+\(%20OCDE+2014&source=bl&ots=hwvhAfCy-V&sig=DYJo0erGeA4n7bi21dtyP9p5O1c&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiGjuy027zTAhXJ3YMKHSKKBnAQ6AEILzAC#v=onepage&q=Allemagne%20qui%20constitue%20la%20principale%20destination%20d%27immigration%20en%20Europe%20depuis%202012%2C%20\(OCDE%202014&f=false](https://books.google.ca/books?id=pHekBQAAQBAJ&pg=PA13&lpg=PA13&dq=Allemagne,+qui+constitue+la+principale+destination+d%27immigration+en+Europe+depuis+2012,+(%20OCDE+2014&source=bl&ots=hwvhAfCy-V&sig=DYJo0erGeA4n7bi21dtyP9p5O1c&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiGjuy027zTAhXJ3YMKHSKKBnAQ6AEILzAC#v=onepage&q=Allemagne%20qui%20constitue%20la%20principale%20destination%20d%27immigration%20en%20Europe%20depuis%202012%2C%20(OCDE%202014&f=false)

- OHCHR. (1951). Convention relative au statut des réfugiés. Repéré à <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages>StatusOfRefugees.aspx>
- ONU. (2016, 23 décembre). Traversée de la Méditerranée : plus de 5000 personnes ont trouvé la mort en 2016, selon le HCR. *ONU Info*. Repéré à <https://news.un.org/fr/story/2016/12/349742-traversee-de-la-mediterranee-plus-de-5000-personnes-ont-trouve-la-mort-en-2016>
- Panetta, A. (2015, 11 décembre). Accueil des réfugiés : Trudeau fait les manchettes des médias internationaux. *La Presse*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201512/11/01-4930316-accueil-des-refugies-trudeau-fait-les-manchettes-des-medias-internationaux.php>
- Paquet, M. (2016). *La fédéralisation de l'immigration au Canada*. Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- Péloouas, A. (2015, 11 décembre). Le Canada accueille un premier groupe de réfugiés. *Le Monde*. Repéré à https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2015/12/11/le-canada-accueille-un-premier-groupe-de-refugies_4829622_3222.html
- Pouchard, A, et Breteau, P. (2015, 3 septembre). Le nombre de migrants et de réfugiés a explosé au XXI^e siècle. *Le Monde*. Repéré à http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/03/le-nombre-de-migrants-et-refugies-a-explose-au-xxie-siecle-dans-le-monde_4744977_4355770.html#GD66Gfc4AZ6DjUkr.99
- Pouchard, A. (2015, 25 août). « Migrants » ou « réfugiés » : quelles différences ? *Le Monde*. Repéré à http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/08/25/migrant-ou-refugie-quelles-differences_4736541_4355770.html
- Pouliot, G., et Julien, M. (2017, 13 mars). Une majorité de Canadiens exprime des craintes face à l'immigration. *Radio-Canada*. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/special/2017/03/sondage-crop/canadiens-tolerance-religion-immigrants-identite-culture/>
- Quatremere, J. (2016, 20 mars). Migrants : l'accord Turquie-UE est-il applicable ? *Libération*. Repéré à https://www.liberation.fr/planete/2016/03/20/migrants-l accord-turquie-ue-est-il-applicable_1440854

- Radio-Canada. (2015, 3 septembre). Migrants ou réfugiés ? Le choix des mots. *Radio-Canada.* Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/737023/migrants-refugies-debat-mots>
- Radio-Canada. (2017, 30 janvier). Attentat à la grande mosquée de Québec faisant six victimes. *Radio-Canada.* Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1013921/victimes-attentat-centre-culturel-islamique-quebec>
- Rembert, M. (2015). *Nous sommes tous rebelles syriens.* (Mémoire de maîtrise). Université Laval, QC. Repéré à <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/25997/1/31746.pdf>
- Réseau syrien pour les droits humains (SNHR). (2015). *Between prison and the grave: Enforced disappearances in Syria.* Amnesty International. Repéré à <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde24/2579/2015/en/>
- Reuters. (2015, 2 septembre). Indignation après la noyade d'un petit réfugié syrien en Turquie. *Radio-Canada.* Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/736901/migrant-turquie-refugie-syrien-mort-noyade-photo>
- Rieffel, R. (2005). *Sociologie des médias.* Paris, France : Ellipses, coll. Infocom.
- Ross, L. (2005). Les genres journalistiques. *L'écriture de presse. L'art d'informer* (pp. 1-34). Montréal, QC : Gaëtan Morin, Chenelière education.
- Spector, M., et Kitsuse, J. I. (1987). *Constructing social problems.* New York, US: Aldine de Gruyter.
- Tarde, G. (1989). *L'opinion et la foule.* Paris, France : PUF.
- Thibaut, P. (2014, 16 décembre). Pediga : recrudescence des manifestations xénophobes en Allemagne. *RFI.* Repéré à <http://www.rfi.fr/europe/20141216-pediga-recrudescence-allemagne-manifestations-xenophobes-islam->
- Thibeault, D. (2015, 7 septembre). Crise des réfugiés : Harper invoque l'importance de « protéger notre sécurité ». *Radio-Canada.* Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/737536/refugies-collaboration-npd-pcc-lettre-plc>
- Tsoukala, A. (2002). Le traitement médiatique de la criminalité étrangère en Europe. *Déviance et société*, 26 (1), 61-82.

- UNHCR. (2015, 30 juin). Reporting on refugees. Guidances by and for journalists. Repéré à <http://www.unhcr.org/en-us/58e1ed994.pdf>
- UNHCR. (2017, 19 juin). Le nombre de personnes déplacées atteint son plus haut niveau depuis des décennies. Repéré à <http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2017/6/5943f3eca/nombre-personnes-deplacees-atteint-haut-niveau-decennies.html>
- Vandal, G. (2017, 28 juillet). La recrudescence du racisme aux États-Unis. *La Tribune*. Repéré à <https://www.latribune.ca/opinions/la-recrudescence-du-racisme-aux-etats-unis-aee56123c7f85223dbb3317e3f730853>
- Wall Street Journal. (2011, 31 janvier). Interview With Syrian President Bashar al-Assad. *Wall Street Journal*. Repéré à <https://www.wsj.com/articles/SB10001424052748703833204576114712441122894>
- Waroquier, M. (2016) *La presse écrite et l'immigration : une analyse critique des expressions métaphoriques*. (Mémoire de maîtrise). Université de Gand, Belgique. Repéré à https://lib.ugent.be/fulltxt/RUG01/002/271/696/RUG01-002271696_2016_0001_AC.pdf

ANNEXE

Annexe 1 Chronologie des événements

Décembre 2010 : Début du printemps arabe suite à la tentative de suicide par immolation le 17 décembre de Mohamed Bouazizi à Sidi Bouzid (Tunisie) après que la police eut contrôlé son échoppe de vendeur ambulant de fruits et légumes. Sa mort provoquera, quelques jours plus tard, le début du printemps arabe (*L'Express*, 2011).

Mars 2011 : Début du printemps arabe en Syrie et du conflit. Le mouvement contestataire atteint le pays et les manifestations d'opposants au régime de Bachar Al-Assad éclatent et sont rapidement opprimées (*Le Monde*, 2016).

2 septembre 2015 : Mort du petit Aylan Kurdi sur une plage à Bodrum en Turquie (*Huffington Post*, 2015).

4 novembre 2015 : Élection de Justin Trudeau à la tête du Canada.

13 novembre 2015 : Attentats à Paris revendiqués par l'organisation terroriste État islamique (Daech) dans plusieurs endroits : aux abords du stade de France, dans certaines rues du 10^e arrondissement et dans la salle de spectacle du Bataclan. Les attaques feront 130 victimes (*Libération*, 2015).

11 décembre 2015 : Les premiers réfugiés syriens arrivent sur le sol canadien (Panetta, 2015).

Décembre 2015 : Dépassement de la barre du million de réfugiés en Europe (Clayton, 2015). La moitié sont des Syriens, 20 % sont Afghans, 7 % Irakiens (Clayton, 2015).

27 février 2016 : Le 25000^e réfugié syrien arrive au Canada (*La Presse*

canadienne, 2016b).

18 mars 2016 : Accords entre la Turquie et l'U.E. Il s'agit d'un plan global pour réduire la migration vers l'Europe. Pour chaque Syrien renvoyé vers la Turquie au départ des îles grecques, un autre Syrien est réinstallé de la Turquie vers l'Union européenne, dans la limite de 72 000 personnes maximum (Chapuis, 2016).

2016 : Plus de 5000 morts noyés en Méditerranée (ONU, 2016).

29 janvier 2017 : Attentat à la grande mosquée de Québec faisant six victimes (*Radio-Canada, 2017*).

Quelques chiffres

1 million de migrants sont arrivés en Europe (Clayton, 2015).

890 000 réfugiés ont été accueillis en Allemagne en 2015 (AFP, 2016).

65,6 millions de déplacés **dans le monde** (UNHCR, 2017).

465 000 Syriens sont morts ou disparus depuis le début des conflits entre mars 2011 et mars 2017 (*Le Monde* et AFP, 2017).

40 081 réfugiés ont été accueillis au Canada (Gouvernement du Canada, janvier 2017).

Annexe 2 Liste des articles analysés

Le Devoir

DAF1	Agence France-Presse. (2015, 16 novembre). Union européenne - Les attentats de Paris relancent les divisions sur l'accueil des migrants. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://nouveau.eureka.cc/PdfLink/V-fP9SsO_V18yfa9Vy2AjHJe95m5xp8ATvcqgURPvlx_DZcTnk7Tpw5AwRI5FNmeSDaWJMN8kIrurgc4WjwA2g2
DAF2	Agence France-Presse. (2015, 24 novembre). Crise migratoire - Le flux de migrants vers la Grèce s'amenuise. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/monde/europe/456075/le-flux-de-migrants-vers-la-grece-s-amenuise
DAF3	Agence France-Presse. (2015, 4 décembre). Crise migratoire - La Hongrie conteste en cour les quotas de migrants. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/monde/europe/457048/crise-migratoire-la-hongrie-conteste-en-cour-les-quotas-de-migrants
DAF4	Agence France-Presse. (2015, 22 décembre). Crise migratoire - La Hongrie appelée à cesser ses pratiques anti-migrants. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/monde/europe/458606/crise-migratoire-la-hongrie-appelée-a-cesser-ses-pratiques-anti-migrants
DAF5	Agence France-Presse, Zeller, F., Heister, R. (2016, 12 janvier). Cologne - Les suspects des violences sont presque tous d'origine étrangère. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/monde/europe/459902/allemagne-les-violences-contre-des-étrangers-orchestrees-sur-les-reseaux-sociaux-selon-la-police
DAF6	Agence France-Presse. (2016, 12 février). Procès des passeurs à l'origine de la mort du petit Alan. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://nouveau.eureka.cc/PdfLink/V-fP9SsO_V18yfa9Vy2AjHJe95m5xp8AvMEBiIAwGksnFiqiJ-m9-jRFxm-VTqagM5oRc3Zhawl
DAF7	Agret, P., Agence France-Presse. (2015, 18 décembre). Europe - Le « Brexit » provoque un bras de fer au sommet européen. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/monde/europe/458335/europe-le-brexit-provoque-un-bras-de-fer-au-sommet-europeen
DAF8	Baube, O., Simon, C. (2015, 13 novembre). Crise migratoire - L'Europe se tourne vers l'Afrique et la Turquie. <i>Le Devoir</i> . Repéré à

	https://www.ledevoir.com/monde/europe/455158/crise-migratoire-l-europe-se-tourne-vers-l-afrigue-et-la-turquie
D9	Bélaire-Cirino, M. (2015, 18 novembre). Réfugiés syriens - Une échéance exigeante, mais atteignable, estime Couillard. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/politique/quebec/455522/refugies-syriens-une-echeance-exigeante-mais-atteignable-estime-couillard
DAF10	Billing, S., Agence France-Presse. (2016, 14 janvier). Danemark - La confiscation des biens des migrants débattue au Parlement. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/monde/europe/460108/danemark-la-confiscation-des-biens-des-migrants-debattue-au-parlement
D11	Champagne, R. S., Buzzetti, H. (2015, 13 novembre). Réfugiés - Le Canada doit faire plus, dit le rapporteur de l'ONU. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/societe/455187/refugies-le-canada-doit-faire-plus-dit-le-rapporteur-de-l-onu
D12	Champagne, R. S. (2015, 16 décembre). Réfugiés syriens – Paradoxes migratoires. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/societe/458056/attendre-ou-oublier-le-pays-et-la-famille-laisses-derriere
D13	Champagne, R. S. (2015, 21 décembre). Un brunch entre Damas et Montréal. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/societe/458509/un-brunch-entre-damas-et-montreal
D14	Champagne, R. S. (2016, 4 janvier). Crise migratoire - Ouvrez les frontières ! <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/politique/canada/459246/crise-migratoire-ouvrez-les-frontieres
D15	Desrosiers, E. (2015, 24 décembre). Une petite planète. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/458816/perspectives-une-petite-planete
D16	Fortier, M. (2015, 12 décembre). Accueil humanitaire - Réfugiés et en bonne santé. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/politique/quebec/457800/accueil-humanitaire-refugies-et-en-bonne-sante
DL17	Henry, M., Libération. (2015, 23 décembre). Un million de migrants sont entrés en Europe. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://nouveau.eureka.cc/PdfLink/V-fP9SsO_V18yfa9Vy2AjHJe95m5xp8ATvcqgURPvlzie853sMNdhsz1U7eVq-VV4XIqaCg7a0Quf8bqF2_zWw2

DLPC1 8	Karstens-Smith, G., La Presse canadienne. (2015, 29 décembre). Réfugiés syriens - Les Kurdi arrivent au Canada. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/societe/458937/refugies-syriens-des-proches-du-petit-aylan-kurdi-arrivent-au-canada
DAF19	Le Forestier. Y., Agence France-Presse (2016, 7 janvier). Allemagne - Angela Merkel sous pression après les agressions de Cologne. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/monde/europe/459485/allemagne-angela-merkel-sous-pression-apres-les-agressions-de-cologne
DLM20	Leparmetier, A., Le Monde. (2016, 16 janvier). Europe - Hollande et Merkel, la dernière mission. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://nouveau.eureka.cc/PdfLink/V-fP9SsO_V18yfa9Vy2AjHJe95m5xp8AvmMEBiIAwGlW280Rcom7wnxG2xdAuVzs9liQhukcQ8tsTESJ3uu4MQ2
D21	Nadeau, J-F. (2015, 28 novembre). Immigration - L'accueil, une longue tradition. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/societe/456497/immigration-l'accueil-une-longue-tradition
D22	Porter, I. (2016, 16 janvier). Savoir accueillir et... savoir déporter. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://nouveau.eureka.cc/PdfLink/V_fP9SsO_V18yfa9-Vy2AjHJe95m5xp8AvmMEBiIAwGlW280Rcom7wnxG2xdAuVzsTWczm9LIBqm99Zr07rDK6w2
D23	Rioux, C. (2015, 14 novembre). Allemagne - La crise des réfugiés viendra-t-elle à bout d'Angela Merkel ? <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/monde/europe/455224/allemande-la-crise-des-refugies-viendra-t-elle-a-bout-d-angela-merkel
D24	Rioux, C. (2016, 23 janvier). Union européenne - De Schengen à Cologne. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/monde/461012/union-europeenne-de-schengen-a-cologne
D25	Tremblay, O. (2016, 20 février). Au refuge des réfugiés. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/463412/au-refuge-des-refugies
D26	Vastel, M. (2015, 18 novembre). Réfugiés syriens au Canada – Plus qu'un simple pèlerinage. <i>Le Devoir</i> . Repéré à https://www.ledevoir.com/politique/canada/455509/refugies-syriens-au-canada-plus-qu-un-simple-pelerinage

PLPC1	Allard, S., Lessard, D., Croteau, M., Cameron, D., La Presse Canadienne. (2015, 17 novembre). Impossible d'accueillir des réfugiés avant janvier, dit Weil. <i>La Presse</i> . Repéré à https://nouveau.eureka.cc/PdfLink/V-fP9SsO_V18yfa9Vy2AjHJe95m5xp8ATvcqgURPvlwxoGNONJfxqfaLpvDfBRK28g9FwKTdsok1
P2	Bégin, J-F. (2015, 9 décembre). Difficile régionalisation de l'immigration. <i>La Presse</i> . Repéré à http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201512/08/01-4929280-difficile-regionalisation-de-limmigration.php
PLPC3	Blais, A., La Presse canadienne (2015, 29 décembre). Un ex-fonctionnaire déplore l'obsession des objectifs. <i>La Presse</i> . Repéré à https://nouveau.eureka.cc/PdfLink/V-fP9SsO_V18yfa9Vy2AjHJe95m5xp8ATvcqgURPvlzfhO8a8nwncrm_BzYIKG25jILUEgVfH511
P4	Croteau, M. (2015, 18 novembre). Couillard contredit ses ministres et croit à l'atteinte de l'objectif. <i>La Presse</i> . Repéré à https://nouveau.eureka.cc/PdfLink/V-fP9SsO_V18yfa9Vy2AjHJe95m5xp8ATvcqgURPvly6iLj0EoJX3mm8I6Hs36_gL4K-zwUOUY1
P5	Croteau, M. (2015, 20 novembre). Prêt à accueillir plus de 9000 réfugiés. <i>La Presse</i> . Repéré à http://www.lapresse.ca/actualites/201511/25/01-4924609-quebec-pret-a-accueillir-plus-de-9000-refugies-dici-la-fin-2016.php
PAF6	De Grandpré, H., Agence France-Presse. (2015, 20 novembre). Plus de 600 réfugiés par jour. <i>La Presse</i> . Repéré à https://nouveau.eureka.cc/PdfLink/V-fP9SsO_V18yfa9Vy2AjHJe95m5xp8ATvcqgURPvlykNwkmii6RMVGP9zd7vlSMZnZHV6Z4iyU1
P7	Gagnon, L. (2015, 14 novembre). Vingt-cinq mille, est-ce trop ? Pas assez ? <i>La Presse</i> . Repéré à http://www.lapresse.ca/debats/chroniques/lysiane-gagnon/201511/16/01-4921385-vingt-cinq-mille-est-ce-trop-pas-assez-.php
P8	Laurence, J-C. (2015, 22 décembre). Il était une fois le Montréal syrien. <i>La Presse</i> . Repéré à http://plus.lapresse.ca/screens/b2f41e4e-5a3e-4a5f-8f42-e7451e5d3bf3_7C_QEfE2m3kBjb0.html
P9	Leduc, L. (2015, 20 novembre). Six Québécois sur dix disent non. <i>La Presse</i> . Repéré à http://www.lapresse.ca/actualites/national/201511/19/01-4922931-six-quebecois-sur-dix-disent-non-aux-refugies.php

P10	Lessard, D. (2015, 12 novembre). Le Québec s'attend à recevoir le quart des 25 000 réfugiés. <i>La Presse</i> . Repéré à http://www.lapresse.ca/actualites/national/201511/12/01-4920001-le-quebec-devrait-recevoir-le-quart-des-25-000-syriens.php
P11	Lessard, D., Croteau, M. (2015, 13 novembre). Le fédéral devra payer sa part. <i>La Presse</i> . Repéré à http://www.lapresse.ca/actualites/national/201511/12/01-4920071-accueil-de-25-000-migrants-le-federal-devra-payer-sa-part.php
P12	Lessard, D. (2015, 14 novembre). Québec ébauche une stratégie d'accueil des Syriens. <i>La Presse</i> . Repéré à http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201511/13/01-4920752-quebec-ebauche-une-strategie-daccueil-des-syriens.php
P13	Lessard, D. (2015, 20 novembre). Une facture d'au moins 60 millions. <i>La Presse</i> . Repéré à http://www.lapresse.ca/international/crise-migratoire/201511/20/01-4922946-accueil-des-refugies-au-quebec-une-facture-de-plus-de-60-millions.php
PAF14	Léveillé, J-T. Agence France-Presse. (2015, 13 novembre). La Suède rétablit à son tour les contrôles frontaliers. <i>La Presse</i> . Repéré à http://www.lapresse.ca/international/crise-migratoire/201511/12/01-4920019-la-suede-retablit-ses-controles-frontaliers.php
P15	Marissal, V. (2015, 18 novembre). La France est en guerre. Et nous ? <i>La Presse</i> . Repéré à http://www.lapresse.ca/debats/chroniques/vincent-marissal/201511/18/01-4922104-la-france-est-en-guerre-et-nous-.php
PAP16	Normandin, P-A., Associated Press. (2015, 20 novembre). Un kamikaze a pris la route des réfugiés. <i>La Presse</i> . Repéré à http://www.lapresse.ca/international/dossiers/attaques-a-paris/201511/17/01-4921658-un-kamikaze-aurait-emprunte-la-route-des-refugies-syriens.php
P17	Normandin, P-A. (2015, 20 novembre). Les villes veulent être mieux informées. <i>La Presse</i> . Repéré à http://plus.lapresse.ca/screens/58e76d0ae010-45a0-8bcc-04be74ab8e6a_7C_-CnumRZiQYdM.html
P18	Normandin, P-A. (2015, 11 décembre). De l'indignation à la solidarité. <i>La Presse</i> . Repéré à http://plus.lapresse.ca/screens/4a439bf9-081a-4f8f-826fe26b01da4465_7C_Jo1A46BimaO9.html
P19	Perron, L-S. (2015, 18 novembre). « Dieu merci, ils sont sains et saufs ! ». <i>La Presse</i> . Repéré à http://plus.lapresse.ca/screens/49c3fc52-a439-41c1-9eaf-608265be44fd_7C_H7tdLb2zvyR.html

P20	Sirois, A. (2015, 16 novembre). Garder son sang-froid. <i>La Presse</i> . Repéré à http://www.lapresse.ca/debats/editoriaux/alexandre-sirois/201511/17/01-4921823-garder-son-sang-froid.php
-----	--

Le Journal de Montréal

JdMQMI1	Agence QMI. (2015, 29 novembre). Marine Le Pen qualifie de « folie » l'arrivée ici de 25 000 réfugiés. <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2015/11/28/marine-le-pen-qualifie-de-folie-larrieree-de-25-000-refugies-syriens-au-canada
JdMQMI2	Agence QMI. (2015, 1 décembre). Pas de date pour l'arrivée du premier avion de réfugiés. <i>Le Journal de Montréal</i> .
JdM3	Bock-Côté, M. (2015, 20 décembre). Réfugiés : non à la culpabilisation. <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2015/12/20/refugies-non-a-la-culpabilisation
JdM4	Bombardier, D. (2015, 28 novembre). Quelle langue pour les réfugiés ?. <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2015/11/28/quelle-langue-pour-les-refugies
JdM5	Bombardier, D. (2016, 18 janvier). Accommodements islamiques. <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2016/01/18/accommodements-islamiques
JdM6	Boucher, S., Côté, S. (2015, 29 décembre). Les premiers réfugiés débarquent. <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.journaldequebec.com/2015/12/28/les-premiers-refugies-syriens-arriveront-a-quebec-dans-les-prochaines-heures
JdM7	Duchaine, H. (2015, 15 décembre). D'anciens réfugiés veulent aider les migrants syriens. <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2015/12/14/danciens-refugies-veulent-aider-les-migrants-syriens
JdM8	Facal, J. (2016, 4 février). Le retour des frontières. <i>Le Journal de Montréal</i>
JdM9	Lachance, N. (2015, 9 décembre). 2,7 M\$ pour recevoir 2000 Syriens. <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2015/12/08/27-m-pour-recevoir-2000-syriens

JdM10	La Haye, D. (2015, 21 novembre). À Ottawa de payer pour les réfugiés ». <i>Le Journal de Montréal</i>
JdM11	Lajoie, G. (2015, 18 novembre). Couillard demande de ne pas attiser l'intolérance. <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2015/11/15/refugies-syriens-la-ministre-vallee-condamne-lintolerance
JdM12	Lajoie, G. (2015, 18 novembre). Couillard contredit deux de ses ministres sur les réfugiés. <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2015/11/17/refugies-syriens-pas-de-compromis-sur-la-securite-previent-moreau
JdM13	Lajoie, G. (2015, 26 novembre). Impossible de travailler à Montréal sans maîtriser le français ?. <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.pressreader.com/canada/le-journal-de-montreal/20151126/281913067025609
JdM14	Maréchal, I. (2015, 16 novembre). Transcender la peur. <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2015/11/16/transcender-la-peur
JdM15	Mcintosh, A. (2015, 17 novembre). Le SCRS n'est pas assez outillé. <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2015/11/16/le-scrs-nest-pas-assez-outille
JdM16	Moalla, T. (2015, 18 novembre). Le maire Labeaume ne veut pas de réfugiés « frustrés de 20 ans ». <i>Le Journal de Montréal</i>
JdM17	Scali, D., Lefebvre, S-M. (2015, 18 novembre). « Nous sommes les bons ». <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2015/11/18/nous-sommes-les-bons
JdM18	Tassé, L. (2016, 26 février). L'Europe sous le flot de l'immigration. <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2016/02/26/leurope-sous-le-flot-de-limmigration
JdM19	Trottier, M-C. (2015, 23 novembre). Des montagnes de dons pour accueillir les syriens. <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2015/11/22/ensevelis-sous-les-dons
JdM20	Villeneuve, C. (2015, 18 novembre). Réfugiés : faites-vous à l'idée !. <i>Le Journal de Montréal</i> . Repéré à https://www.journaldemontreal.com/2015/11/18/refugies-faites-vous-a-lidee

Annexe 3 Exemple de codage (article et grille)

Article (PLPC1)

https://nouveau.eureka.cc/PdfLink/V-fP9SsO_V18yfa9Vy2AjHJe95m5xp8ATvcqgURPvlwxoGNONJfxqfaLpvDfBRK28g9FwKTdsok1

Impossible d'accueillir des réfugiés avant janvier, dit Weil

Un débat d'urgence sur la question aura lieu aujourd'hui

Sophie Allard ; Denis Lessard ; Martin Croteau ; Daphné Cameron

La Presse Canadienne

Il sera impossible d'accueillir 6000 réfugiés syriens au Québec d'ici la fin de l'année comme prévu, a indiqué hier la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Kathleen Weil. Un débat d'urgence sur la question aura lieu cet après-midi à l'Assemblée nationale, a appris La Presse. Cette mesure exceptionnelle avait été réclamée plus tôt hier par le chef de l'opposition officielle, Pierre Karl Péladeau.

En point de presse, la ministre Weil a soutenu que les délais du plan d'accueil « accéléré » du premier ministre canadien Justin Trudeau sont irréalistes. Des élus de différents ordres de gouvernement ont aussi émis des réserves.

« On a parlé de janvier, mais je vais être franche, je crois que c'est impossible de procéder à cet accueil d'ici la fin de l'année, a déclaré la ministre Weil. Il est important d'envoyer le message que nous prendrons le temps nécessaire, nous sommes déterminés à faire les choses correctement. Nous adopterons un rythme d'accueil compatible avec les impératifs de sécurité et la capacité d'accueil du Québec. »

Au lendemain des attentats en France, la ministre a tenu à rassurer la population. « Depuis les tragiques événements de Paris, les Québécois entretiennent des inquiétudes légitimes au chapitre des enjeux liés à la sécurité. Je tiens à les rassurer. Aucun compromis ne sera fait sur les vérifications de sécurité. »

Des pétitions circulent

Samedi matin, une pétition « Non à l'immigration des 25 000 réfugiés » a été lancée par un résident de Québec. En quelques heures, le nombre de signatures a explosé, se comptant par dizaines de milliers. Hier en fin de journée, plus de 63 000 personnes l'avaient signée. Déjà mercredi, avant les attentats sur la Ville Lumière, une banderole « Réfugiés non merci ! » avait été accrochée au-dessus d'une autoroute à Québec. En réponse à ces actes, une autre pétition a été lancée depuis peu pour dire « oui » aux réfugiés. Autour de 35 000 personnes l'avaient signée hier.

Mme Weil rappelle que les migrants syriens fuient la violence. « Les gens que l'on va accueillir fuient les actes de terrorisme comme ceux perpétrés à Paris. Ils sont inquiets et cherchent un havre de paix pour leurs enfants. Ils sont dans un état de vulnérabilité extrême. »

Le Québec avait déjà annoncé le 7 septembre sa volonté d'accueillir 3650 réfugiés syriens, « soit le triple de ce qui était prévu au départ », a dit la ministre Weil. D'ici le 18 décembre, le gouvernement du Québec aura terminé le traitement des dossiers de 2400 réfugiés, dont 650 seront pris en charge par l'État. Les autres sont parrainés par des familles, églises et organismes.

Les démarches sont en cours au Bureau canadien des visas à Beyrouth pour organiser leur arrivée prochaine. « Nous avons obtenu du gouvernement fédéral qu'il accélère le traitement des demandes. Des gens attendent déjà depuis très longtemps. »

Québec se dit prêt à collaborer à l'accueil de réfugiés supplémentaires — pour un total de 5750 réfugiés, selon son poids démographique (23 %) -, mais insiste sur le fait que les coûts associés doivent être assumés par le fédéral.

Modalités d'accueil inconnues

À Ottawa, la ministre de la Santé, Jane Philpott, assure que son gouvernement traite la question de la sécurité avec « le plus grand sérieux », au lendemain des attentats terroristes de Paris. Le chef libéral Justin Trudeau a promis en campagne électorale d'accueillir 25 000 réfugiés syriens avant le 31 décembre.

À un mois et demi de cette date butoir, les modalités pour l'accueil de tous ces migrants restent inconnues. « Beaucoup de travail est abattu en coulisses », a toutefois indiqué Mme Philpott, qui préside le comité spécial sur l'accueil des réfugiés syriens.

Les troupes libérales devaient dévoiler leur plan d'accueil à la sortie de la rencontre du cabinet jeudi dernier, mais le ministre de l'Immigration, des Réfugiés

et de la Citoyenneté, John McCallum, a dû admettre que cela prendrait encore quelques jours.

- Avec La Presse Canadienne, Martin Croteau et Daphné Cameron

Grille de codage

Titre et auteur(s) de l'article	« Impossible d'accueillir des réfugiés avant janvier, dit Weil » Sophie Allard (journaliste) ; Denis Lessard (journaliste et chroniqueur politique) ; Martin Croteau (journaliste) ; Daphné Cameron (journaliste)
Résumé	« Il sera impossible d'accueillir 6000 réfugiés syriens au Québec d'ici la fin de l'année comme prévu, a indiqué hier la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Kathleen Weil. » Mention d'une pétition « Non à l'immigration des 25 000 réfugiés » lancée par un résident de Québec. + une banderole « Réfugiés non merci ! » + une autre pétition a été lancée depuis peu pour dire « oui » aux réfugiés. Acteurs : Kathleen Weil ; Jane Philpott (ministre de la Santé du Canada), ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, John McCallum
Date de publication	17 novembre 2015
Média	2
Genre journalistique	Nouvelle
Type de cadrage (no)	11, 3, 12, 8, 2
Extraits justificatifs du cadrage	11 : « Il sera impossible d'accueillir 6000 réfugiés syriens au Québec d'ici la fin de l'année comme prévu,

	<p>a indiqué hier la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Kathleen Weil. »</p> <p>2 : « sinistrés »</p> <p>2 : « les migrants syriens fuient la violence »</p> <p>2 : « Ils sont dans un état de vulnérabilité extrême. »</p> <p>3 : « Samedi matin, une pétition “Non à l’immigration des 25 000 réfugiés” a été lancée par un résidant de Québec. En quelques heures, le nombre de signatures a explosé, se comptant par dizaines de milliers. Hier en fin de journée, plus de 63 000 personnes l’avaient signée. Déjà mercredi, avant les attentats sur la Ville Lumière, une banderole “Réfugiés non merci !” avait été accrochée au-dessus d’une autoroute à Québec. »</p> <p>8 : « Nous adopterons un rythme d'accueil compatible avec les impératifs de sécurité et la capacité d'accueil du Québec »</p> <p>8 : Depuis les tragiques événements de Paris, les Québécois entretiennent des inquiétudes légitimes au chapitre des enjeux liés à la sécurité. »</p> <p>12 : « “Nous avons obtenu du gouvernement fédéral qu'il accélère le traitement des demandes. Des gens attendent déjà depuis très longtemps.” »</p> <p>12 : « Québec se dit prêt à collaborer à l'accueil de réfugiés supplémentaires — pour un total de 5750 réfugiés, selon son poids démographique (23 %) -, mais insiste sur le fait que les coûts associés doivent être assumés par le fédéral. »</p>
Commentaires supplémentaires	Les cadres 2 (victime humanitaire) et 8 (menace à l'ordre public) s'annulent dans cet article.

Cadres relevés dans l'article :

2. Cadre de victime humanitaire (Humanitarian) : “Immigrants are victims

of unjust government policies (violations of human rights, fair legal process) or business practices; they suffer from poverty, lack of access to health care, dangers related to border crossing, etc.; or they have difficulties in adapting to their host society.” (Benson, 2013, p. 7).

3. Cadre de victime de racisme/xénophobie (Racism/Xenophobia) : “Immigrants are victims of racist or xenophobic slurs or hate crimes, or discrimination based on national origin, race/ethnicity, religion, or culture.” (Benson, 2013, p. 7).

8. Cadre de menace à l’ordre public (Public order) : “Illegal immigrants break the law in coming into this country; once here, immigrants – legal or illegal – are more likely than others to commit crimes, use drugs, and carry disease; immigrants are coming in such numbers that they threaten overcrowding and environmental degradation.” (Benson, 2013, p. 7). Dans le cadre du mémoire, le cadre de menace a pu être relié au terrorisme.

11. Cadre gestionnaire : Il fait référence à tout ce qui a trait à la logistique, comme la santé, le logement, les structures d'accueil, ou encore, la francisation des nouveaux arrivants.

12. Cadre du partage des compétences : Le partage de compétences est une des principales caractéristiques du fédéralisme canadien qui a été mis en place lors de l'adoption de la Loi constitutionnelle de 1867. Deux compétences sont partagées : l'agriculture et l'immigration. Ce partage de pouvoirs est décrit de l'article 91 à 95. L'article 95 concerne, entre autres, l'immigration et annonce que lors de conflits, c'est la législation du gouvernement fédéral qui aura la primauté (Paquet, 2016).